

COMPTES
ANNUELS
ET RAPPORT
DE GESTION
2015



SOMMAIRE

AUDIT	04
INFORMATIONS ÉCONOMIQUES CONCERNANT LE GROUPE ELECNOR	07
RAPPORT	15
RAPPORT DE GESTION	107
INFORMATIONS ÉCONOMIQUES CONCERNANT LA SOCIÉTÉ ELECNOR, S.A.	119



KPMG Auditores S.L.
Torre Iberdrola
Plaza Euskadi, 5
Planta 7ª
48009 Bilbao

Rapport d'Audit Indépendant des Comptes Annuels Consolidés

Aux Actionnaires
d'Elecnor, S.A.

Rapport sur les comptes annuels consolidés

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels consolidés ci-joints d'Elecnor, S.A. (la "Société") et sociétés dépendantes (le "Groupe"), qui comprennent l'état de situation financière consolidé au 31 décembre 2015, le compte de résultat consolidé, l'état de résultat global consolidé, l'état de variation des capitaux propres consolidés, l'état des flux de trésorerie consolidé et le rapport consolidé de l'exercice comptable clos à cette date.

Responsabilité des administrateurs par rapport aux comptes annuels consolidés:

Il incombe aux Administrateurs de la Société d'arrêter les comptes annuels consolidés ci-joints, de manière à ce qu'ils donnent une image fidèle des capitaux propres consolidés, de la situation financière consolidée et des résultats consolidés d'Elecnor, S.A. et sociétés dépendantes, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière adoptées par l'Union Européenne (NIIF-UE) et autres dispositions du cadre réglementaire d'information financière applicable au Groupe en Espagne. Les Administrateurs susvisés sont responsables également du contrôle interne jugé nécessaire pour permettre de s'assurer que les comptes annuels consolidés arrêtés sont dénués de toute fausse déclaration due à la fraude ou à l'erreur.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Il nous appartient d'exprimer un avis sur ces comptes annuels consolidés ci-joints, sur la base de notre travail d'audit. Nous avons réalisé ce travail conformément à la réglementation applicable à l'activité d'audit des comptes en vigueur en Espagne, qui requiert le respect des exigences de l'éthique et nous oblige à planifier et à réaliser le travail d'audit dans le but d'obtenir une garantie raisonnable que les comptes annuels consolidés sont dénués de toute fausse déclaration.

Un audit exige l'application de procédures visant à obtenir des éléments probants justifiant les montants et les informations contenues dans les comptes annuels consolidés. Les procédures retenues dépendent du choix du commissaire aux comptes, y compris une évaluation des risques de fausse déclaration dans les comptes annuels consolidés due à la fraude ou à l'erreur. En effectuant cette évaluation du risque, le commissaire aux comptes prend en considération le contrôle interne appliqué par les Administrateurs de la Société pour arrêter les comptes annuels consolidés, afin de déterminer les procédures d'audit jugées adéquates compte tenu des circonstances, et non pas pour exprimer un avis sur l'efficacité du contrôle interne de l'établissement. Un audit comprend également une évaluation de la pertinence des politiques comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables effectuées par la direction, ainsi qu'une évaluation de la présentation des comptes annuels consolidés pris dans leur ensemble.



KPMG Auditores S.L., société à responsabilité limitée espagnole et membre du réseau du KPMG d'établissements indépendants affiliés à KPMG International Cooperative ("KPMG International"), société suisse.

Immatriculée au Registre Officiel des Commissaires aux Comptes sous le n° S0702 et au Registre des Sociétés de l'Institut des Comptables Certifiés sous le n° 10. Registre du Commerce de Madrid, Tome 11.961, Folio 90, Sec. 8, Feuille M -188.007, 9ème inscription. N.I.F. B-78510153

Nous considérons que les éléments probants obtenus fournissent une base suffisante et adéquate pour notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les comptes annuels consolidés ci-joints reflètent, dans tous les aspects significatifs, l'image fidèle des capitaux propres consolidés et de la situation financière consolidée de la société Elecnor, S.A. et sociétés dépendantes au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats consolidés de ses opérations et des flux de trésorerie consolidés au titre de l'exercice annuel clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière adoptées par l'Union Européenne et autres dispositions du cadre réglementaire d'information financière s'avérant applicables en Espagne.

Rapport sur les autres conditions légales et réglementaires

Le rapport de gestion consolidé ci-joint de l'exercice de 2015 contient les explications que les Administrateurs d'Elecnor, S.A. ont jugé utile de présenter au sujet de la situation du Groupe, l'évolution de ses affaires et autres matières, et ne fait pas partie intégrante des comptes annuels consolidés. Nous avons vérifié que les informations comptables que contient ledit rapport de gestion consolidé correspondent à celles des comptes annuels consolidés de l'exercice de 2015. Notre travail en tant que commissaires aux comptes se limite à la vérification du rapport de gestion consolidé de la manière indiquée plus haut, et n'inclut pas la révision d'informations autres que celles recueillies sur la base des écritures comptables d'Elecnor, S.A. et sociétés dépendantes.

KPMG Auditores, S.L.

Cosme Carral López-Tapia

25 février 2016


JEAN-MARC SIMON
Intérprete Jurado de Inglés y Francés
C/. Olvega, 12 - Tlf.: 91 302 40 93
28033 - MADRID

INFORMATIONS
ÉCONOMIQUES
CONCERNANT
LE GROUPE
ELEC NOR
2015



BILANS DE SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉS

aux 31 décembre 2015 et 2014

	(Milliers d'euros)	
	2015	2014
Actif non courant :	▼	▼
Actif incorporel-		
Fonds de commerce (Note 7)	33.372	32.386
Autres actifs incorporels, net (Note 8)	60.461	65.371
	93.833	97.757
Immobilisations corporelles, nettes (Note 9)	1.199.882	1.208.149
Investissements comptabilisés par la méthode de la mise en équivalence (Note 10)	124.632	75.259
Actifs financiers non courants (Note 11)		
Participations financières	4.401	6.009
Autres investissements financiers	572.720	721.895
Dérivés	7.958	3.415
	585.079	731.319
Impôts différés actifs (Note 18)	80.433	78.255
	2.083.859	2.190.739
Actif courant :		
Actifs non courants maintenus pour la vente (Note 3.a)	4.058	4.204
Stocks (Note 3.l)	15.034	11.622
Créances commerciales et autres comptes à recouvrer (Note 12)	968.723	927.816
Créances commerciales, sociétés liées (Note 26)	10.726	43.550
Administrations Publiques débitrices (Note 19)	48.279	70.541
Trésor Public, débiteur pour Impôt sur les Sociétés (Note 19)	6.901	1.716
Autres créances	15.028	10.995
Investissements dans des sociétés liées, à court terme (Note 26)	268	7.528
Autres actifs courants	11.673	8.920
Trésorerie et équivalents de trésorerie (Note 12.b)	336.989	258.899
	1.417.679	1.345.791
Total actif	3.501.538	3.536.530

L'annexe consolidée ci-jointe fait partie intégrante des comptes annuels consolidés de l'exercice.



	(Milliers d'euros)	
	2015	2014
Passif et capitaux propres-	▼	▼
Capitaux propres (Note 13) :		
De la Société mère-		
Capital social	8.700	8.700
Autres réserves	419.580	484.821
Ajustements dans les capitaux propres pour évaluation	(71.781)	(82.258)
Résultat de l'exercice - Société mère	65.662	58.542
Acompte sur dividende de l'exercice (Note 5)	(4.350)	(4.193)
	417.811	465.612
De participations ne donnant pas le contrôle	322.560	344.124
Total capitaux propres	740.371	809.736
Passif non courant :		
Subventions (Note 3.q)	7.141	14.522
Produits différés	6.541	6.946
Provisions pour risques et charges (Note 16)	11.704	13.378
Dette financière (Note 14)	1.110.280	1.181.304
Dérivés (Note 15)	35.145	40.310
Autres passifs non courants	25.218	19.574
Impôts différés passifs (Note 18)	66.961	58.572
Total passif non courant	1.262.990	1.334.606
Passif courant :		
Dette financière (Note 14)	290.881	291.518
Dérivés (Note 15)	6.702	4.292
Dettes commerciales, sociétés associées et liées (Note 26)	2.366	3.498
Dettes commerciales et autres comptes à payer-		
Dettes pour achats ou prestation de services	526.649	452.344
Avances de clients et facturation anticipée (Note 17)	515.735	497.605
	1.042.384	949.949
Autres dettes-		
Administrations Publiques créditrices (Note 19)	61.371	55.504
Trésor Public, créancier pour Impôt sur les Sociétés (Note 19)	19.016	16.824
Autres passifs courants	75.457	70.603
	155.844	142.931
Total passif courant	1.498.177	1.392.188
Total passif et capitaux propres-	3.501.538	3.536.530

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS

correspondant aux exercices annuels clos les 31 décembre 2015 et 2014

	(Milliers d'euros) (Charges) Produits	
	2015 ▼	2014 ▼
Opérations continues :		
Montant net du chiffre d'affaires (Note 21)	1.881.143	1.723.728
Variation des stocks de produits finis et en cours de fabrication (Note 3.l)	(1.882)	2.726
Approvisionnements (Note 21)	(967.612)	(770.705)
Autres produits d'exploitation (Note 3.h)	159.120	84.897
Charges de personnel (Note 21)	(513.343)	(491.178)
Autres charges d'exploitation (Note 21)	(333.116)	(320.622)
Amortissements, dépréciation et dotations aux provisions (Note 21)	(99.877)	(94.008)
Résultat d'exploitation	124.433	134.838
Produits financiers (Notes 11 et 21)	76.906	79.483
Charges financières (Note 21)	(92.733)	(91.327)
Différences de change (Note 2.f)	14.479	6.985
Dépréciation et résultat pour cession d'instruments financiers (Note 2.g)	2.811	5.611
Variation de la juste valeur des instruments financiers (Note 2.g)	(174)	(1.850)
Bénéfices (pertes) des investissements comptabilisés par la méthode de la mise en équivalence (Note 10)	3.038	(17.786)
Résultat avant impôts	128.760	115.954
Impôts sur les bénéfices (Note 19)	(38.427)	(44.950)
Résultat de l'exercice issu des opérations continues	90.333	71.004
Résultat de l'exercice	90.333	71.004
Attribuable à :		
Actionnaires de la Société mère	65.662	58.542
Intérêts minoritaires (Note 13)	24.671	12.462
Bénéfice par action (en euros) (Note 28)		
De base	0,78	0,69
Dilué	0,78	0,69

L'annexe consolidée ci-jointe fait partie intégrante des comptes annuels consolidés de l'exercice.



ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

correspondant aux exercices annuels clos les 31 décembre 2015 et 2014

	Notes de l'annexe aux comptes ▼	Exercice 2015 ▼	Exercice 2014 ▼
(Milliers d'euros)			
SOLDE CONSOLIDÉ DU COMPTE DE RÉSULTATS (I)		90.333	71.004
Autre résultat global			
Postes reclassés dans le résultat			
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres :			
- Pour couverture des flux de trésorerie	Note 15	1.786	(19.945)
- Différences de conversion	Note 13	(176.925)	(21.169)
- Participation dans autre résultat global des investissements comptabilisés par la méthode de la participation	Note 10	(6.031)	(35.950)
- Effet fiscal	Notes 15 et 18	(512)	4.987
TOTAL PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT AUX CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS (II)		(181.682)	(72.077)
Transferts au compte de résultat consolidé :			
- Pour couverture des flux de trésorerie	Note 15	3.937	3.086
- Participation dans autre résultat global des investissements comptabilisés par la méthode de la participation	Note 10	12.281	13.559
- Effet fiscal	Notes 15 et 18	(984)	(772)
TOTAL TRANSFERTS AU COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ (III)		15.234	15.873
TOTAL PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDÉS RECONNUS (I+II+III)		(76.115)	14.800
a) Attribués à la Société mère		(35.363)	20.082
b) Attribués à participations ne donnant pas le contrôle		(40.752)	(5.282)

L'annexe consolidée ci-jointe fait partie intégrante des comptes annuels consolidés de l'exercice.

ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS CORRESPONDANT

aux exercices annuels clos les 31 décembre 2015 et 2014

(Milliers d'euros)	Capital social	Ajustements dans les capitaux propres pour évaluation	Réserve légale	Autres réserves restreintes	Autres réserves volontaires	Réserves dans sociétés consolidées	Actions propres	Différences de conversion	Total réserves	Résultat net de l'exercice	Acompte sur dividende versé dans l'exercice	Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
Solde au 31 décembre 2013	8.700	(48.573)	1.743	22.436	488.890	110.296	(22.421)	(158.794)	393.577	53.289	(4.193)	81.112	532.485
Total produits et charges reconnus de l'exercice 2014	-	(37.396)	-	-	-	-	-	(1.064)	(38.460)	58.542	-	(5.282)	14.800
Application du résultat :													
Aux réserves	-	-	-	-	7.503	25.444	-	-	32.947	(32.947)	-	-	-
Au dividende complémentaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(16.149)	-	(1.901)	(18.050)
À l'acompte sur dividende exercice 2013	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(4.193)	4.193	-	-
Achat d'actions propres	-	-	-	-	-	-	(2.512)	-	(2.512)	-	-	-	(2.512)
Vente d'actions propres	-	-	-	(157)	173	-	2.669	-	2.685	-	-	-	2.685
Transfert entre réserves	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Acompte sur dividende versé dans l'exercice 2014	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(4.193)	-	(4.193)
Variations des participations dans des sociétés dépendantes (Note 13.e)	-	3.711	-	-	-	(12.039)	-	29.318	20.990	-	-	264.733	285.723
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5.462	5.462
Autres	-	-	-	-	(24)	(6.640)	-	-	(6.664)	-	-	-	(6.664)
Solde au 31 décembre 2014	8.700	(82.258)	1.743	22.279	496.542	117.061	(22.264)	(130.540)	402.563	58.542	(4.193)	344.124	809.736
Total produits et charges reconnus de l'exercice 2015	-	10.477	-	-	-	-	-	(111.502)	(101.025)	65.662	-	(40.752)	(76.115)
Application du résultat :													
Aux réserves	-	-	-	-	17.641	19.134	-	-	36.775	(36.775)	-	-	-
Au dividende complémentaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(17.574)	-	(658)	(18.232)
À l'acompte sur dividende exercice 2014	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(4.193)	4.193	-	-
Achat d'actions propres	-	-	-	2.191	(2.191)	-	(2.191)	-	(2.191)	-	-	-	(2.191)
Vente d'actions propres	-	-	-	(2.114)	2.116	-	2.114	-	2.116	-	-	-	2.116
Transfert entre réserves	-	-	-	2.787	(22.125)	19.338	-	-	-	-	-	-	-
Acompte sur dividende versé dans l'exercice 2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(4.350)	-	(4.350)
Variations des participations dans des sociétés dépendantes (Note 13.e)	-	-	-	-	-	(3.623)	-	4.496	873	-	-	16.718	17.591
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3.308	3.308
Autres	-	-	-	-	-	8.688	-	-	8.688	-	-	(180)	8.508
Solde au 31 décembre 2015	8.700	(71.781)	1.743	25.143	491.983	160.598	(22.341)	(237.546)	347.799	65.662	(4.350)	322.560	740.371

L'annexe consolidée ci-jointe fait partie intégrante des comptes annuels consolidés de l'exercice.

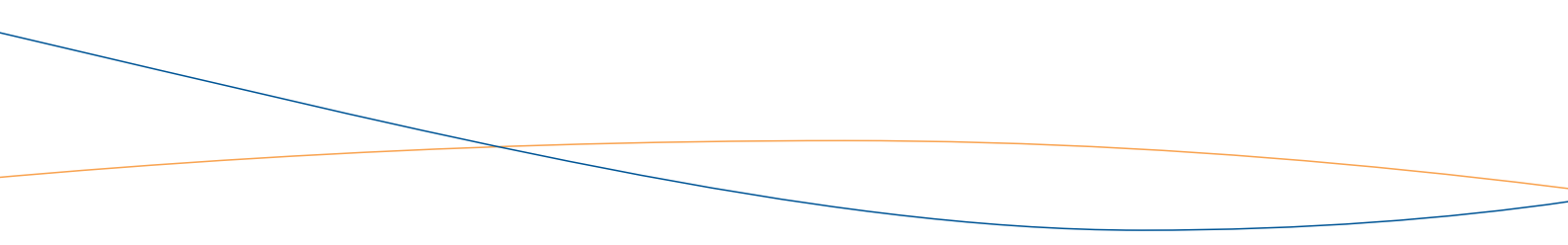
ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS DANS LES EXERCICES

CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2015 ET 2014

	(Milliers d'euros)	
	Exercice 2015	Exercice 2014
Flux de trésorerie des activités d'exploitation :		
Résultat consolidé de l'exercice	90.333	71.003
Ajustements pour-		
Amortissements et variations de provisions d'actifs courants et non courants (Notes 8, 9, 12 et 21)	86.104	69.345
Variation des provisions pour risques et charges (Note 21)	13.548	26.550
Imputation produits différés	(405)	(451)
Imputation des subventions pour l'acq. d'immobilisations	(789)	-
Résultat net de sociétés comptabilisées par la méthode de la participation (Note 10)	(3.038)	17.786
Variation de la juste valeur des instruments financiers (Note 15)	174	815
Dépréciation et Résultat net pour cession d'instruments financiers (Notes 2.g et 13)	(28.421)	4.576
Produits et charges financiers (Note 21)	15.827	13.056
Impôt sur les sociétés	38.427	44.950
Ressources issues des opérations	211.760	247.630
Variation de capital circulant :		
Variation des créances commerciales et autres actifs courants	(61.586)	(6.285)
Variation des stocks	(3.412)	(7.763)
Variation des dettes commerciales et autres comptes à payer	129.911	(244.364)
Variation des autres actifs et passifs courants	(4.967)	(37.465)
Impôt sur les gains payés	(34.789)	(29.338)
Flux nets de trésorerie d'activités d'exploitation (I)	236.917	(77.585)
Flux de trésorerie pour activités d'investissement :		
Acquisition de sociétés du groupe associées et d'entités contrôlées conjointement (Note 7)	(1.929)	-
Acquisition d'actifs incorporels (Note 8)	(937)	(1.187)
Sorties de trésorerie pour des apports à des entreprises associées (Note 10)	(13.702)	-
Acquisition de portefeuille de valeurs et autres investissements financiers non courants (Note 11)	(44.681)	(88.208)
Subventions reçues pour l'acquisition d'immobilisations	-	3.345
Acquisition d'actifs fixes corporels (Note 9)	(173.552)	(153.577)
Dividendes reçus de sociétés associées (Note 10)	1.007	850
Intérêts recouvrés	60.529	74.858
Recouvrements pour cession de sociétés du groupe, associées et d'entités contrôlées conjointement (Notes 2.g et 13)	88.849	275.480
Recouvrements pour cession d'actifs corporels, incorporels et non courants (Notes 8 et 9)	214	5.268
Recouvrements pour vente d'actifs financiers, net (Note 11)	(1.240)	4.409
Flux nets de trésorerie des activités d'investissement (II)	(85.442)	121.238
Flux de trésorerie pour activités de financement :		
Entrées de trésorerie pour dette financière et pour dettes à long terme (Note 14)	358.182	202.922
Intérêts payés (Note 14)	(92.135)	(97.402)
Remboursement de dette financière et autre dette à long terme (Note 14)	(320.238)	(112.539)
Paiements de dividendes	(22.425)	(22.243)
Recouvrements/paiements nets dérivés des apports/restitutions de fonds des associés non dominantes	3.308	-
Entrées de trésorerie pour cession d'actions propres (Note 13)	2.114	2.669
Sorties de trésorerie pour achat et vente d'actions propres (Note 13)	(2.191)	(2.512)
Flux nets de trésorerie des activités de financement (III)	(73.385)	(29.105)
Effet des variations dans le périmètre de consolidation (IV)	-	-
Augmentation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie (I+II+III)	78.090	14.548
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	258.899	244.351
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	336.989	258.899

L'annexe consolidée ci-jointe fait partie intégrante des comptes annuels consolidés de l'exercice.

RAPPORT 2015



ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

correspondant à l'exercice annuel clos le 31 décembre 2015.

1. SOCIÉTÉS DU GROUPE ET SOCIÉTÉS ASSOCIÉES

Elecnor, S.A., la Société mère, a été constituée en Espagne pour une durée indéfinie le 6 juin 1958, et son siège social se trouve à calle Marqués de Mondéjar 33, Madrid.

La Société mère a pour objet, selon ses statuts :

- l'activité commerciale la plus étendue en matière d'ingénierie, projet, construction, montage, réparation, maintenance et conservation de toutes sortes de travaux et installations de tout genre ou espèce, dans le sens le plus large du terme, c'est-à-dire, leur exécution complète, avec ou sans fourniture de matériel, pour le propre compte ou pour celui de tiers, sous forme exclusive ou par le biais d'association dans n'importe quelle modalité ;
- la prestation de services publics et privés de ramassage de toutes sortes de déchets, balayage et nettoyage des rues, transfert et transport des déchets jusqu'au lieu de dépôt final, leur déchargement final, recyclage, traitement et dépôt des déchets publics, privés, industriels, hospitaliers, pathologiques, nettoyage, maintenance et conservation des égouts et, en général, services d'assainissement urbain et tout autre service complémentaire en rapport direct ou indirect avec tous les autres, entendu dans son sens le plus large ;
- la conception, la recherche, le développement, la construction, l'exploitation, la maintenance et la commercialisation d'usines et installations de traitement, récupération et élimination de déchets, ainsi que l'achat et la vente de sous-produits générés par ces traitements ;
- la conception, la recherche, le développement, la construction, l'exploitation, la maintenance et la commercialisation d'usines et d'installations de traitement des eaux et épuration des eaux usées et des déchets, la récupération et élimination de déchets, ainsi que l'achat et la vente de sous-produits générés par ces traitements ;
- l'exploitation, la transformation et la commercialisation de toutes sortes d'eaux ;

Les activités énumérées pourront aussi être menées par la Société, totalement ou en partie, indirectement, moyennant la participation dans d'autres sociétés ayant un objet analogue, tant en Espagne qu'à l'étranger. Le Groupe ELECNOR ne mènera aucune activité pour laquelle les lois exigent des conditions ou des contraintes spécifiques, tant qu'elle ne les remplira pas strictement.

Les sociétés dépendantes mènent essentiellement les différentes activités qui composent l'objet social indiqué plus haut, ainsi que l'exploitation de parcs de génération d'énergie éolienne, thermo-solaire et photovoltaïque, la prestation de services de recherche, conseil et développement de logiciels aéronautiques et aérospatiaux et la fabrication et la distribution de panneaux solaires et stations d'exploitation photovoltaïque.

Les Statuts sociaux et autre information publique concernant la Société peuvent être consultés sur www.elecnor.es et à son siège social.

Outre les opérations qu'elle mène directement, comme cela a été commenté, Elecnor, S.A. est le chef de file d'un groupe d'entités dépendantes qui se consacrent à des activités diverses et qui constituent, avec elle, le Groupe ELECNOR (ci-après, le « Groupe » ou le « Groupe ELECNOR »). Par conséquent, la Société mère est tenue d'élaborer, en plus de ses propres comptes annuels individuels, les comptes consolidés qui incluent également les participations dans des regroupements d'entreprises et les investissements dans des entités associées.

Dans l'Annexe I sont détaillées les entreprises du Groupe et associées comprises dans la consolidation et les informations relatives à celles-ci au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014, après leur conversion en euros, et avant les homogénéisations correspondant à leurs états financiers individuels respectifs et, le cas échéant, les ajustements pour conversion aux Normes Comptables Internationales (NIFF-UE).

Les données de l'Annexe I ont été fournies par les entreprises du Groupe et leur situation patrimoniale figure dans leurs comptes annuels individuels.

2. BASES DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS ET PRINCIPES DE CONSOLIDATION

a) Bases de présentation et cadre réglementaire d'information financière applicable au Groupe-

Les comptes annuels ont été formulés à partir des registres comptables d'Elecnor, S.A. et des entités consolidées. Les comptes annuels consolidés de l'exercice 2015 ont été élaborés conformément aux Normes internationales d'information financière adoptées par l'Union européenne (IFRS-UE) et aux autres dispositions du cadre réglementaire d'information financière applicable, dans le but de montrer l'image fidèle des capitaux propres consolidés et de la situation financière consolidée d'Elecnor, S.A. et des sociétés dépendantes au 31 décembre 2015 et des résultats financiers consolidés, des flux de trésorerie consolidés et des changements dans les capitaux propres consolidés correspondant à l'exercice annuel clos à cette date.



Le Groupe a adopté les normes NIFF-UE le 1er janvier 2004 et a appliqué à cette date la norme IFRS 1 « Première adoption des normes internationales d'information financière ».

Les Administrateurs de la Société mère considèrent que les comptes annuels consolidés de l'exercice 2015, qui ont été établis le 24 février 2016, seront approuvés par l'Assemblée générale des actionnaires sans aucune modification.

Les comptes annuels consolidés du Groupe ELECNOR correspondant à l'exercice 2014 ont été approuvés par l'Assemblée générale des actionnaires d'Elecnor le 20 mai 2015.

Ces comptes annuels consolidés ont été préparés sur la base de continuité d'exploitation en utilisant la méthode du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés qui ont été enregistrés à la juste valeur.

b) Adoption des Normes Internationales d'Information Financière (IFRS)-

Normes et interprétations émises non en vigueur

Les nouvelles normes qui sont entrées en vigueur le 1er janvier 2015 n'ont pas entraîné de changement dans la politique comptable du Groupe. Par ailleurs, la Société n'a adopté aucune norme à l'avance.

L'IASB a publié de nouvelles normes comptables (IFRS) et interprétations (IFRIC) applicables aux exercices comptables ouverts à partir du 1er janvier 2016. Le détail de la nature du changement de la politique comptable et de l'évaluation de la part de la Direction du Groupe Elecnor de l'impact des nouvelles normes qui pourraient avoir un effet sur les états financiers du Groupe est résumé ci-après :

IFRS 16 Contrats de location – publiée en janvier 2016 (en attente d'adoption par l'Union Européenne)

L'IFRS 16 supprime le modèle de comptabilité dual pour les locations qui fait la distinction entre les contrats de location-financement comptabilisés dans le bilan et les locations simples pour lesquelles la comptabilisation des montants futurs de location n'est pas exigée. Au lieu de cela, un modèle unique est établi au bilan, similaire à celui du contrat de location-financement actuel. Pour le bailleur la pratique actuelle est conservée, c'est-à-dire que les bailleurs continuent à classer les baux en tant que location-financement et location simple. Cette norme entre en vigueur à compter du 1er janvier 2019 mais il est possible de l'adopter plus tôt, à partir du 1er janvier 2016, si l'on adopte également l'IFRS 15.

Le Groupe étudiera l'impact de la nouvelle réglementation au cours du premier exercice pour lequel elle devra être appliquée.

IFRS 9 Instruments financiers – publiée en juillet 2014 (en attente d'adoption par l'Union Européenne)

Cette norme, qui remplace partiellement l'IAS 39, simplifie les critères de reconnaissance et d'évaluation des instruments financiers en conservant un modèle mixte d'évaluation et en établissant deux uniques catégories principales pour les actifs financiers : coût amorti et juste valeur. Le critère de classification se base sur le modèle d'activité de l'entité et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

La Direction estime que la future application de l'IFRS 9 n'aura pas un impact significatif sur les actifs et passifs financiers actuellement enregistrés. Quoi qu'il en soit, à la date actuelle, le Groupe est en train d'analyser tous les impacts futurs de l'adoption de cette norme et il est impossible de fournir une estimation raisonnable de ses effets tant que cette analyse ne sera pas complète.

Cette norme, qui entrera en vigueur pour les exercices ouverts à partir du 1er janvier 2018, n'a cependant pas encore été adoptée par l'UE.

Modifications apportées à la norme IFRS 11 Comptabilisation des acquisitions de participations dans une entreprise commune (en attente d'adoption par l'Union européenne)

Cette modification éclaircit certains points relatifs à la comptabilisation des opérations conjointes lorsque celles-ci constituent une entité, auquel cas le traitement comptable des regroupements d'entités s'applique.

L'effet des modifications apportées à la norme IFRS 11 n'aura pas un impact significatif sur les actifs et les passifs financiers actuellement enregistrés et leurs possibles impacts seront enregistrés de manière prospective à compter du début de la première année d'application.

Cette norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à partir du 1er janvier 2016.

IFRS 15 Produits provenant de contrats avec les clients (en attente d'adoption par l'Union européenne)

La nouvelle norme, qui remplacera les normes IAS 11 et 18, définit un modèle en cinq étapes visant à établir le moment de comptabilisation des produits et du montant. Ce nouveau modèle établit que les produits doivent être comptabilisés lorsque (ou au fur et à mesure que) l'entité transmet le contrôle de biens ou de services à un client et selon le montant que l'entité estime avoir le droit de recevoir.

La norme offre toute une série d'options de transition. D'un côté, elle permet de choisir d'appliquer la nouvelle norme à ses transactions historiques et d'ajuster de manière rétroactive chaque période comparative présentée dans les états financiers de 2017. De l'autre, on peut reconnaître l'effet cumulatif de l'application de la nouvelle norme à la date d'application initiale et ne pas ajuster ses informations comparatives. Il existe une série de simplifications pratiques facultatives qui représentent des alternatives supplémentaires et peuvent faciliter la transition.

À l'heure actuelle, le Groupe n'a pas défini l'option de transition qu'elle va adopter. Par conséquent, le Groupe n'a pas quantifié non plus l'impact de l'adoption de cette norme. Par ailleurs, il n'est pas possible de fournir une estimation raisonnable de ses effets tant que ladite analyse n'est pas complète.

Cette norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à partir du 1er janvier 2018.

c) Monnaie fonctionnelle-

Les présents comptes annuels consolidés sont présentés en milliers d'euros, la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société mère.

d) Responsabilité de l'information et estimations réalisées-

L'information contenue dans ces comptes annuels consolidés relève de la responsabilité du Conseil d'Administration d'ELECNOR.

Dans les comptes annuels consolidés du Groupe ELECNOR correspondant à l'exercice 2015 on a utilisé occasionnellement des estimations et des appréciations faites par la Haute Direction du Groupe et des entités consolidées – ratifiées ensuite par leurs Administrateurs – pour quantifier certains des actifs, passifs, produits, charges et engagements qui y sont enregistrés. Ces estimations et appréciations se réfèrent essentiellement à :

- L'évaluation de pertes possibles pour dépréciation de certains actifs (Notes 7, 8, 9, 10, 11 et 18) ;
- L'évaluation de pertes possibles dans des travaux en cours d'exécution et/ou dans le carnet de commandes engagé ;
- Le critère appliqué pour calculer le degré d'avancement des travaux ;
- La vie utile des actifs matériels et incorporels (Notes 8 et 9) ;
- Le montant des provisions pour risques et charges (Note 16) ;
- La probabilité de production et le montant des passifs de montant indéterminé ou contingents (Note 16) ;
- L'évaluation de l'éventuelle dépréciation des fonds de commerce (Note 7) ;
- La juste valeur de certains actifs non cotés (Notes 11 et 15) ;
- Le choix d'un taux de change lorsque le marché met à disposition différents taux de change. Plus particulièrement, compte tenu du fait que le bolivar vénézuélien conserve différents taux de change officiels, la décision de prendre l'un ou l'autre, en fonction de celui qui reflète au mieux la valeur des transactions réalisées, a un impact significatif. Dans ce sens, à la clôture de l'exercice, les Administrateurs ont décidé d'utiliser le SIMADI alors qu'ils utilisaient auparavant le SICAD II, ce qui a eu un impact négatif sur le compte de résultat consolidé d'environ 3 millions d'euros.

Malgré que ces estimations aient été faites en fonction de la meilleure information disponible au 31 décembre 2015 sur les faits analysés, il est possible que des événements pouvant avoir lieu à l'avenir obligent à les modifier (à la hausse ou à la baisse) dans de prochains exercices ; cela serait fait conformément aux dispositions de la IAS 8, de manière prospective, en reconnaissant les effets du changement d'estimation sur le compte de résultat consolidé correspondant.

e) Comparaison de l'information-

Conformément aux exigences de la norme IAS 1, les informations contenues dans cette annexe relative à l'exercice 2015 est présentée, aux effets de comparaison, avec les informations similaires relatives à l'exercice 2014, qui ne constituent par elles-mêmes les comptes annuels consolidés du Groupe ELECNOR correspondant à l'exercice 2014.

Conformément à la résolution du 29 janvier 2016 de l'Institut de comptabilité et d'audit des comptes sur les informations à intégrer à l'annexe des comptes annuels en ce qui concerne la durée moyenne de paiement aux fournisseurs dans le cadre des opérations commerciales, la note 30 n'inclut pas d'informations comparatives pour cette nouvelle obligation.

Certains montants correspondants à l'exercice 2014 ont été reclassés dans les présents comptes annuels consolidés afin de pouvoir les comparer plus facilement avec ceux de l'exercice actuel. Le reclassement le plus important correspond au reclassement des avances de clients enregistrés à la rubrique Stock et d'encours, à la rubrique Clients et autres débiteurs pour un montant de 32.469 milliers d'euros.

f) Principes de consolidation-

Portée

Les comptes annuels consolidés du Groupe ELECNOR incluent toutes les sociétés dépendantes d'Elecnor, S.A., à l'exception de celles non significatives pris individuellement ou globalement.



Sont considérées comme entités dépendantes les entités sur lesquelles la Société, directement ou indirectement par l'intermédiaire des entités dépendantes, exerce un contrôle. La Société contrôle une entité dépendante lorsque, de par son implication dans celle-ci, elle est exposée, ou a le droit, à des rendements variables et elle a également la capacité d'influer sur lesdits rendements grâce au pouvoir qu'elle exerce sur celle-ci. La Société détient le pouvoir lorsqu'elle possède des droits fondamentaux en vigueur qui lui permettent de mener les activités pertinentes. La Société est exposée, ou a le droit, à des rendements variables de par son implication dans l'entité dépendante lorsque les rendements qu'elle obtient en vertu de cette implication peuvent varier en fonction de l'évolution économique de l'entité.

Procédures

Les sociétés dépendantes sont consolidées par la méthode d'intégration globale, ce qui suppose que sont éliminés tous les soldes, toutes les transactions, tous les produits et charges intragroupe.

Les produits, les charges et les flux de trésorerie des entités dépendantes sont inclus dans les comptes annuels consolidés à compter de la date d'acquisition ; c'est-à-dire, la date à laquelle le Groupe obtient le contrôle de celles-ci. Les entités dépendantes sont exclues de la consolidation à partir de la date à laquelle le contrôle a été perdu.

Par ailleurs, tous les états financiers utilisés de la Société mère et des sociétés dépendantes se réfèrent à une même date et ont été élaborés en suivant des politiques comptables uniformes.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans les actifs nets des sociétés dépendantes sont identifiés dans les capitaux propres de manière distincte des capitaux propres de la Société mère. Les participations ne donnant pas le contrôle dans les résultats consolidés de l'exercice (et dans le résultat global total consolidé de l'exercice) sont également présentées de manière séparée dans les comptes de résultats consolidés.

Les changements dans la participation d'une société dépendante qui n'entraînent pas une perte de contrôle sont comptabilisés comme des transactions de capitaux propres, c'est-à-dire que toute différence est reconnue directement dans les capitaux propres.

Regroupement d'entités

Le Groupe a appliqué l'exception prévue par la norme IFRS 1 « Première adoption des Normes internationales d'information financière » ; par conséquent, seuls les regroupements d'entités effectués à partir du 1er janvier 2004, date de transition aux normes IFRS-UE, ont été enregistrés par le biais de la méthode de l'acquisition. Les acquisitions d'entités réalisées avant cette date ont été enregistrées conformément aux normes comptables antérieures, après avoir tenu compte des corrections et des ajustements nécessaires à la date de transition.

Il est considéré que le Groupe réalise un regroupement d'entités quand les actifs acquis et les passifs assumés constituent une entité. Le Groupe enregistre chaque regroupement d'entités en appliquant la méthode d'acquisition, ce qui suppose d'identifier l'acquéreur, de déterminer la date d'acquisition, qui est celle à laquelle est obtenu le contrôle, ainsi que le coût d'acquisition, de reconnaître et de mesurer les actifs identifiables acquis, les passifs assumés et toute participation ne donnant pas le contrôle et, enfin, le cas échéant, de reconnaître et de mesurer le Fonds de Commerce ou la Différence Négative de Consolidation.

Les coûts encourus dans l'acquisition sont reconnus comme des charges de l'exercice dans lequel ils se produisent, de manière qu'ils ne sont pas considérés comme un plus grand coût de la combinaison.

Les actifs identifiables acquis et les passifs assumés sont mesurés à leur juste valeur à la date d'acquisition et la participation ne donnant pas le contrôle est évaluée pour la part proportionnelle de cette participation dans les actifs nets acquis.

Dans le cas des acquisitions par étapes, l'acquéreur réévalue, à la date de prise de contrôle, sa participation préalable à sa juste valeur, en enregistrant la plus-value ou la moins-value correspondante au compte de résultat.

Par ailleurs, les transactions entre la Société mère et les participations ne donnant pas le contrôle (opérations postérieures à l'obtention du contrôle dans lesquelles l'entité mère acquiert d'autres participations des intérêts minoritaires ou cède des participations sans perdre le contrôle), sont comptabilisées comme des transactions avec des instruments de capitaux propres.

L'excès existant entre la contrepartie versée, majorée de la valeur attribuée aux participations ne donnant pas le contrôle, et le montant des actifs acquis et les passifs assumés, est enregistré en tant que fonds de commerce. Le cas échéant, le défaut, après avoir évalué le montant de la contrepartie versée, la valeur attribuée aux participations ne donnant pas le contrôle et l'identification et l'évaluation des actifs nets acquis, figurent dans les résultats.

L'augmentation et la réduction des participations ne donnant pas le contrôle dans une société dépendante conservant le contrôle sont considérées comme des transactions avec des instruments de capitaux propres. Par conséquent, aucun nouveau coût d'acquisition n'apparaît dans les augmentations et les résultats ne sont pas comptabilisés dans les réductions. En revanche, la différence entre la contrepartie versée ou reçue et la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle est reconnue dans les réserves de la société d'investissement, sans préjudice de la reclassification des réserves consolidées et de la réattribution de l'autre élément du résultat global entre le Groupe et les participations ne donnant pas le contrôle. En cas de diminution de la participation du Groupe dans une société dépendante, les participations ne donnant pas le contrôle sont comptabilisées pour leur participation dans les actifs nets consolidés, y compris le fonds de commerce.



Perte de contrôle

Quand le Groupe perd le contrôle sur une société dépendante, il retire les actifs (y compris le Fonds de Commerce) et les passifs de la dépendante ainsi que la participation ne donnant pas le contrôle à sa valeur comptable à la date à laquelle il perd le contrôle, il reconnaît la contre-prestation reçue et la participation maintenue dans cette société à sa juste valeur à la date où il perd le contrôle, en reconnaissant le résultat pour la différence. L'autre élément du résultat global correspondant à la société dépendante est transféré intégralement aux résultats ou aux réserves en fonction de leur nature.

Sociétés associées

Sont considérées comme entités associées les entités sur lesquelles la Société, directement ou indirectement par l'intermédiaire des entités dépendantes, exerce une influence significative. L'influence significative est le pouvoir d'intervenir dans les décisions de politique financière et d'exploitation d'une entité, sans que cela suppose l'existence d'un contrôle ou d'un contrôle conjoint sur celle-ci. L'évaluation de l'existence d'une influence significative tient compte des droits de vote pouvant être exercés ou convertibles à la date de clôture de chaque exercice ainsi que les droits de vote potentiels détenus par le groupe ou par une autre entité.

Les investissements dans des entreprises associées sont enregistrés selon la méthode de la mise en équivalence à partir de la date à laquelle l'influence significative commence à être exercée jusqu'à la date à laquelle la société n'est plus en mesure de justifier l'existence de celle-ci. Selon cette méthode, l'investissement est enregistré selon son coût d'acquisition, y compris et de manière additionnelle, tout frais directement attribuable à cette acquisition.

La participation du Groupe aux bénéfices ou pertes des entités associées réalisés à partir de la date d'acquisition est enregistrée comme une augmentation ou une baisse de la valeur des investissements en les portant au crédit ou au débit du poste « Quote-part dans le résultat de l'exercice des investissements comptabilisés en appliquant la méthode de la mise en équivalence » du compte de résultat. De la même façon, la participation du Groupe dans « Autres éléments du résultat global » des entités associées obtenu à partir de la date d'acquisition, est enregistrée comme une augmentation ou une baisse de la valeur des investissements dans les entités associées, en reconnaissant la contrepartie par nature dans « Autres éléments du résultat global » de l'état du résultat global consolidé. Les distributions de dividendes sont enregistrées comme des dépréciations de la valeur des investissements. Pour déterminer la participation du groupe aux bénéfices ou aux pertes, y compris les pertes pour dépréciation comptabilisées par les associés, il est tenu compte des produits ou des charges dérivés de la méthode d'acquisition.

Les pertes dans les entités associées qui correspondent au Groupe se limitent à la valeur de l'investissement net, à l'exception des cas où des obligations légales ou implicites aient été assumées par le Groupe ou qu'il ait effectué des paiements au nom des entités associées. Aux fins de comptabilisation des pertes pour dépréciation dans des entreprises associées, on considère comme investissement net le résultat obtenu en ajoutant à la valeur comptable découlant de l'application de la méthode de la mise en équivalence à celle qui correspond à toute autre rubrique qui, en substance, fait partie de l'investissement dans des entreprises associées. L'excédent des pertes sur les investissements dans des instruments de capitaux propres est appliqué au reste des postes dans l'ordre inverse à la priorité de liquidation. Les bénéfices obtenus ultérieurement par les entreprises associées pour lesquels la comptabilisation des pertes a été limitée à la valeur de l'investissement, sont enregistrés dans la mesure où ils sont supérieurs aux pertes non comptabilisées auparavant.

Dans ce sens, si la part des pertes d'une entité associée est égale ou supérieure à sa participation dans cette associée, le Groupe ne reconnaîtra plus la part qui pourrait lui correspondre lors de pertes ultérieures. À ces effets, la participation dans l'associée sera égale au montant sur les livres de l'investissement, calculé selon la méthode de la mise en équivalence, auquel sera ajouté le montant de toute autre part à long terme qui, en substance, ferait partie de l'investissement net du Groupe dans l'entité associée.

Par ailleurs, indépendamment des pertes comptabilisées selon ce qui a été expliqué plus haut, le Groupe analyse les dépréciations additionnelles éventuelles selon les normes relatives aux actifs financiers (Note 3.m) et en considérant l'investissement dans sa totalité et non pas seulement pour le Fonds de Commerce qui serait éventuellement incorporé.

Partenariats

Sont considérées comme partenariats les partenariats où il existe un accord contractuel afin de partager le contrôle sur une activité économique, de telle sorte que les décisions sur les activités pertinentes exigent le consentement unanime du Groupe et des autres participants ou acteurs/opérateurs. L'évaluation de l'existence d'un contrôle conjoint s'effectue en examinant la définition de contrôle des entités dépendantes.

- Coentreprises : les investissements réalisés dans des coentreprises sont enregistrés en appliquant la méthode de la mise en équivalence susmentionnée.
- Opérations conjointes : dans les opérations conjointes, le Groupe reconnaît, dans les comptes annuels consolidés, ses actifs, y compris sa participation dans les actifs contrôlés conjointement ; ses passifs, notamment sa participation dans les passifs engagés conjointement avec les autres opérateurs ; les produits obtenus de la vente de sa part de la production découlant de l'opération conjointe, sa part des



produits obtenus de la vente de la production découlant de l'opération conjointe, ses charges, y compris la part des charges conjointes lui correspondant. Le Groupe inclut dans cette catégorie les UTE (Unions Temporaires d'Entreprises) et certaines sociétés étrangères qui sont considérées comme des instruments similaires à des UTE, à travers lesquelles il mène une partie de son activité.

Transactions, soldes et flux en monnaie étrangère

Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties à la monnaie fonctionnelle selon le taux de change entre la monnaie fonctionnelle et la monnaie étrangère à la date à laquelle ces transactions sont effectuées.

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont changés en euros selon le taux en vigueur à la clôture de l'exercice, alors que ceux non monétaires évalués selon le coût historique, sont convertis selon les taux de change en vigueur à la date à laquelle la transaction a eu lieu. Enfin, la conversion en euros des actifs non monétaires évalués à leur juste valeur a été réalisée en appliquant le taux de change en vigueur à la date à laquelle l'évaluation a été réalisée.

Conversion des entreprises à l'étranger

Le Groupe a invoqué l'exemption figurant dans la norme IFRS 1 « Première adoption des normes IFRS » relative aux montants cumulés des Écarts de conversion. De ce fait, les Écarts de conversion comptabilisés dans les comptes annuels consolidés générés avant le 1er janvier 2004 ont été inclus dans les résultats non distribués. À partir de cette date, la conversion en euros des entreprises à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas celle d'un pays hyperinflationniste a été réalisée selon les critères suivants :

- les actifs et passifs, y compris le fonds de commerce et les ajustements des actifs nets dérivés de l'acquisition des entreprises, y compris les soldes comparatifs, sont convertis selon le taux de change à la date de clôture de chaque bilan ;
- les produits et les charges, y compris les soldes comparatifs, sont convertis selon les taux de change en vigueur à la date de chaque transaction ;
- Les écarts de change découlant de l'application des critères susvisés sont considérées comme des Écarts de conversion en autres éléments du résultat global ;

Ce même critère s'applique à la conversion des états financiers des sociétés appliquant la méthode de la mise en équivalence, étant donné que les Écarts de conversion correspondent à la participation du Groupe en autres éléments du résultat global.

Entreprises étrangères dans les économies hyperinflationnistes

Les états financiers des sociétés du Groupe dont la monnaie fonctionnelle est celle d'une économie hyperinflationniste sont exprimés selon l'unité de mesure courante à la date du bilan.

Les résultats et la situation financière des entreprises du Groupe à l'étranger, dont la monnaie fonctionnelle appartient à une économie hyperinflationniste sont convertis en euros de la manière suivante :

- Les actifs et passifs, y compris le fonds de commerce, les ajustements des actifs nets dérivés de l'acquisition des entreprises, les postes des capitaux propres, les charges et les produits et les flux de trésorerie, sont convertis selon le taux de change en vigueur à la date de clôture du bilan le plus récent.
- Les soldes comparatifs sont ceux qui ont été présentés dans les comptes annuels consolidés de l'exercice antérieur et ne sont pas ajustés en fonction des variations ultérieures des prix ou des taux de change. L'effet de l'ajustement sur les soldes de l'exercice antérieur est comptabilisé en tant que réserve de revalorisation dans Autres éléments du résultat global.

g) Variations dans le périmètre de consolidation.

Les variations les plus significatives produites dans le périmètre de consolidation dans l'exercice 2015 ont été les suivantes :

- Le 15 juillet 2015, le Groupe a aliéné ses participations dans les sociétés détenant les deux satellites d'observation de la Terre du Groupe Ecnor (Deimos Imaging, S.L.U. et DOT Imaging, S.L.U., constituée en 2015 par la scission partielle de la société Deimos Castilla la Mancha) à la société canadienne Urthecast pour un montant total de 71 millions d'euros environ, dont la plus-value a été comptabilisée à la rubrique « Autres produits d'exploitation » dans le compte de résultat consolidé ci-joint.

Il n'y a pas eu d'importantes variations dans le périmètre de consolidation au cours de l'exercice 2014.

3. PRINCIPES ET POLITIQUES COMPTABLES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION APPLIQUÉS

a) Actifs non courants maintenus pour la vente-

Les actifs non courants classés comme maintenus pour la vente sont présentés à leur valeur comptable ou à leur juste valeur, selon celle qui est la plus basse, moins les coûts nécessaires de vente.

Les actifs non courants sont classés comme des actifs maintenus pour la vente si leur montant sur les livres sera récupéré principalement à travers une opération de vente et non pas à travers leur utilisation. Cette condition est considérée remplie uniquement quand la vente est hautement probable et l'actif est disponible pour la vente immédiate dans son état actuel. La Direction du Groupe ELECNOR doit être engagée dans un plan de vente, lequel doit se produire, selon les prévisions, dans un délai d'un an à partir de la date de classification.

Au 31 décembre 2015, un total d'environ 4.058 milliers d'euros (4.204 milliers d'euros dans l'exercice 2014), est classé dans cette rubrique de l'actif de l'état de situation financière consolidé ci-joint, correspondant principalement au coût des installations que la Société mère maintient à Tortosa (Tarragone).

b) Fonds de commerce-

Le fonds de commerce généré dans la consolidation est calculé selon ce qui est expliqué à la Note 2.f.

Les fonds de commerce mis en évidence à partir du 1er janvier 2004 restent évalués à leur coût d'acquisition, et ceux mis en évidence antérieurement restent à leur valeur nette enregistrée au 31 décembre 2003, conformément aux critères comptables appliqués jusqu'à cette date (Note 2.f). Dans les deux cas, le fonds de commerce n'est plus amorti depuis le 1er janvier 2004 et, à la clôture de chaque exercice comptable, on évalue s'il s'y est produit une dépréciation qui réduit leur valeur récupérable à un montant inférieur au coût net enregistré et l'on procède, s'il y a lieu, à l'assainissement correspondant (Note 3.k).

Les pertes de valeur liées au fonds de commerce, ne font pas l'objet d'une réversion postérieure.

Le fonds de commerce généré en interne n'est pas comptabilisé comme un actif.

c) Reconnaissance de produits-

Les produits pour ventes et prestation de services sont reconnus à la valeur de marché des biens ou droits reçus en contre-prestation pour les biens et services prêtés, selon les cas, dans le courant de l'activité normale des sociétés du groupe, nets des déductions et impôts applicables.

c.1 Contrats de construction et de prestation de services-

Si le résultat d'un contrat de construction peut être estimé de façon fiable, les produits et charges correspondants sont comptabilisés à travers l'application de la méthode du degré d'avancement, c'est-à-dire, en fonction du degré de réalisation de chacun des travaux à la date de l'état de situation financière.

Cela suppose que soit reconnu comme produit dans chaque exercice le pourcentage des produits totaux estimés, que représentent les coûts engagés dans cet exercice par rapport aux coûts totaux estimés.

Les produits totaux comprennent le montant initial convenu dans le contrat et les modifications et réclamations qu'il est fortement probable de recevoir et qui peuvent être mesurées avec fiabilité.

Les charges totales comprennent les coûts directement rattachés au contrat spécifique, les coûts relatifs à l'activité de contrats en général, qui peuvent être imputés au contrat spécifique, et tout autre coût pouvant être à la charge du client, sous les termes convenus dans le contrat.

Les pertes qui pourraient se produire sur les chantiers en cours sont toutes enregistrées quand elles sont connues ou peuvent être estimées.

Les montants correspondant aux décomptes ou facturations anticipés sont enregistrés à la rubrique « Fournisseurs et autres créiteurs - Avance de clients et facturation anticipée » du passif de l'état de situation financière consolidé ci-joint, pour les montants de 376.155 milliers d'euros et 304.945 milliers d'euros, respectivement, aux 31 décembre 2015 et 2014 (Note 17).

Les produits pour prestation de services sont comptabilisés en faisant référence au degré d'avancement de la transaction si le résultat de celle-ci peut être estimé de façon fiable. S'ils ne peuvent pas être estimés de manière fiable, les produits ne seront reconnus que selon le montant des charges reconnues considérées récupérables.

Le Groupe ELECNOR a comptabilisé comme chiffre d'affaires, en ce qui concerne les divers contrats de degré d'avancement et prestation de services qu'il maintient, des montants d'environ 1.724 millions et 1.576 millions d'euros, respectivement, aux 31 décembre 2015 et 2014 (Note 21). Par ailleurs, le montant des coûts encourus dans les contrats de construction et prestation de services dans l'exercice 2015 s'élève à 1.200 millions d'euros (1.197 millions d'euros dans l'exercice 2014).



Enfin, les montants correspondant aux retenues dans les paiements effectués par les clients s'élèvent respectivement à 22.448 milliers et 19.828 milliers d'euros, pour les exercices 2015 et 2014, et sont repris à la rubrique « Clients et autres débiteurs » de l'actif de l'état de situation financière consolidé ci-joint.

c.2 Vente de biens-

Les ventes sont comptabilisées quand sont transférés tous les risques et avantages significatifs dérivés de la propriété des biens, quand n'est pas retenu un contrôle effectif sur ces derniers, quand le montant des produits peut être mesuré avec fiabilité, quand il est probable que soient reçus les produits et quand les coûts encourus, ou à encourir, en ce qui concerne la transaction, puissent être mesurés avec fiabilité.

c.3 Intérêts et dividendes-

Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, soit le taux de mise à jour qui ajuste la valeur comptable d'un instrument financier sur les flux de trésorerie estimés tout au long de la vie utile attendue de l'instrument, en fonction de ses conditions contractuelles et sans tenir compte des pertes ultérieures pour risques de crédit.

Les produits de dividendes provenant d'investissements dans des instruments de capitaux propres sont comptabilisés en résultats à la naissance des droits pour le Groupe à les percevoir.

d) Locations-

Groupe ELECNOR classe comme location-financement les contrats de location dans lesquels le loueur transmet au locataire tous les risques et bénéfices de la propriété du bien. Les autres locations sont classées comme locations simples.

Location-financement

Les biens acquis dans le cadre d'un contrat de location-financement sont enregistrés dans la catégorie de l'actif non courant qui correspond à leur nature et à leur fonctionnalité, à la juste valeur du bien objet du contrat ou à la somme de la valeur actuelle des montants à payer au loueur et de l'option d'achat, selon celle qui est la plus basse, au crédit de la rubrique « Dette financière » de l'état de situation financière consolidé. Ces biens sont amortis selon des critères similaires à ceux utilisés pour les biens propriété du Groupe ELECNOR de même nature.

Location simple

Les charges générées par les contrats de location simple sont imputées à la rubrique « Autres charges d'exploitation » du compte de résultat consolidé durant la vie du contrat en suivant la méthode de la comptabilité d'engagement.

Durant les exercices 2015 et 2014, les charges pour location enregistrées à la rubrique « Autres charges d'exploitation » du compte de résultat consolidé ci-joint se sont élevées respectivement à environ 46.778 et 58.774 milliers d'euros. Les contrats de location simple les plus significatifs du Groupe ELECNOR dans les exercices 2015 et 2014 sont ceux qui correspondent aux engins et éléments de transport, ainsi qu'aux immeubles utilisés dans le développement de son activité.

À la clôture de l'exercice 2015, le Groupe a convenu avec les preneurs les montants suivants de location minimums, conformément aux contrats actuels en vigueur, sans tenir compte de la répercussion des charges communes, des augmentations futures pour IPC, ni des actualisations futures de revenus convenus par contrat (en milliers d'euros) :

	Valeur Nominale	
	2015	2014
Contrats de location simple Montants minimums	▼	▼
Moins d'un an	20.977	30.647
Entre un et cinq ans	16.155	20.259
Plus de cinq ans	19.902	24.794
Total	57.034	75.700

Les montants des contrats de location simple minimums n'incluent pas les locations d'engins et d'éléments de transport qui sont loués pendant la durée des travaux qu'exécute le groupe, puisque les Administrateurs de la Société mère estiment qu'il n'y a pas d'engagements à long terme en ce qui concerne ces locations.

e) Coûts pour intérêts-

Les coûts pour intérêts directement imputables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'actifs qui requièrent nécessairement une période de temps substantielle pour être prêts à l'usage ou à la vente prévus, sont ajoutés au coût de ces actifs, jusqu'au moment où les actifs sont substantiellement préparés pour leur usage ou leur vente (Note 3.h). Les produits issus d'un investissement temporaire, de l'argent obtenu de prêts spécifiques qui n'a pas encore été investi en actifs qualifiés, sont déduits des coûts d'emprunt pouvant être incorporés dans le coût des actifs.

Les autres coûts pour intérêts sont reconnus dans les résultats dans la période où ils sont générés.

f) Monnaie étrangère-

La monnaie fonctionnelle de la Société mère est l'euro. Par conséquent, tous les soldes et transactions exprimés dans des monnaies différentes de l'euro sont considérés exprimés en monnaie étrangère.

Les opérations réalisées dans une monnaie différente de l'euro sont enregistrées en euros aux taux de change en vigueur au moment de la transaction. Durant l'exercice, les différences qui se produisent entre le taux de change comptabilisé et celui qui est en vigueur à la date du recouvrement ou du paiement sont enregistrées en charge ou au crédit des résultats, sauf dans les cas suivants :

- Écarts de change dérivés d'opérations de couverture ou « hedging » (Note 15).
- Écarts de change dérivés d'un passif en monnaie étrangère qui est traité en comptabilité comme une couverture pour l'investissement net de l'entreprise dans une entité étrangère.

Par ailleurs, la conversion des valeurs à revenu fixe, ainsi que les crédits et débits en monnaie autre que la monnaie fonctionnelle au 31 décembre de chaque année, est effectuée au taux de change de clôture. Les différences d'évaluation produites sont enregistrées en charge ou au crédit du poste « Écarts de change » du compte de résultat consolidé.

Les opérations réalisées en monnaie étrangère, dans lesquelles le Groupe ELEC NOR a décidé de mitiger le risque du taux de change moyennant la contraction de dérivés financiers ou autres instruments de couverture, sont enregistrées selon les principes décrits à la Note 3.m.

En général, les monnaies fonctionnelles des entités consolidées et associées sises à l'étranger coïncident avec leurs monnaies de représentation. De même, aucune des monnaies fonctionnelles des entités consolidées et associées établies à l'étranger ne correspond à des économies considérées hyper inflationnistes selon les critères établis à ce sujet par les Normes Internationales d'Information Financière, sauf dans le cas de Venezuela. À la clôture comptable des exercices 2015 et 2014, ces états financiers ont été ré-exprimés en termes de l'unité de mesure ayant cours aux 31 décembre 2015 et 2014. Les états financiers du Venezuela étaient élaborés en utilisant la méthode du coût historique et ont été ré-exprimés en appliquant un indice général des prix de 85 % (50 % en 2014). Au 31 décembre 2015, l'impact cumulé de cette réexpression dans les capitaux propres s'élève à environ 724 milliers d'euros (environ 1.211 milliers d'euros, au 31 décembre 2014).

La contre-valeur en euros des actifs et passifs monétaires en monnaie différente de l'euro maintenus par le Groupe ELEC NOR aux 31 décembre 2015 et 2014 répond au détail suivant :



Monnaie des soldes	Contre-valeur en milliers d'euros			
	2015		2014	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Peso argentin	9.710	5.624	9.053	11.137
Réal brésilien	615.420	409.103	666.760	508.431
Dollar américain	178.422	106.900	171.074	241.235
Dollar canadien	12.024	182.771	3.666	2.034
Bolivar vénézuélien	3.822	5.356	9.960	6.689
Peso chilien	36.339	84.796	29.698	15.092
Peso mexicains	63.083	60.843	38.867	31.632
Peso uruguayen	17.717	17.291	31.455	27.576
Dirham marocain	6.845	1.794	5.803	2.636
Dinar algérien	8.071	1.925	10.346	2.420
Lempira hondurien	19	-	478	-
Kwanza angolais	6.331	941	6.875	551
Peso dominicain	3.156	3.251	1.804	29
Livre sterling	19.468	13.850	7.488	6.029
Dinar jordanien	13.271	27.799	1.415	28.632
Dollar australien	29.881	3.621	20.036	16.282
Autres	5.995	789	6.477	1.885
Total	1.029.574	926.654	1.021.255	902.290

Le détail des principaux soldes en monnaie étrangère, selon la nature des postes qui les intègrent, est le suivant :

Nature des soldes	Contre-valeur en milliers d'euros			
	2015		2014	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Investissements financiers à long terme (*)	509.569	-	559.669	-
Stocks	14.571	-	12.106	-
Débiteurs	409.012	-	367.727	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	96.422	-	81.753	-
Créditeurs	-	334.010	-	603.121
Dette financière (Note 14)	-	592.644	-	299.169
Total	1.029.574	926.654	1.021.255	902.290

(*) Ils correspondent principalement aux actifs financiers pour concessions administratives (Note 11).

g) Impôt sur les bénéfices-

La charge pour l'impôt sur les Sociétés espagnol et les impôts de nature similaire applicables aux sociétés étrangères consolidées sont reconnus sur le compte de résultats consolidé, sauf quand ils sont la conséquence d'une transaction dont les résultats sont enregistrés directement dans les capitaux propres, auquel cas, l'impôt correspondant est enregistré lui aussi dans les capitaux propres.

La comptabilisation de la charge pour impôt sur les sociétés est effectuée par la méthode du passif basé sur le bilan général. Cette méthode consiste à déterminer les impôts anticipés et différés en fonction des différences entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur assiette fiscale, en utilisant les taux fiscaux que l'on estime objectivement être en vigueur quand les actifs et passifs seront réalisés (Notes 18 et 19).

Les impôts différés actifs et passifs générés par des débits et des versements directs sur les comptes de capitaux propres sont comptabilisés également au débit et au crédit des capitaux propres.

Les passifs pour impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporaires imposables, sauf si la différence temporaire découle de

la reconnaissance initiale du fonds de commerce dont l'amortissement n'est pas déductible aux effets fiscaux ou de la reconnaissance initiale (sauf dans un regroupement d'entreprises) d'autres actifs et passifs dans une opération qui n'affecte ni le résultat fiscal ni le résultat comptable.

Le Groupe ne reconnaît pas le passif d'impôt différé correspondant aux différences temporaires imposables associées aux investissements dans des subsidiaires ou à des participations dans des entités contrôlées conjointement, car il considère que si elles existent, il peut contrôler le moment de la réversion de la différence temporaire et qu'il est probable que celle-ci ne soit pas réversible dans un futur prévisible.

Groupe ELECNOR procède à la reconnaissance d'actifs pour impôts différés dès l'instant qu'il espère disposer de gains fiscaux futurs suffisants contre lesquels il puisse les rendre effectifs.

Par ailleurs, les déductions du montant pour éviter la double imposition et pour primes fiscales, et les bonifications de l'Impôt sur les Sociétés générées par des faits économiques qui ont eu lieu dans l'exercice diminuent la charge produite par l'Impôt sur les Sociétés, sauf s'il existe des doutes à propos de leur réalisation.

Conformément aux IFRS, les impôts différés sont classés comme des actifs ou des passifs non courants même s'il est estimé que leur réalisation aura lieu dans les douze prochains mois.

La charge pour l'impôt sur les bénéfices représente la somme de la charge pour l'impôt sur les bénéfices de l'exercice et de la variation dans les actifs et passifs pour impôts différés reconnus qui ne sont pas enregistrés dans les capitaux propres (Notes 18 et 19).

À l'occasion de chaque clôture comptable, les impôts différés enregistrés (tant les actifs que les passifs) sont révisés afin de vérifier qu'ils restent en vigueur, en y effectuant les corrections opportunes en fonction des résultats des analyses réalisées.

h) Immobilisations corporelles-

Les biens compris dans les immobilisations corporelles, qui sont entièrement pour le propre usage, sont enregistrés à leur coût d'acquisition moins l'amortissement cumulé et tout perte reconnue pour dépréciation de valeur. Toutefois, avant le 1er janvier 2004, Groupe ELECNOR a actualisé la valeur de certains actifs des immobilisations corporelles en vertu de diverses dispositions légales à ce sujet. Groupe ELECNOR, conformément aux IFRS, a considéré le montant de ces revalorisations comme une part du coût de ces actifs parce qu'il entend qu'elles équivalaient à l'évolution des indices des prix.

Quant aux coûts encourus après la mise en marche du bien, il faut tenir compte des circonstances suivantes :

- Les coûts dérivés de la maintenance du bien, c'est-à-dire, les coûts de réparation et conservation sont portés directement en charge de l'exercice.
- Dans les substitutions d'éléments on enregistre comme actif le coût de l'élément incorporé et l'on élimine le coût du substitué.

Les coûts capitalisés incluent les charges financières relatives au financement externe, exigibles durant la période de construction sur des chantiers dont la période de construction dépasse un an. Le total des charges financières cumulées activées à la rubrique « Immobilisations corporelles nettes » de l'actif de l'état de situation financière consolidé dans l'exercice 2015 s'élève à 57.068 milliers d'euros (48.332 milliers d'euros dans l'exercice 2014).

Les travaux réalisés par le Groupe pour ses propres immobilisations, sont reflétés au coût cumulé qui résulte de l'addition des coûts externes et des coûts internes, déterminés en fonction des propres consommations de matériels d'entrepôt et des coûts de fabrication, déterminés selon les taux horaires d'absorption similaires à ceux utilisés pour évaluer les stocks. Durant l'exercice 2015, les montants enregistrés à ce titre s'élèvent à environ 112.534 milliers d'euros (61.282milliers d'euros en 2014) et sont enregistrés à la rubrique « Autres produits d'exploitation » du compte de résultat consolidé, correspondant principalement à la construction de parcs éoliens et de lignes de transport d'énergie.

D'une manière générale, le Groupe ELECNOR amortit ses immobilisations corporelles en suivant la méthode linéaire, en distribuant le coût des actifs sur les années suivantes de vie utile estimée :



	Années de vie utile moyennes estimées	
	2015	2014
Constructions	33-50	33-50
Installations techniques et machines (*)	10-25	10-25
Outils	3-10	3-10
Mobilier et objets	3-10	3-10
Équipements pour le traitement de l'information	3-5	3-5
Éléments de transport	2-10	2-10
Autres immobilisations	3-10	3-10

(*) Il inclut les machines et les installations liées aux projets éoliens, principalement des aérogénérateurs.

Dans l'exercice 2015, et compte tenu de l'expérience acquise depuis le début de l'exploitation des parcs éoliens du Groupe et de la maintenance adéquate de leurs éléments, les Administrateurs ont réalisé une nouvelle estimation de la vie utile de ses actifs éoliens au Brésil, basée sur une étude technique menée en interne, soit une augmentation de 5 ans de ladite vie utile. Conformément aux critères décrits dans cette même note, le Groupe Ecnor a appliqué de manière prospective cette nouvelle vie utile à compter du 1er janvier 2015 pour les sociétés Ventos do Sul, S.A., Parques Eólicos Palmares, S.A., Ventos da Lagoa, S.A. et Ventos do Litoral Energia, S.A., soit une réduction de l'amortissement enregistré dans l'exercice 2015 d'environ 1.638 milliers d'euros, 885 milliers d'euros, 771 milliers d'euros et 758 milliers d'euros, respectivement.

Au cours de l'exercice 2014, le Groupe a effectué cette même analyse sur les actifs d'énergie éolienne en Espagne sur la base de ce qui a été décrit dans le paragraphe précédent, en l'augmentant de cinq ans. Le Groupe Ecnor a appliqué de manière prospective cette nouvelle vie utile à compter du 1er janvier 2014 pour les sociétés Galicia Vento, S.L., Eólicas Páramo de Poza, S.A. et Aerogeneradores del Sur, S.A., soit une réduction de l'amortissement enregistré dans l'exercice 2014 d'environ 3.942 milliers d'euros, 1.521 milliers d'euros et 1.788 milliers d'euros, respectivement. Les Administrateurs de la Société mère considèrent que la valeur comptable des actifs ne dépasse pas leur valeur récupérable, en calculant celle-ci en fonction des flux de caisse futurs que génèrent ces actifs (Note 3.k).

Étant donné que le Groupe ELECNOR n'est pas tenu de faire face aux coûts significatifs relatifs à la clôture de ses installations, l'état de situation financière consolidé ci-joint n'inclut aucune provision à ce titre.

j) Autres actifs incorporels-

Ce sont des actifs non monétaires identifiables, sans apparence physique, qui surgissent comme conséquence d'une affaire juridique ou qui ont été développés par les sociétés du Groupe. Ils sont reconnus initialement à leur coût d'acquisition ou de production et ils seront évalués ensuite à leur coût moins, selon les cas, leur amortissement cumulé correspondant et les pertes pour dépréciation qu'ils auront subies dès l'instant que l'obtention de bénéfices économiques sera probable et que leur coût pourra être mesuré avec fiabilité.

Actifs incorporels générés en interne

Les coûts d'activités de recherche sont reconnus comme charge dans la période dans laquelle ils sont engagés.

Les charges encourues dans le développement de divers projets sont enregistrées à l'actif, sous les conditions suivantes :

- Les coûts sont spécifiquement identifiés et contrôlés par projet et leur distribution dans le temps est nettement définie.
- Les Administrateurs peuvent prouver la manière selon laquelle le projet engendrera des bénéfices futurs.
- Le coût du développement de l'actif, qui inclut, le cas échéant, les coûts du personnel du Groupe ELECNOR dédié à ces projets, peut s'évaluer d'une manière fiable.

Les actifs incorporels générés en interne sont amortis linéairement tout au long de leur durée de vie utile.

Quand un actif incorporel généré en interne ne peut pas être reconnu, les coûts de développement sont reconnus comme une charge dans la période dans laquelle ils se produisent.

Actifs incorporels acquis séparément

Ils correspondent aux coûts encourus dans leur acquisition, en les amortissant linéairement au long de leur durée de vie utile estimée, qui est normalement de cinq ans.

j) Concessions administratives-

Le Groupe considère que les éléments correspondant aux concessions administratives qu'il maintient ne peuvent pas être reconnus comme des immobilisations corporelles puisque les contrats ne lui donnent pas le droit de les utiliser mais d'y avoir accès pour fournir un service public au nom du concédant.

En ce sens, le Groupe analyse en fonction des caractéristiques des contrats si ces derniers entrent dans le champ d'application de l'IFRIC 12 Accords de concession de services.

Pour les accords de concession inclus dans le champ d'application de l'IFRIC 12, les services de construction et de prestations de services sont comptabilisés selon la méthode comptable des produits ordinaires. À cet égard, les contrats de construction ou d'amélioration des infrastructures sont comptabilisés conformément à la méthode comptable applicable à ceux-ci et les services de maintenance et d'exploitations sont comptabilisés selon les dispositions de la méthode comptable relative aux prestations de services.

Puisque, d'après ces contrats, le Groupe prête divers services (construction, maintenance et service d'opération), les produits sont comptabilisés d'après la juste valeur de chaque service prêté.

Services de construction

Le montant reçu ou à recevoir pour la construction des infrastructures à exploiter est enregistré à sa juste valeur.

Ce montant sera comptabilisé comme un actif financier si la concessionnaire a un droit contractuel inconditionnel à recevoir ces montants de la part de la concédante, c'est-à-dire, indépendamment de l'utilisation du service public dont il s'agit par ses usagers. Par contre, il sera comptabilisé comme un actif incorporel si la réception de ces montants est soumise au risque de demande du service.

Ces actifs, après leur reconnaissance initiale, seront comptabilisés conformément à ce qui est expliqué pour chaque type d'actif dans les normes d'évaluation correspondantes (Notes 3.i et 3.m).

Services de maintenance et opération

Ils seront comptabilisés selon ce qui est expliqué à la Note 3.c.

k) Dépréciation de la valeur des actifs-

Le Groupe applique le critère d'évaluer l'existence d'indices permettant de mettre en évidence la détérioration potentielle de valeur des actifs non financiers assujettis à amortissement ou dépréciation, dans le but de vérifier si la valeur comptable des actifs mentionnés dépasse la valeur récupérable.

À la clôture de chaque exercice pour le cas du Fonds de Commerce, ou dès l'instant qu'il existe des indices de perte de valeur pour les autres actifs, le Groupe ELECNOR estime, par ledit « Test de dépréciation », l'existence possible de pertes de valeur qui réduisent la valeur récupérable de ces actifs à un montant inférieur à celui de leur valeur comptable. Si l'actif ne génère pas de flux de trésorerie récupérable indépendant d'autres actifs, le Groupe ELECNOR calcule le montant récupérable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient (Note 7). Lorsque le montant récupérable est inférieur à la valeur nette de l'actif sur les livres, la perte correspondante pour dépréciation est enregistrée en charge de la rubrique « Amortissements, dépréciation et dotations aux provisions » du compte de résultat consolidé. Les pertes de valeur comptabilisées dans un actif dans des exercices antérieurs sont reversées en crédit de cette rubrique quand se produit une variation dans les estimations de leur montant récupérable en augmentant la valeur de l'actif, dans les limites de la valeur comptable que l'actif aurait eue si l'assainissement n'avait pas été réalisé, sauf dans le cas d'assainissement du fonds de commerce, qui n'est pas réversible.

l) Stocks-

Cette rubrique de l'état de situation financière consolidé reprend les actifs que Groupe ELECNOR :

- Maintient pour leur vente dans le cours ordinaire de son activité ;
- A en cours de production, de construction ou de développement dans ce but sauf en ce qui concerne les travaux en cours, pour lesquels la reconnaissance de produits est réalisée comme indiqué à la Note 3.c ; ou
- Prévoit de les consommer dans le processus de production ou dans la prestation de services.

Les stocks sont évalués à la plus petite des deux valeurs suivantes : leur coût et leur valeur nette réalisable. Le coût inclut toutes les charges dérivées de leur acquisition et de leur transformation, y compris celles encourues pour les placer dans leurs conditions et leur emplacement actuels.

Si les stocks sont des produits qui ne sont pas normalement interchangeables entre eux, leur coût est établi spécifiquement, tandis que pour le reste on utilise la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette réalisable est le prix estimé de vente moins les coûts estimés pour achever leur production et ceux nécessaires pour effectuer la vente.



La composition de la rubrique « Stocks » du Groupe ELECNOR pour les exercices 2015 et 2014 est la suivante :

	Milliers d'euros	
	31/12/2015	31/12/2014
Matières premières et autres approvisionnements	9.380	5.028
Stocks commerciaux	1.111	169
Produits semi-finis et finis	4.543	6.425
	15.034	11.622

m) Instruments financiers-

Les instruments financiers sont classés au moment de leur reconnaissance initiale comme un actif financier, un passif financier ou un instrument des capitaux propres, en conformité avec le fonds économique de l'accord contractuel et les définitions de l'actif financier, du passif financier ou de l'instrument des capitaux propres, conformément aux dispositions de l'IAS 32 « Instruments financiers : présentation ». Les instruments financiers sont comptabilisés quand le Groupe devient une partie obligée du contrat ou d'une relation conformément aux dispositions de celle-ci.

Vu la nature des instruments financiers du groupe, les Administrateurs de la Société mère considèrent que leur montant comptable, qui est ajusté si une dépréciation est détectée, est une approximation valable de leur juste valeur.

Actifs financiers

Les actifs financiers sont enregistrés initialement à leur juste valeur plus les coûts inhérents à l'opération lorsque l'actif n'est pas reconnu comme un actif financier négociable.

Le Groupe ELECNOR classe ses actifs financiers, courants ou non courants, dans les catégories suivantes :

- Prêts et comptes à recouvrer générés par la propre entreprise. Ce sont ceux dont le montant est fixe ou déterminé et générés par les sociétés en échange de la fourniture d'argent, de biens ou de services directement à un créancier. Les actifs inclus dans cette catégorie sont évalués à leur « coût amorti ».
- Actifs financiers disponibles à la vente. Ce sont tous les instruments financiers non dérivés qui ne remplissent pas les conditions requises pour être inclus dans une autre catégorie d'instruments financiers et dont la quasi-totalité correspond à des investissements financiers en capital. Ces investissements figurent également dans l'état de situation financière consolidé à leur juste valeur. Sauf les pertes de valeur, les variations de cette valeur de marché sont enregistrées, en charge ou au crédit de la rubrique « Autres éléments du résultat global » et se cumulent dans la rubrique « Ajustements dans les capitaux propres pour évaluation » des capitaux propres consolidés, jusqu'au moment où se produit la cession de ces investissements, où le montant cumulé dans cette rubrique relative à ces investissements est imputé intégralement au compte de résultat consolidé.

La Direction du Groupe ELECNOR détermine la classification la plus appropriée à chaque actif au moment de son acquisition.

Groupe ELECNOR retire un actif financier de son état de situation financière quand les droits contractuels à percevoir un « cash flow » pour cet actif ont expiré ou si cet actif est vendu ou transmis à une autre société, en transférant de manière substantielle tous les risques et avantages qui lui sont associés.

Catégorie d'instruments financiers à juste valeur

Nous donnons ci-après une analyse des instruments financiers qui sont évalués aux 31 décembre 2015 et 2014 à la juste valeur après leur reconnaissance initiale, regroupés par niveau du 1 au 3, selon le système de calcul de la juste valeur :

- Niveau 1 : leur juste valeur est obtenue par l'observation directe de leur cours sur des marchés actifs pour des actifs et passifs identiques.
- Niveau 2 : leur juste valeur est déterminée par l'observation sur le marché d'inputs différents des prix inclus dans la catégorie 1, qui sont observés pour les actifs et passifs, soit directement (prix) ou indirectement (c'est-à-dire, obtenus des prix).
- Niveau 3 : leur juste valeur est déterminée par des techniques d'évaluation qui incluent des inputs pour les actifs et passifs non observés directement sur les marchés.

	Juste valeur au 31 décembre 2015			
	Milliers d'euros			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers non courants	▼	▼	▼	▼
Instruments financiers dérivés (Notes 11 et 15)	-	7.958	-	7.958
Participations nettes en capital (Note 11)	-	-	4.401	4.401
Passif non courant				
Instruments financiers dérivés (Note 15)	-	(35.145)	-	(35.145)
Passif courant				
Instruments financiers dérivés (Note 15)	-	(6.702)	-	(6.702)
	-	(33.889)	4.401	(29.488)

	Juste valeur au 31 décembre 2014			
	Milliers d'euros			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers non courants	▼	▼	▼	▼
Instruments financiers dérivés (Notes 11 et 15)	-	3.415	-	3.415
Participations nettes en capital (Note 11)	-	-	6.009	6.009
Passif non courant				
Instruments financiers dérivés (Note 15)	-	(40.252)	-	(40.252)
Passif courant				
Instruments financiers dérivés (Note 15)	-	(4.188)	-	(4.188)
	-	(41.025)	6.009	(35.016)

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers sont analysés par la Direction du Groupe ELECNO afin de vérifier s'il existe un indicateur objectif de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements survenus postérieurement à la reconnaissance initiale de l'actif, et si cet événement ayant causé la perte a un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif ou du groupe d'actifs financiers.

Le Groupe ELECNO considère comme indicateurs objectifs de la dépréciation de ses actifs financiers, entre autres, les suivants :

- La difficulté financière de l'émetteur ou de la contrepartie significative ;
- Le défaut ou retard dans le paiement ;
- La probabilité que le prestataire entre en banqueroute ou en réorganisation financière.

Trésorerie et autres moyens de trésorerie

Sous cette rubrique de l'état de situation financière consolidé est enregistré l'argent en caisse, les dépôts à vue et autres investissements à court terme de haute liquidité qui sont rapidement réalisables à la caisse et dont la valeur ne présente pas de risque de changements.

Passifs financiers

Les passifs financiers sont comptabilisés à leur juste valeur moins, le cas échéant, les coûts de transaction pouvant être attribués à l'émission de ceux-ci et, après la première comptabilisation, ils sont évalués selon le coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, hormis pour ceux classés dans la catégorie des instruments financiers dérivés à des fins de couverture qui sont évalués ultérieurement à leur juste valeur.



Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Les activités du Groupe sont exposées principalement aux risques financiers dérivés des variations de taux de change et des taux d'intérêt. Pour couvrir ces risques, Groupe ELECNOR utilise des assurances de change, « cross currency swaps » et des contrats de swap sur des taux d'intérêt aux fins de couverture.

Les dérivés financiers sont enregistrés initialement dans l'état de situation financière consolidé à leur juste valeur plus, s'il y en a et dans le cas de ceux qui accomplissent les critères de la comptabilité de couverture, les coûts de transaction qui sont directement attribuables au contrat de ces derniers, ou moins, s'il y en a, les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'émission de ces derniers, les ajustements de la valeur nécessaires étant intégrés par la suite afin de refléter leur valeur de marché à tout moment. Les bénéfices ou les pertes de ces fluctuations sont enregistrés de la manière suivante :

- Dans les couvertures de flux de caisse, les changements dans la valeur de marché des instruments financiers dérivés de couverture sont enregistrés, dans la part dans laquelle ces couvertures ne sont pas effectives, sur le compte de résultat consolidé, en enregistrant la part effective à la rubrique « Autres éléments du résultat global » et se cumulent dans la rubrique « Ajustements dans les capitaux propres pour évaluation » des capitaux propres. La perte ou le gain cumulé à cette rubrique est transféré au compte de résultat consolidé à mesure que l'élément couvert affecte le compte de résultat ou dans l'exercice dans lequel a lieu la cession.

Le Groupe ELECNOR réalise périodiquement un test de rendement de ses couvertures, élaboré de manière prospective et rétrospective. Toute opération de couverture est présentée en vue de son approbation au Conseil d'Administration de la Société du Groupe correspondante et au Conseil d'Administration d'Elecnor, S.A., et elle est documentée et signée par le Directeur Financier correspondant en suivant les conditions établies par l'IAS 39.

Au début de la couverture le Groupe désigne et documente formellement les opérations de couverture, ainsi que l'objectif et la stratégie qu'il assume par rapport à ces dernières. La comptabilisation des opérations de couverture n'est applicable que lorsqu'il est prévu que la couverture sera hautement efficace dès le début de la couverture et pendant les exercices suivants afin de compenser les changements dans la juste valeur ou dans les flux de trésorerie attribuables au risque couvert, pendant la période pour laquelle cette couverture a été désignée (analyse prospective) et lorsque l'efficacité réelle se situera dans une fourchette de 80-125 % (analyse rétrospective) et pourra être déterminée avec fiabilité.

- De la même façon, dans les couvertures des flux de trésorerie des transactions prévues, le Groupe évalue si ces transactions sont hautement probables ou si elles présentent une exposition aux variations des flux de trésorerie qui pourraient finalement avoir un impact sur le résultat de l'exercice.
- Au moment de la discontinuité de la couverture, la perte ou le gain cumulés à cette date à la rubrique « Ajustements dans les capitaux propres pour évaluation » sont maintenus à cette rubrique jusqu'à ce que soit réalisée l'opération couverte, moment où le bénéfice ou la perte de cette opération seront ajustés. Si l'on n'attend pas que l'opération couverte se produise, la perte ou le gain reconnu à cette rubrique sera imputé au compte de résultats.

Les dérivés implicites dans d'autres instruments financiers, le cas échéant, sont comptabilisés séparément quand leurs caractéristiques et risques ne sont pas étroitement liés aux instruments financiers dans lesquels ils sont implicites et à condition que l'ensemble ne soit pas comptabilisé à la valeur de marché, les variations de valeur étant enregistrées en charge ou au crédit du compte de résultats consolidé.

Autres passifs financiers

Ils comprennent les prêts, obligations et similaires et sont enregistrés initialement à leur juste valeur, nette des coûts directs d'émission, et ils sont enregistrés ensuite par la méthode du coût amorti en employant pour cela le taux d'intérêt effectif.

n) Actions propres en portefeuille-

Les actions propres en portefeuille du Groupe ELECNOR à la clôture de l'exercice sont enregistrées à leur coût d'acquisition et sont enregistrées en diminution de la rubrique « Capitaux propres – Autres réserves » de l'état de situation financière consolidé, pour un montant de 22.341 milliers d'euros, environ (22.264 milliers d'euros au 31 décembre 2014). Au 31 décembre 2015 elles représentaient 2,85 % (2,84 % au 31 décembre 2014) du capital émis à cette date (Note 13).

Les bénéfices et pertes obtenus par Groupe ELECNOR dans la cession de ces actions propres sont enregistrés également à la rubrique « Capitaux propres – Autres réserves » de l'état de situation financière consolidé ci-joint.

o) Provisions-

La politique du Groupe est celle de constituer des provisions pour le montant estimé nécessaire pour faire face efficacement aux responsabilités, légales ou implicites, probables ou certaines, issues de contingences, de litiges en cours ou d'obligations, qui surgissent comme

résultat d'événements passés, à condition que soit probable le fait de se défaire de ressources et qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable de leur montant. Leur dotation est effectuée à la naissance de la responsabilité ou de l'obligation (Note 16) en charge de la rubrique du compte de résultats correspondante selon la nature de l'obligation pour la valeur présente de la provision quand l'effet de l'actualisation de l'obligation est significatif.

Par ailleurs, les passifs contingents ne sont pas comptabilisés s'ils correspondent à des obligations possibles (qui dépendent du fait que se produisent ou non des événements futurs incertains) ou à des obligations présentes qui ne remplissent pas la condition de reconnaissance de provision (parce qu'elles ne sont pas probables ou parce que leur montant ne peut être quantifié avec fiabilité (Note 16)).

p) Indemnités de licenciement-

Les indemnités de licenciement sont reconnues à la date antérieure entre celle où le Groupe ne peut plus retirer son offre et celle où sont reconnus les coûts d'une restructuration que représente le versement d'indemnités de licenciement.

Dans le cas des indemnités de licenciement découlant de la décision des employés d'accepter une offre, il est considéré que le Groupe ne peut plus retirer son offre à la date antérieure entre celle où le Groupe ne peut plus retirer son offre et celle où prend effet une restriction sur la capacité du Groupe à retirer son offre.

Dans le cas des indemnités de licenciement involontaire, il est considéré que le Groupe ne peut plus retirer son offre quand il a communiqué le plan aux employés concernés ou aux représentants syndicaux, et les actions nécessaires afin de le compléter indiquent qu'il est improbable qu'il se produise des changements significatifs dans ce plan, et quand le nombre d'employés qui vont être licenciés a été identifié, ainsi que la catégorie de l'emploi ou des fonctions et le lieu de travail et la date de licenciement prévue, le Groupe établissant alors les indemnités de licenciements que les employés vont percevoir, avec suffisamment de détails afin que les employés puissent déterminer le type et le montant des rétributions qu'ils recevront au moment du licenciement. Dans les comptes annuels consolidés, une provision a été enregistrée à ce titre pour un montant de 1.885 milliers d'euros (4.162 milliers d'euros en 2014).

q) Subventions officielles-

Les subventions de capital non remboursables accordées par des organismes officiels sont enregistrées au moment de leur concession pour le montant accordé à la rubrique « Passif non courant - Subventions » de l'état de situation financière et sont imputées aux résultats de chaque exercice proportionnellement à la dépréciation comptable expérimentée dans la période par les actifs subventionnés.

Au 31 décembre 2015, le Groupe ELECNOR a reçu des subventions de capital pour un montant de 7,1 millions d'euros (14,5 millions d'euros en 2014), non encore imputées aux résultats. Au 31 décembre 2014, ces subventions correspondent principalement à des aides accordées par le Gouvernement de Castille-León à la société dépendante Deimos Imaging, S.L. pour un projet de construction d'un satellite qui est achevé, et à une subvention accordée par le ministère de l'Industrie, du Tourisme et du Commerce à la société dépendante Deimos Castilla La Mancha, S.L.U. pour développer un centre de spécification, conception, développement, intégration, vérification et exploitation de systèmes spatiaux d'observation de la Terre, ayant la capacité suffisante de créer des satellites d'observation, ainsi que d'autres coûts associés à la construction d'un satellite d'observation de la Terre. Au cours de l'exercice 2015, les subventions accordées à Deimos Imaging, S.L.U. et celles partiellement accordées à Deimos Castilla la Mancha, S.L.U. ont été supprimées suite à la sortie de Deimos Imaging, S.L.U. et de la société résultant de la scission partielle de la société Deimos Castilla la Mancha, S.L.U. (DOT Imaging, S.L.U.) du Groupe Elecnor (voir note 2.g). Le montant des subventions officielles de capital imputé au résultat dans l'exercice 2015 a été de 789 milliers d'euros environ (451 milliers d'euros en 2014) et sont enregistrés à la rubrique « Autres produits d'exploitation ».

Les subventions à l'exploitation sont imputées aux résultats dans l'exercice dans lequel se produisent les charges subventionnées correspondantes. La rubrique « Autres produits d'exploitation » des comptes de résultats consolidés correspondant aux exercices 2015 et 2014 inclut respectivement à ce titre des montants d'environ 4.107 et 3.064 milliers d'euros, respectivement. La plupart des subventions d'exploitation reçues par le Groupe ELECNOR dans l'exercice 2015 se rapportent aux coûts supportés par Deimos Space, S.L.U. et ses filiales dans le développement de leurs activités.

r) Instruments de capital-

Les instruments de capital émis par les sociétés du Groupe ELECNOR sont enregistrés dans les capitaux propres, pour le montant reçu, net des coûts directs d'émission.

s) État des changements dans les capitaux propres-

Les normes applicables établissent que certaines catégories d'actifs et de passifs soient enregistrées à leur juste valeur avec une contrepartie dans les capitaux propres. Ces contreparties, dénommées « Ajustements en capitaux propres pour évaluation », sont incluses dans les capitaux propres du Groupe, nettes de leur effet fiscal, qui a été enregistré, selon les cas, comme impôts différés d'actif ou passif. Dans cet état sont



présentées les variations qui se sont produites dans l'exercice dans les « Ajustements dans les capitaux propres pour évaluation » détaillés par concept, plus les résultats générés dans l'exercice plus/moins, selon les cas, les ajustements effectués pour changements des critères comptables ou pour erreurs d'exercices antérieurs. Il inclut également les variations dans le capital et les réserves expérimentées dans l'exercice.

t) État des flux de trésorerie consolidé-

Dans l'état des flux de trésorerie consolidés, préparé selon la méthode indirecte, on a utilisé les expressions suivantes, dans le sens indiqué :

- Flux de trésorerie. Entrées et sorties d'argent liquide et de ses équivalents, ceux-ci étant entendus comme les investissements à court terme de grande liquidité et sans risque significatif d'altération de leur valeur.
- Activités d'exploitation. Activités typiques des entités qui forment Groupe ELECNOR, et autres activités qui ne peuvent pas être qualifiées d'investissement ou de financement.
- Activités d'investissement. Celles d'acquisition, cession ou disposition par d'autres moyens d'actifs à long terme et autres investissements non inclus dans la trésorerie et ses équivalents.
- Activités de financement. Activités qui produisent des changements dans la taille et la composition des capitaux propres et des passifs qui ne font pas partie des activités d'exploitation.

u) Bénéfices par action-

Le bénéfice de base par action est calculé comme le quotient de la division du bénéfice net de la période attribuable à ELECNOR par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant cette période, sans inclure le nombre moyen d'actions d'ELECNOR en portefeuille.

De son côté, le bénéfice par action dilué est calculé comme le quotient de la division du résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant la période, ajusté par la moyenne pondérée des actions ordinaires qui seraient émises si toutes les actions ordinaires potentielles étaient converties en actions ordinaires de la société.

Aux 31 décembre 2015 et 2014, le bénéfice de base par action coïncide avec le dilué, puisqu'il n'y a pas eu d'actions potentielles en circulation durant cet exercice.

v) Dividende-

L'acompte sur dividende approuvé par le Conseil d'Administration durant l'exercice 2015 est diminué des fonds propres du Groupe ELECNOR (Note 5). Cependant, le dividende complémentaire proposé par le Conseil d'Administration d'ELECNOR à son Assemblée Générale d'actionnaires n'est pas déduit des fonds propres tant que celle-ci ne l'a pas approuvé.

w) Informations financières par segment-

Un segment d'exploitation et une composante du Groupe qui réalise des activités qui peuvent fournir des produits ordinaires et entraîner des dépenses, dont les résultats d'exploitation sont révisés régulièrement par la plus haute autorité en matière de prises de décision portant sur l'exploitation du Groupe, afin de se prononcer sur les ressources qui doivent être assignées au segment, évaluer ses performances et pour lequel des informations financières distinctes sont disponibles.

x) Environnement-

Le Groupe effectue des opérations dans le but principal de prévenir, réduire ou réparer les dégâts susceptibles d'être provoqués par ses activités sur l'environnement.

Les charges liées aux activités environnementales sont inscrites en tant qu'Autres charges d'exploitation durant l'exercice où elles sont encourues.

Les éléments des immobilisations corporelles acquis dans le but d'être utilisés de façon durable durant son activité et dont la finalité principale est de minimiser l'impact environnemental et de protéger et améliorer l'environnement, y compris la réduction ou élimination de la pollution future des opérations du Groupe, sont inscrits en tant qu'actifs au moyen de l'application de critères d'évaluation, présentation et ventilation cohérents avec ceux qui sont mentionnés dans la Note 3.h.



4. POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

ELECNOR est exposée à certains risques financiers qu'elle gère moyennant le regroupement de systèmes d'identification, mesure, limitation de concentration et supervision. La gestion et la limitation des risques financiers s'effectuent de manière coordonnée entre la Direction Corporative et les différentes Unités d'Activité et Filiales qui composent le Groupe. Les opérations relatives à la gestion des risques financiers sont approuvées au plus haut niveau de décision et conformément aux normes, aux politiques et aux procédures établies.

a) Risque de marché (principalement pour risque de taux de change, taux d'intérêt et autres risques de prix)-

Risque de taux de change-

Le risque de marché concernant le taux de change est la conséquence des opérations que mène le Groupe sur les marchés internationaux dans le cours de ses opérations. Une part des produits et charges d'approvisionnements est exprimée en monnaies distinctes de la monnaie fonctionnelle. C'est pourquoi pourrait exister le risque que les fluctuations dans les taux de change de ces monnaies par rapport à la monnaie fonctionnelle puissent affecter les bénéfices du Groupe (Note 3.f).

Pour gérer et minimiser ce risque ELECNOR utilise des stratégies de couverture, puisque l'objectif est de générer des bénéfices uniquement à travers le développement des activités ordinaires qu'elle mène et non pas à travers la spéculation sur les fluctuations du taux de change.

Les instruments utilisés pour obtenir cette couverture sont essentiellement l'endettement référencé à la devise de recouvrement du contrat, les assurances de change et les opérations de swap au moyen desquels ELECNOR et l'entité financière échangent les courants d'un prêt exprimé en euros pour les courants d'un autre prêt exprimé dans autre devise, ainsi que l'utilisation de « panier de monnaies » pour couvrir des financements mixtes indexés à différentes devises.

La principale devise face à l'euro dans laquelle la Société mère a opéré dans les exercices 2015 et 2014 est le réal brésilien, et la sensibilité est la suivante :

Exercice	Augmentation/baisse du taux de change	Milliers d'euros Effet sur le résultat avant impôts	Effet sur les capitaux propres avant impôts
	▼	▼	▼
2015	5 %	(2.426)	(1.698)
	-5 %	2.682	1.877

Exercice	Augmentation/baisse du taux de change	Milliers d'euros Effet sur le résultat avant impôts	Effet sur les capitaux propres avant impôts
	▼	▼	▼
2014	5 %	(2.236)	(1.565)
	-5 %	2.472	1.730

Risque de taux d'intérêt-

Les variations dans les taux d'intérêt modifient la juste valeur des actifs et passifs qui produisent un intérêt à taux fixe ainsi que les flux futurs des actifs et passifs référencés à un taux d'intérêt variable. ELECNOR bénéficie d'un financement externe pour la réalisation de ses opérations, en rapport essentiellement avec la promotion, la construction et l'exploitation des parcs éoliens, des projets thermo-solaires et des concessions d'infrastructures électriques, et qui sont réalisés sous la modalité de « Project financing ». Ce type de contrats requiert que soient clos contractuellement les Risques d'Intérêt moyennant des contrats d'instrument de couverture de taux.

Tant pour les financements de type Project Financing, que pour les financements corporatifs, l'endettement est établi contractuellement à un taux variable, en utilisant, s'il y a lieu, des instruments de couverture pour minimiser le risque d'intérêt du financement. Les instruments de couverture qui sont spécifiquement assignés à de dette financière et qui ont au maximum les mêmes montants nominaux et les mêmes dates d'échéance que les éléments couverts, sont essentiellement des « swaps » des taux d'intérêts (IRS), dont la finalité est d'avoir un taux d'intérêt fixe pour les financements concertés à l'origine à des taux d'intérêt variables. Quoiqu'il en soit, les couvertures de taux d'intérêt sont contractées selon un critère d'efficacité comptable.



La sensibilité de la dette du Groupe Elecnor face aux fluctuations du taux d'intérêt, en considérant les instruments de couverture existants (Notes 14 et 15), est la suivante :

Exercice	Milliers d'euros		
	Augmentation/baisse du taux d'intérêt (points de base)	Effet sur les capitaux propres (avant impôts)	Effet sur le résultat (avant impôts)
2015	+50	1.112	(1.588)
	-50	(1.112)	1.588

Exercice	Milliers d'euros		
	Augmentation/baisse du taux d'intérêt (points de base)	Effet sur les capitaux propres (avant impôts)	Effet sur le résultat (avant impôts)
2014	+50	1.922	(2.745)
	-50	(1.922)	2.745

b) Autres risques de prix-

De même, le Groupe est exposé au risque que ses flux de caisse et ses résultats soient affectés, entre autres, par l'évolution du prix de l'énergie. Dans ce sens, pour gérer et minimiser ce risque, le Groupe utilise ponctuellement des stratégies de couverture (Note 15).

c) Risque de liquidité-

Le risque de liquidité est mitigé par la politique consistant à maintenir la trésorerie et les instruments hautement liquides et non spéculatifs à court terme, comme l'acquisition temporaire de Bons du Trésor avec condition de rachat non optionnel et impositions en dollars à très court terme à travers des entités de crédit de premier ordre afin de pouvoir honorer ses engagements futurs, ainsi que les contrats de facilités de crédit engagées pour un montant suffisant pour supporter les besoins prévus. Dans ce sens, le Groupe dispose à la clôture 2015 de facilités de crédit engagées non utilisées qui représentent un montant de 538 millions d'euros environ (570 millions d'euros, environ, à la clôture 2014) (Note 14).

d) Risque de crédit-

Le principal Risque de Crédit est attribuable à des comptes à recouvrer pour des opérations commerciales, dans la mesure où une contrepartie ou un client n'honore pas ses engagements contractuels. Pour mitiger ce risque, on opère avec des clients présentant un historique de crédit approprié ; en outre, vu l'activité et les secteurs dans lesquels opère la groupe, Elecnor dispose de clients de haute qualité de crédit. Toutefois, dans des ventes internationales à des clients non récurrents, on utilise des mécanismes tels que les avances, la lettre de crédit irrévocable et couverture de polices d'assurance pour garantir le recouvrement. Une analyse de la solvabilité financière du client est par ailleurs réalisée et des conditions spécifiques sont incluses dans le contrat afin de garantir le recouvrement.

Dans le cas des parcs éoliens, l'énergie produite, selon le cadre réglementaire électrique en vigueur, est vendue sur le Marché Ibérique d'Électricité (MIBEL), en recouvrant les produits de l'opérateur du marché OMIE, avec un système de garantie de paiements et de la Commission nationale des marchés et de la concurrence (CNMC), entité régulatrice des marchés énergétiques d'Espagne, dépendant du Ministère de l'Industrie. Pour leur part, Ventos do Sul Energia, S.A., Parques Eólicos Palmares, S.A., Ventos da Lagoa, S.A., Ventos do Litoral Energia, S.A. et Ventos dos Índios Energia, S.A. (Brésil) ont signé des contrats de vente de l'énergie électrique qu'elles produisent pour une période de 20 ans par le biais de contrats à long terme conclus avec les compagnies de distribution électrique brésiliennes correspondantes, de même que les sociétés brésiliennes concessionnaires d'infrastructures électriques ont des accords de distribution d'énergie avec des clients de haute qualification, ce qui, avec les restrictions imposées par le propre système de transmission, écarte la possibilité d'insolvabilité.

En outre, en ce qui concerne les lignes de transmission, concrètement celles pour lesquelles le Groupe fournit ses services au Brésil selon un régime de concession, l'Opérateur national des systèmes électriques (Operador Nacional do Sistema Elétrico - ONS) est chargé de coordonner les recouvrements et les paiements du système et indique tous les mois à la société concessionnaire les entreprises qui doivent la payer : productrices, grands consommateurs, entreprises de transmission connectés au système. Ces sociétés ont déposé avant même de se connecter au système une garantie qui est exécutée en cas de défaut de paiement, suite à quoi elles sont immédiatement déconnectées du système, puis l'obligation de paiement est répartie automatiquement entre le reste des utilisateurs du système. De cette manière, le système électrique national garantit le paiement à la concessionnaire.

Les lignes de transmission du Chili, quant à elles, appartiennent au système de transmission principale, pour lequel le centre de gestion économique de chargement du système correspondant CDEC-SIC (Centro de Despacho Económico de Carga del Sistema- Sistema Interconectado) ou CDEC-SING (Sistema Interconectado del Norte Grande) est chargé de coordonner les flux de paiements des producteurs aux transmetteurs. La garantie de recouvrement du système de transmission principale repose sur un protocole selon lequel le CDEC déconnecte le producteur du système en cas de défaut de paiement, puis répartit l'obligation de paiement entre le reste des producteurs utilisateurs du système.

Dans une conjoncture économique comme l'actuelle, ce risque est marqué comme un risque prépondérant sur le reste des risques financiers. Dans cette situation, Elecnor continue de prendre toutes les mesures possibles pour le mitiger et procède à des analyses périodiques de son exposition au risque de crédit, en réalisant les corrections opportunes de la valeur dues à la dépréciation (Note 3.k).

Quant au risque régulateur et, en particulier, celui qui est lié aux énergies renouvelables, Elecnor mène un suivi détaillé afin de recueillir de façon adéquate son impact dans le compte de résultat.

5. DISTRIBUTION DU RÉSULTAT

Le Conseil d'Administration d'ELECNOR, S.A. (Société mère du Groupe ELECNOR) proposera à sa réunion du mois de mars, comme dans les exercices antérieurs, la distribution du résultat de l'exercice 2015, en établissant donc alors la part de ce dernier qui sera destinée au dividende complémentaire et aux réserves libres.

Dans ce sens, le Conseil d'Administration de la Société mère a approuvé à sa réunion du 18 novembre 2015 la distribution d'un acompte sur dividende de l'exercice 2015 pour un montant de 4.350 milliers d'euros, environ, lequel a été enregistré en diminuant les capitaux propres à la rubrique « Acompte sur dividende de l'exercice » du passif de l'état de situation financière consolidé ci-joint, qui a été versé le 13 janvier 2016. Lors de l'Assemblée Générale du 20 mai 2015, un dividende complémentaire a été distribué pour un montant de 17.574 milliers d'euros, correspondant à un dividende par action de 0,25 euros et compte tenu de l'acompte sur dividende de l'exercice 2014 versé en janvier 2015 pour un montant de 4.193 milliers d'euros.

L'état comptable prévu de la Société mère dressé conformément aux exigences légales (article 277 du Texte Remanié de la Loi des Sociétés de Capital), qui met en évidence l'existence d'une liquidité suffisante pour distribuer le dividende, a été le suivant :



SITUATION DU CIRCULANT AU 31 OCTOBRE 2015
(À l'exclusion des Stocks et Comptes de régularisation)

Milliers d'euros

Valeurs réalisables-	▼
Clients	604.799
Autres comptes	111.310
	716.109
Dettes à court terme	
Fournisseurs	259.938
Prêts à court terme	116.560
Autres comptes	106.072
	482.570
Total circulant	233.539
Trésorerie au 31/10/2014	
Comptes de caisse/banques (y compris monnaie étrangère)	28.802
Total trésorerie	28.802
Acompte sur dividende brut proposé- (0,05 euros pour 87.000.000 actions)	4.350
% sur le bénéfice net à cette date	28,84 %
% sur le solde circulant + trésorerie	1,66 %

6. INFORMATION PAR SEGMENT

L'IAS 8 requiert que les segments opérationnels soient identifiés d'après l'information que la gérance de l'entité utilise pour prendre des décisions au sujet de questions concernant les opérations. Dans ce sens, les Administrateurs de la Société mère considèrent que les segments dont ils doivent donner l'information parce qu'ils constituent la base sur laquelle le Groupe prend ses décisions pour assigner des ressources et dont les résultats d'opération sont révisés régulièrement par la première autorité pour évaluer leur rendement, sont les segments des Infrastructures et Patrimoine. Par ailleurs, sur chacun de ces marchés sont obtenus des produits correspondant aux différentes activités que mène le Groupe.

a) Information sur les segments d'activité-

Les actifs et passifs d'usage général, ainsi que les résultats générés par eux n'ont pas fait l'objet d'une assignation aux autres segments. De même, les postes de conciliation qui surgissent de la comparaison du résultat de l'intégration des états financiers des différents segments d'opération (qui sont dressés selon des critères de gestion) avec les états financiers consolidés du Groupe ELECNOR n'ont pas fait non plus l'objet d'une assignation. Dans l'information donnée ci-après ces éléments apparaissent sous la rubrique de « Corporatifs ».

L'information relative aux segments d'opération est détaillée ci-après :

a) Le détail des rubriques du compte de résultat par segment aux 31 décembre 2015 et 2014 est le suivant :

Exercice 2015	Milliers d'euros			Total au 31/12/2015
	Infrastructures	Patrimoine	Corporatifs	
Compte de résultat	▼	▼	▼	▼
Chiffre d'affaires	1.765.753	200.098	(84.708)	1.881.143
Résultat d'exploitation	70.094	66.747	(12.409)	124.432
Produits d'intérêts	-	72.839	4.068	76.907
Charges d'intérêts	(2.234)	(74.880)	(15.619)	(92.733)
Variation de la juste valeur des instruments financiers	-	-	(174)	(174)
Écarts de change	-	13.020	1.459	14.479
Dépréciation et résultats pour cession des immobilisations financières-	-	1.951	860	2.811
Participation au bénéfice net des entreprises associées	-	(8.294)	11.332	3.038
Impôt sur les gains	(22.662)	(25.487)	9.722	(38.427)
Résultats minoritaires	-	(24.820)	149	(24.671)
Résultat consolidé Société mère	45.198	21.075	(611)	65.662

Exercice 2014	Milliers d'euros			Total au 31/12/2014
	Infrastructures	Patrimoine	Corporatifs	
Compte de résultat	▼	▼	▼	▼
Compte de résultat				
Chiffre d'affaires	1.518.210	195.488	10.030	1.723.728
Résultat d'exploitation	79.636	61.700	(6.498)	134.838
Produits d'intérêts	-	71.904	7.578	79.482
Charges d'intérêts	(2.547)	(76.639)	(12.141)	(91.327)
Variation de la juste valeur des instruments financiers	-	(1.796)	(54)	(1.850)
Écarts de change	-	12.207	(5.222)	6.985
Dépréciation et résultats pour cession des immobilisations financières-	-	5.334	277	6.985
Participation au bénéfice net des entreprises associées	-	(16.304)	(1.482)	(17.786)
Impôt sur les gains	(25.206)	(24.253)	4.509	(44.950)
Résultats minoritaires	-	(11.630)	(831)	(12.461)
Résultat consolidé Société mère	51.883	20.522	(13.863)	58.542



b) Le détail des actifs et passifs par segment aux 31 décembre 2015 et 2014 est le suivant :

Exercice 2015	Milliers d'euros			Total au 31/12/2015
	Infrastructures	Patrimoine	Corporatifs	
Actif-				
Immobilisations corporelles	145.794	1.081.415	(27.328)	1.199.881
Actifs incorporels	38.784	54.113	936	93.833
Impôts différés actifs	9.241	36.994	34.199	80.434
Stocks	38.164	2.902	-	41.066
Débiteurs	984.575	53.416	(2.692)	1.035.299
Investissements comptabilisés par la méthode de la mise en équivalence	15.970	91.203	17.460	124.633
Actifs financiers non courants	114.226	479.211	(8.358)	585.079
Actifs non courants détenus en vue de la vente	4.058	-	-	4.058
Autres actifs (*)	225.586	111.426	243	337.255
Total actif	1.576.398	1.910.680	14.460	3.501.538
Passif et capitaux propres-				
Dettes financières non courantes	32.061	806.725	306.639	1.145.425
Provisions pour risques et charges	7.147	4.557	-	11.704
Produits différés et subventions	6.920	6.762	-	13.682
Autres passifs non courants	7.563	17.655	-	25.218
Impôts différés passifs	10.248	52.724	3.989	66.961
Dettes financières courantes	183.492	112.244	1.846	297.582
Dettes non financières courantes	1.109.524	90.838	234	1.200.596
Autres passifs et capitaux propres (**)	94.932	877.465	(232.027)	740.370
Total Passif	1.451.887	1.968.970	80.681	3.501.538

(*) Il inclut essentiellement la rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie ».

(**) Il inclut, principalement, les capitaux propres du Groupe.

Exercice 2014	Milliers d'euros			Total au 31/12/2014
	Infrastructures	Patrimoine	Corporatifs	
Actif-				
Immobilisations corporelles	154.667	1.073.644	(20.162)	1.208.149
Actifs incorporels	41.327	56.430	-	97.757
Impôts différés actifs	11.191	37.048	30.016	78.255
Stocks	39.885	4.206	-	44.091
Débiteurs	919.311	77.167	34.591	1.031.069
Investissements comptabilisés par la méthode de la mise en équivalence	396	59.165	15.698	75.259
Actifs financiers non courants	108.618	533.206	89.495	731.319
Actifs non courants détenus en vue de la vente	4.204	-	-	4.204
Autres actifs (*)	166.043	92.828	7.556	266.427
Total actif	1.445.642	1.933.694	157.194	3.536.530
Passif et capitaux propres-				
Dette financière non courante	41.580	874.490	305.544	1.221.614
Provisions pour risques et charges	6.765	6.612	-	13.377
Produits différés et subventions	14.266	6.652	550	21.468
Autres passifs non courants	10.042	9.515	16	19.573
Impôts différés passifs	6.352	48.378	3.812	58.572
Dette financière courante	189.712	103.850	2.249	295.811
Dettes non financières courantes	996.733	91.910	7.737	1.096.380
Autres passifs et capitaux propres (**)	86.069	922.210	(198.544)	809.380
Total Passif	1.351.549	2.063.617	121.364	3.536.530

(*) Il inclut essentiellement la rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie ».

(**) Il inclut, principalement, les capitaux propres du Groupe.

b) Information relative aux produits et services-

Les secteurs dans lesquels le Groupe ELECNOR mène ses activités sont :

- Électricité
- Installations
- Gaz
- Génération d'énergie
- Chemins de fer
- Construction
- Environnement et eau
- Infrastructures de télécommunications
- Systèmes de télécommunications
- Maintenance

La génération d'énergie électrique (dans le secteur de Génération d'énergie) à travers les parcs éoliens et centrales thermo-solaires, principalement, est une des activités du Groupe ELECNOR réalisée à travers du sous-groupe Enerfin, en ce qui concerne les parcs éoliens, et Celeo Termosolar, S.L. (sous-groupe Celeo), en ce qui concerne les centrales thermo-solaires. Ces deux activités font partie du segment patrimonial.

L'activité de génération électrique des sociétés dépendantes espagnoles intégrées dans le Groupe ELECNOR est régie par la Loi 54/1997, du 27 novembre, du secteur électrique, ainsi que par les dispositions réglementaires postérieures qui la développent.



Le 27 mars 2004 a été publié le Décret Royal 436/2004, du 12 mars, portant établissement de la méthodologie pour l'actualisation, la systématisation et la refonte du régime juridique et économique de l'activité de production d'énergie en régime spécial. Ce Décret établit deux options de rétribution pour choisir les installations de production d'électricité en régime spécial. La première se base sur la cession de l'électricité à l'entreprise de distribution d'énergie électrique à un prix fixe consistant en un pourcentage sur le prix du tarif électrique moyen défini à l'article 2 du Décret Royal 1432/2002 du 27 décembre, qui se situe entre 90 % et 80 % durant toute la durée de vie utile de l'installation. La seconde suppose de vendre l'électricité sur le marché de gros au prix qui en résulte plus une incitation et une prime de 10 % et 40 %, respectivement, du tarif électrique moyen.

Ce régime est entré en vigueur le 28 mars 2004, en établissant un régime transitoire jusqu'au 1er janvier 2007 pour les installations visées par le Décret Royal 2818/1998, durant lequel le nouveau régime économique ne leur serait pas applicable, à moins qu'elles le choisissent, en renonçant expressément à l'antérieur, dont elles ne pourraient plus bénéficier. Le Groupe n'a pas choisi cette disposition transitoire.

Le 26 mai 2007 a été publié le Décret Royal 661/2007, du 25 mai, portant régulation de l'activité de production d'énergie électrique en régime spécial. Ce Décret Royal établit deux options de rétribution pour choisir les installations de production d'énergie électrique en régime spécial. La première se base sur la vente de toute l'énergie produite à l'entreprise de distribution d'énergie électrique à un prix fixe et indépendant du tarif électrique moyen. La seconde option consiste à vendre l'énergie sur le marché de production d'énergie électrique, en touchant le prix de marché plus une prime, avec un mécanisme par lequel la rétribution de la prime est variable en fonction du prix de marché, avec établissement d'une limite inférieure et d'une limite supérieure pour le prix final à toucher par le producteur.

Ce régime est entré en vigueur le 1er janvier 2008, en établissant une période transitoire jusqu'au 31 décembre 2012 pour les installations visées par le Décret Royal 436/2004, durant laquelle le nouveau régime économique ne sera pas applicable, à moins qu'elles le choisissent en renonçant expressément à l'antérieur.

La Première Disposition Transitoire du Décret Royal 661/2007 établit que les installations éoliennes avec procès-verbal de mise en marche définitive antérieur au 1er janvier 2008 pouvaient choisir entre rester sous le régime économique du Décret Royal 436/2004 ou se placer sous le nouveau régime tarifaire. Le Groupe a pris la décision de rester dans le cadre tarifaire du Décret Royal 436/2004. Toutefois, à partir du 1er janvier 2013, l'exploitation des parcs éoliens et des centrales thermo-solaires appartenant au Groupe mentionnés antérieurement, sera régie selon les normes prévues dans le Décret Royal 661/2007 et ses amendements postérieurs.

Le 19 juin 2009, a été publié le Décret Royal 1011/2009, qui établissait que la Commission Nationale d'Énergie (CNE) liquiderait à partir du 1er novembre 2009, en substitution des entreprises de distribution, les primes équivalentes, les primes, les incitations et compléments aux installations affectées par le régime économique établi dans le Décret Royal 661/2007, du 25 mai, dans le Décret Royal 436/2004, du 12 mars et dans le Décret Royal 1578/2008, du 26 septembre et toute réglementation qui les substitue. Il établit également qu'il correspond à la Commission Nationale d'Énergie de superviser l'accomplissement des normes et procédures liées aux changements de fournisseur, ainsi que l'activité de l'Office de Changements de Fournisseur.

Dans l'exercice 2010 est entré en vigueur le Décret Royal 1565/2010, le Décret Royal 1614/2010 et le Décret Royal-Loi 14/2010, qui ont modifié certains aspects relatifs à l'activité de production d'énergie électrique en régime spécial, dont notamment le régime tarifaire, modifié par une limitation du nombre d'heures à partir du 1er janvier 2011 pour lesquelles est applicable le tarif primé établi par la régulation d'origine. Durant les exercices 2012 et 2013 la limitation de prime à la facturation des sociétés dépendantes en exploitation n'a pas été appliquée, car la production nationale n'a pas dépassé la limite d'heures moyenne établie pour l'application de cette limitation.

Le 28 décembre 2012 a été promulguée la loi 15/2012, du 27 décembre, de mesures fiscales pour la durabilité énergétique, qui établit un nouvel impôt à la valeur de la production d'énergie électrique qui frappe la réalisation d'activités de production et l'incorporation au système électrique d'énergie électrique dans le système électrique espagnol. La base imposable de l'impôt est donc constituée par le montant total qu'il correspond de toucher au contribuable pour la production et l'incorporation au système d'énergie électrique dans la période d'imposition, qui coïncide avec l'année naturelle, le taux d'imposition étant de 7 % sur cette base.

Par ailleurs, cette loi établit, dans sa première disposition finale, un amendement à la Loi 54/1997, en vertu duquel l'énergie électrique imputable à l'utilisation d'un combustible dans une installation de génération qui utilise comme énergie primaire une énergie renouvelable non consommable, ne fera pas l'objet d'un régime économique primé, aspect qui pourrait affecter les centrales thermo-solaires que le Groupe est en train de construire.

Le 2 février 2013 a été publié le Décret Royal-loi 2/2013, du 1er février, de mesures urgentes dans le système électrique et dans le secteur financier qui prévoit, entre autres, les questions suivantes :

- À partir du 1er janvier 2013, l'actualisation des rétributions, des tarifs et des primes que touchent les sujets du système électrique et qui, jusqu'à l'entrée en vigueur de ce Décret Royal-loi, était calculée conformément à l'Indice des Prix à la Consommation (IPC), sera calculée en vertu de l'Indice des Prix à la Consommation à impôts constants sans les aliments non élaborés ni les produits énergétiques.
- Par ailleurs, le Décret Royal 661/2007, du 25 mai, qui régle l'activité de production d'énergie électrique en régime spécial est modifié, de sorte qu'est établie une formule unique de rétribution aux installations de régime spécial : cette rétribution est réalisée selon la formule de tarif régulé, sauf si le titulaire de l'installation décide de ne toucher que le prix de marché (sans prime). L'option « pool » plus prime, système utilisé habituellement dans ce type d'installations, est donc éliminé.



Le 13 juillet 2013 a été publié le Décret Royal-loi 9/2013, du 12 juillet, portant adoption de mesures urgentes afin de garantir la stabilité financière du système électrique, qui contemple, entre autres questions, les suivantes :

- Il est annoncé que le Gouvernement est habilité afin d'approuver un nouveau régime juridique et économique des installations de production d'énergie électrique existantes à partir de sources d'énergie renouvelable, de cogénération et de déchets. De la sorte, l'article 30.4 de la Loi 54/1997, du 27 novembre, sur le secteur électrique, est modifié afin d'introduire les principes concrets qui constitueront la base de ce régime, dans le but de définir les marges d'action du Gouvernement dans le cadre du développement des régimes de rétribution de ces installations. Ce régime se basera sur la perception de produits dérivant de la participation sur le marché, avec une rétribution complémentaire qui, si elle était nécessaire, couvrira les coûts d'investissements qu'une entreprise efficiente et bien gérée ne récupérerait pas sur le marché. Dans ce sens, conformément à la jurisprudence communautaire, il sera estimé qu'une entreprise efficiente et bien gérée est celle qui est dotée des moyens nécessaires pour développer son activité, dont les coûts sont ceux d'une entreprise efficiente dans cette activité et en tenant compte des produits correspondants et d'un bénéfice raisonnable pour la réalisation de ses fonctions.
- Pour calculer la rétribution spécifique il sera tenu compte, pour une installation type, des produits de la vente de l'énergie générée évaluée au prix du marché de production, des coûts d'exploitation moyens nécessaires pour réaliser l'activité et de la valeur de l'investissement initial de l'installation type, tout cela pour une entreprise efficiente et bien gérée. Ainsi, un régime de rétribution est implanté sur des paramètres standards en fonction des différentes installations type qui seront établies.
- Pour mettre en place ce nouveau régime il est procédé à l'abrogation de l'article 4 du Décret Royal-loi 6/2009, du 30 avril, portant adoption de certaines mesures dans le secteur énergétique et approuvant le tarif social, du Décret Royal 661/2007, du 25 mai, régulant l'activité de production d'énergie électrique en régime spécial, et du Décret Royal 1578/2008, du 26 septembre, sur la rétribution de l'activité de production d'énergie électrique au moyen de technologie solaire photovoltaïque pour des installations postérieures à la date limite de maintien de la rétribution du Décret Royal 661/2007, du 25 mai, pour cette technologie. Cependant, dans le but de maintenir tant les flux de rétribution aux installations que le reste des procédures, droits et obligations, il est disposé que ce qui est visé dans les normes citées sera appliqué, à l'exception de certains cas, avec un caractère transitoire jusqu'à ce que le développement réglementaire du présent Décret Royal-loi ait été promulgué.
- De cette façon, les installations feront l'objet, le cas échéant, d'un acompte de liquidation en vertu de ce régime transitoire et, par la suite, une fois que les dispositions réglementaires nécessaires auront été approuvées afin d'appliquer le nouveau régime économique, elles se soumettront à la régularisation correspondant aux droits de recouvrement ou aux obligations de paiement résultant de l'application de la nouvelle méthodologie, avec effet à partir de l'entrée en vigueur du présent Décret Royal-loi.
- Par conséquent, bien que l'effectivité des dispositions réglementaires de rétribution qui seront approuvées avec effet à partir de l'entrée en vigueur du présent Décret Royal-loi soit stipulée, la réglementation accorde la nécessaire prévisibilité aux agents dans la mesure où elle établit le mécanisme de rétribution, avec la participation sur le marché et la perception d'une rétribution des investissements, et détermine en outre le taux de rentabilité raisonnable d'une installation type.
- Par ailleurs, dans le cas des installations qui à l'entrée en vigueur du présent Décret Royal-loi auraient droit au régime économique primé, une rentabilité est déterminée, avant impôts, sur la base du rendement moyen des dix dernières années des Obligations de l'État à dix ans, sur le marché secondaire, majorée de 300 points de base et qui, quoi qu'il en soit, pourra être révisée au bout de six ans.

De la même façon, le 3 février 2014, le Ministère de l'industrie a remis pour information à la CNMC la proposition d'ordre portant approbation des « paramètres de rétribution des installations type » applicables à certaines installations de production d'énergie électrique à partir de sources d'énergie renouvelable, de cogénération et de déchets. Ce texte a également été envoyé aux membres du conseil consultatif de l'électricité de cet organisme (entreprises concernées, associations de consommateurs et communautés autonomes). Le 21 juin 2014 a été enfin publié le Décret Royal 413/2014 portant régulation de l'activité de production d'énergie électrique.

Selon ce qui est exposé ci-dessus, et compte tenu du fait que l'objectif du Gouvernement était de réduire les primes au secteur des énergies renouvelables, le Groupe ELECENOR a effectué une réévaluation des flux futurs de tous les actifs liés à cette réglementation, du fait qu'il estime que celle-ci pourrait constituer un indice de dépréciation de ces derniers.

Quant aux parcs éoliens sis au Brésil et au Canada, ils maintiennent les contrats de vente de l'énergie électrique qu'ils généreront pendant une période de 20 ans, ces contrats ayant été souscrits avec différents acquéreurs (Eletrobras, la Chambre de commerce d'énergie électrique et Hydroquebec), et signés dans le cadre du programme développé par le Gouvernement Fédéral du Brésil.

Les Administrateurs considèrent qu'il n'existe pas d'autres réglementations sur les énergies renouvelables pouvant avoir un impact significatif dans les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2015.



c) Information géographique-

Ci-après les produits ordinaires provenant de clients externes pour les principaux pays et les actifs non courants n'étant pas des instruments financiers, aux 31 décembre 2015 et 2014 :

Produits ordinaires	Milliers d'euros	
	2015	2014
Pays	▼	▼
Espagne	851.500	794.539
Brésil	171.811	284.537
Angola	56.961	107.996
États-Unis	127.230	92.344
Australie	86.821	4.657
Autres	586.820	439.655
	1.881.143	1.723.728

Actifs non courants	Milliers d'euros		
	2015		
	Immobilisations incorporelles	Fonds de commerce	Immobilisations corporelles
Pays	▼	▼	▼
Canada	-	-	216.104
Brésil	67	-	289.986
Chili	78	-	350.962
Portugal	-	4.385	-
Royaume-Uni	81	5.690	197
États-Unis	855	331	11.128
National	58.941	21.945	304.815
Autres	439	1.021	26.690
	60.461	33.372	1.199.882

	Milliers d'euros		
	2014		
	Immobilisations incorporelles	Fonds de commerce	Immobilisations corporelles
Pays	▼	▼	▼
Canada	-	-	240.835
Brésil	-	-	403.103
Chili	-	-	181.988
Portugal	-	4.385	427
Royaume-Uni	-	5.690	313
États-Unis	-	-	10.416
National	63.223	20.693	345.802
Autres	2.148	1.618	25.265
	65.371	32.386	1.208.149

7. FONDS DE COMMERCE

Le détail du solde de la rubrique « Immobilisation incorporelle - Fonds de commerce » des états de situation financière consolidés des exercices 2015 et 2014, en fonction des sociétés qui le génèrent, ainsi que le mouvement enregistré durant ces exercices, sont les suivants :

	Milliers d'euros						
	Solde au 31/12/2013	Additions (Note 2.g)	Sorties	Solde au 31/12/2014	Additions (Note 2.g)	Sorties	Solde au 31/12/2015
Sociétés consolidées par intégration globale :	▼	▼	▼	▼	▼	▼	▼
Parcs éoliens :							
- Eólicas Páramo de Poza, S.A.	1.104	-	-	1.104	-	-	1.104
- Galicia Vento, S.L.	8.702	-	-	8.702	-	-	8.702
- Aerogeneradores del Sur, S.A.	3.630	-	-	3.630	-	-	3.630
- Bulgana Wind Farm Pty LTD	85	-	-	85	-	-	85
Autres activités :							
- Deimos Space, S.L.U.	158	-	-	158	-	-	158
- Deimos Engenharia, S.A.	4.227	-	-	4.227	-	-	4.227
- Ehisa Construcciones y Obras, S.A.	1.932	-	-	1.932	-	-	1.932
- Hidroambiente, S.A.U.	388	-	-	388	-	-	388
- Instalaciones y Proyectos de Gas, S.A.U. (*)	1.031	-	-	1.031	-	-	1.031
- Helios Inversión y Promoción Solar, S.L.U.	1.125	-	-	1.125	-	-	1.125
- Zaragoza 2005, S.L.U.	290	-	-	290	-	-	290
- Ditra Cantabria, S.A.U.	2.096	-	-	2.096	-	-	2.096
- Jomar Seguridad, S.L.U.	1.647	-	-	1.647	-	-	1.647
- Belco Elecnor Electric, Inc.	255	26	-	281	50	-	331
- IQA Operations Group Limited	5.690	-	-	5.690	-	-	5.690
- Barcaldine Remote Community Solar Farm Pty LTD	-	-	-	-	936	-	936
	32.360	26	-	32.386	986	-	33.372

(*) Société fusionnée avec Elecnor, S.A.



Comme indiqué à la Note 3.b le Groupe évalue annuellement la dépréciation de ses fonds de commerce.

Les unités génératrices de trésorerie considérées aux effets des tests de dépréciation correspondants des fonds de commerce inclus dans le tableau précédent sont identifiées aux sociétés auxquelles ils ont été assignés puisque, en règle générale, ces sociétés sont configurées comme des entités mono-projet.

Le montant récupérable est la valeur la plus grande entre celle du marché, diminuée des coûts de vente, et la valeur d'usage, cette dernière étant entendue comme la valeur actuelle des flux de caisse futurs estimés, approuvés par la Direction et considérés raisonnables. Pour calculer la valeur d'usage, les hypothèses utilisées incluent les taux d'escompte, les taux de croissance et de change attendus dans les prix de vente et dans les coûts. Les Administrateurs de la Société mère estiment les taux d'escompte qui reprennent la valeur de l'argent dans le temps et les risques associés à l'unité génératrice de trésorerie.

En particulier, en ce qui concerne les tests de dépréciation des fonds de commerce assignés aux parcs ou projets éoliens sis en Espagne, qui sont réalisés en considérant leur valeur conjointement avec la valeur enregistrée des actifs immobilisés correspondants, qui s'élève à 189 millions d'euros (207 millions d'euros en 2014) (Note 9), les estimations relatives au chiffre d'affaires sont faites en tenant compte de la législation applicable (Note 6.b), en considérant des augmentations annuelles conformes à une estimation prudente de l'évolution de l'indice des prix, ainsi qu'aux niveaux de production moyens obtenus dans des exercices antérieurs ou estimés d'après les études menées à cet effet par des experts indépendants. Les principales hypothèses utilisées par les Administrateurs de la Société mère dans la réalisation des tests de dépréciation dans les exercices 2015 et 2014 ont été les suivantes :

- Période des projections : 25 ans à partir du début de l'opération. La durée de vie utile du bien a été utilisée étant donné qu'il existe une rétribution spécifique pendant 20 ans.
- Produits : les tarifs publiés dans l'arrêté ministériel IET/1045/2014 ont été utilisés pour établir le prix de vente de l'électricité estimé par le Groupe, pour les parcs d'éoliennes pour lesquels une rétribution spécifique par mégawatt est attribuée. Pour les autres parcs d'éoliennes un prix pool de 47,65 €/MWh a été utilisé en 2015, lequel sera mis à jour ultérieurement selon une inflation de 0,9 %.
- Taux d'escompte : 5,4 % (*)

(*) Taux après impôts étant donné que dans ce genre de projet la composante fiscale est très importante et une variable fondamentale au moment de décider d'investir. Des flux nets d'impôt ont été utilisés pour réaliser ces tests.

Des résultats obtenus dans ces tests il ne ressort aucune dépréciation possible des fonds de commerce enregistrés.

De même, des analyses de sensibilité réalisées par la Direction incluant des variations de +-5 % des principales hypothèses expliquées, il ne ressort aucune dépréciation.

Par ailleurs, en ce qui concerne les tests de dépréciation des autres fonds de commerce, qui ne sont pas significatifs, les taux d'escompte employés se situent quoi qu'il en soit environ 7 %. Les taux de croissance et les variations dans les prix et coûts se basent sur les prévisions internes et sectorielles et sur l'expérience et les expectatives futures, respectivement, sans dépasser en aucun cas 5 %. Dans les cas où ces calculs tiennent compte de l'estimation d'un revenu perpétuel, un taux de croissance de 2 % sera appliqué.

De ces analyses ne ressort non plus aucune dépréciation additionnelle.

8. AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Le mouvement enregistré à ce chapitre de l'état de situation financière consolidé dans les exercices 2015 et 2014 a été le suivant :

	Milliers d'euros					
	Charges de développement	Propriété industrielle	Applications informatiques	Concessions administratives	Autres actifs incorporels	Total
Solde au 1^{er} janvier 2014	1.716	2.995	7.638	56.304	27.365	96.018
Variation dans le périmètre de consolidation (Note 2.g)	-	-	25	-	-	25
Entrées	147	95	893	-	-	1.135
Sorties	-	-	(285)	-	-	(285)
Transferts	-	(141)	(49)	-	142	(48)
Écarts de conversion (Note 13)	-	75	(68)	-	-	7
Solde au 31 décembre 2014	1.863	3.024	8.154	56.304	27.507	96.852
Variation dans le périmètre de consolidation (Note 2.g)	(881)	-	(139)	-	406	(614)
Entrées	121	45	800	31	-	997
Sorties	(19)	-	(163)	-	-	(182)
Transferts	-	-	-	-	-	-
Actualisation	-	-	-	-	-	-
Écarts de conversion (Note 13)	-	142	6	-	(4)	144
Solde au 31 décembre 2015	1.084	3.211	8.658	56.335	27.909	97.197
Amortissement cumulé -						
Solde au 1^{er} janvier 2014	1.211	1.744	6.216	12.125	4.216	25.512
Dotations (Note 21)	193	620	818	2.765	1.973	6.369
Sorties	(1)	-	(285)	-	-	(286)
Transferts	-	(614)	(40)	-	614	(40)
Écarts de conversion (Note 13)	-	6	(80)	-	-	(74)
Solde au 31 décembre 2014	1.403	1.756	6.629	14.890	6.803	31.481
Variation dans le périmètre de consolidation (Note 2.g)	(689)	-	(113)	-	-	(802)
Dotations (Note 21)	124	497	767	2.770	1.973	6.131
Sorties	(19)	-	(120)	-	-	(139)
Écarts de conversion (Note 13)	-	19	46	-	-	65
Solde au 31 décembre 2015	819	2.272	7.209	17.660	8.776	36.736
Total autres actifs incorporels, net	265	939	1.449	38.675	19.133	60.461



Le chapitre « Autres actifs incorporels » du tableau précédent inclut un montant brut de 27.507 milliers d'euros correspondant à la juste valeur estimée des contrats avec les administrations publiques pour la maintenance et l'entretien de routes de la société dépendante Audeca, S.L.U. à la date de son acquisition par le Groupe ELECNOR, qui a eu lieu en 2010. Le Groupe amortit cet actif sur une période de 15 ans, qui est la période moyenne de durée estimée desdits contrats, d'après l'expérience historique, et compte tenu des renouvellements correspondants. L'amortissement des exercices 2015 et 2014 pour ce concept s'est élevé à 1.973 milliers d'euros environ.

Au chapitre des « Concessions administratives » sont enregistrés pour un montant d'environ 34.842 milliers d'euros (37.404 milliers d'euros en 2014), correspondant à l'estimation de leur juste valeur (estimée selon la juste valeur de la contrepartie versée, c'est-à-dire la construction), nette des amortissements correspondants, les investissements réalisés dans diverses stations d'épuration dont la construction et l'exploitation sont réalisées en régime de concession en vertu des concessions administratives correspondantes accordées par l'Institut Aragonais de l'Eau. À travers ces concessions, le Groupe ELECNOR exploite ces stations d'épuration en obtenant des produits en fonction du volume d'eau épurée en m³. Au 31 décembre 2015 toutes les stations d'épuration sont en exploitation et la durée des concessions est de 20 ans.

Durant la phase d'exploitation, le paiement des obligations dérivées des contrats par l'Institut Aragonais de l'Eau pour les exercices correspondants sera effectué moyennant l'approbation des listes évaluées qui sont émises mensuellement et la présentation de factures, sur la base des tarifs établis, lesquelles pourront faire l'objet d'une révision tout au long de la durée du contrat. Il n'y a pas de révision de prix concernant le prix de construction des installations.

Le concessionnaire aura à sa charge la gestion des stations d'épuration, et devra veiller à tout moment à leur bon fonctionnement. En cas d'interruption des services des stations d'épuration, le concessionnaire devra le rétablir avec la plus grande diligence, sans qu'il n'ait le droit de toucher un tarif quelconque pour l'installation affectée durant la période d'interruption.

La concession sera entendue éteinte pour accomplissement quand sera écoulé le délai établi initialement ou, le cas échéant, celui résultant des prorogations ou réductions qui auront pu être convenues. Le concessionnaire sera tenu de remettre à l'Administration concédante, en bon état de conservation et d'usage et gratuitement, les ouvrages inclus dans la concession ainsi que les biens et installations nécessaires pour les exploiter.

Dans l'exercice 2015, les produits générés par ces concessions se sont élevés à 6.575 milliers d'euros (7.030 milliers d'euros dans l'exercice 2014), environ, enregistrés à la rubrique « Montant net du chiffre d'affaires » du compte de résultat consolidé ci-joint.

Les montants des actifs incorporels en exploitation totalement amortis aux 31 décembre 2015 et 2014 s'élèvent respectivement à environ 5.169 et 4.616 milliers d'euros.



9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le mouvement enregistré à ce chapitre de l'état de situation financière consolidé dans les exercices 2015 et 2014 a été le suivant :

Milliers d'euros	Terrains	Constructions, installations techniques et machines	Outils	Mobilier et objets	Équipements pour le traitement de l'information	Éléments de transport	Autres immobilisations	Immobilisations en cours	Total
Coût :									
Solde au 1^{er} janvier 2014	25.315	1.245.435	15.035	8.444	20.616	22.704	5.912	157.767	1.501.228
Variation dans le périmètre de consolidation (Note 2.g)	-	16.641	10	4	8	-	-	-	16.663
Entrées	98	17.771	5.035	231	1.019	2.311	158	110.291	136.914
Sorties	-	(3.825)	(2.400)	(230)	(574)	(1.493)	(239)	(1.080)	(9.841)
Transferts	-	396	(14)	68	-	10	(179)	(314)	(33)
Écarts de conversion (Note 13)	(708)	9.514	28	(374)	(257)	(4.907)	(1.398)	18.672	20.570
Solde au 31 décembre 2014	24.705	1.285.932	17.694	8.143	20.812	18.625	4.254	285.336	1.665.501
Variation dans le périmètre de consolidation (Note 2.g)	406	(9.989)	-	(32)	(46.445)	-	(123)	674	(55.509)
Entrées	-	57.586	2.670	1.049	1.912	7.492	5.118	130.443	206.270
Sorties	(88)	(14.590)	(4.122)	(494)	(459)	(1.058)	(396)	(450)	(21.657)
Transferts	-	293.026	(3.014)	(261)	38.151	(1.492)	1.229	(294.970)	32.669
Écarts de conversion (Note 13)	(152)	(140.508)	607	(165)	(302)	(345)	(117)	10.451	(130.531)
Solde au 31 décembre 2015	24.871	1.471.407	13.835	8.240	13.669	23.222	9.965	131.484	1.696.743
Amortissement cumulé :									
Solde au 1^{er} janvier 2014	-	364.785	5.811	5.317	15.413	14.209	2.625	-	408.160
Variation dans le périmètre de consolidation (Note 2.g)	-	-	-	1	2	-	-	-	-
Dotations (Note 21)	-	59.796	(149)	648	1.548	2.418	(1.288)	-	62.973
Sorties	-	(3.288)	(20)	(80)	(525)	(654)	(6)	-	(4.573)
Transferts	-	2	(1)	(10)	1	-	199	-	191
Écarts de conversion (Note 13)	-	(3.817)	(252)	(398)	(247)	(4.768)	80	-	(9.402)
Solde au 31 décembre 2014	-	417.478	5.389	5.478	16.192	11.205	1.610	-	457.352
Variation dans le périmètre de consolidation (Note 2.g)	-	(1.016)	-	(22)	(9.296)	-	(79)	-	(10.413)
Dotations (Note 21)	-	54.346	316	712	2.219	3.161	682	-	61.436
Sorties	-	(14.504)	(10)	(449)	(473)	(513)	(208)	-	(16.157)
Transferts	-	38.393	(2.969)	(14)	51	(75)	1.594	-	36.980
Écarts de conversion (Note 13)	-	(33.554)	(26)	(124)	(170)	(560)	41	-	(34.393)
Solde au 31 décembre 2015	-	461.143	2.700	5.581	8.523	13.218	3.640	-	494.805
Dépréciation	-	2.056	-	-	-	-	-	-	2.056
Coût net, au 31 décembre 2015	24.871	1.008.258	11.135	2.659	5.146	10.004	6.325	131.484	1.199.882



La rubrique « Constructions, installations techniques et machines » inclut principalement le montant brut et l'amortissement cumulé des parcs éoliens en fonctionnement qui ont été construits dans des exercices antérieurs. Les aérogénérateurs des parcs éoliens ont une période de garantie de 2 ans après la date de leur réception, tandis que celle des deux parcs brésiliens est de 3 ans.

Au 31 décembre 2015, les principaux ajouts à la rubrique « Immobilisations en cours » correspondent aux travaux des lignes de transmission au Chili pour un montant d'environ 124 millions d'euros.

En outre, les principaux ajouts aux immobilisations corporelles pour l'exercice 2015 correspondent aux investissements dans des équipements nécessaires à la construction et à la mise en marche d'un gazoduc au Pérou pour un montant de 10 millions et aux investissements dans des lignes de distribution d'énergie électrique au Chili pour un montant d'environ 24 millions d'euros.

Les principales entrées de la rubrique « Immobilisations corporelles » de 2014 correspondaient aux investissements dans le parc éolien de la société dépendante Ventos dos Índios, S.A., ainsi que dans les travaux de transmission du réseau de base de la société Alto Jahuel Transmissora de Energia, S.A. qui, au 31 décembre 2014, était en phase de construction.

Le montant des actifs corporels affectés comme garantie du remboursement de certains prêts bancaires s'élève au 31 décembre 2015 à 1.490 millions d'euros (1.241 millions d'euros en 2014) environ, dérivés pour la plupart des projets éoliens abordés par les sociétés du Groupe (Note 14). Les bureaux utilisés par le Groupe dans le déroulement de son activité, sauf ceux acquis dans l'exercice 2007 moyennant le contrat de leasing, correspondent pour la plupart à des locaux loués.

Le montant des immobilisations corporelles du Groupe qui était totalement amorti et en usage au 31 décembre 2015 et 2014 s'élève respectivement à 51.945 milliers et 52.517 milliers d'euros. De ces montants, 51.917 milliers et 48.782 milliers d'euros, respectivement, correspondent à la Société mère. Le détail par nature des immobilisations corporelles de la Société mère entièrement amorties à la clôture 2015 et 2014 est le suivant :

	Milliers d'euros	
	2015	2014
Constructions, installations techniques et machines	47.243	44.689
Mobilier et objets	1.317	1.119
Équipements pour le traitement de l'information	2.862	2.803
Éléments de transport	495	171
	51.917	48.782

La politique du Groupe est de signer des polices d'assurance pour couvrir les risques possibles auxquels sont exposés les divers éléments de ses immobilisations corporelles, ainsi que les réclamations possibles qui peuvent être présentées pour l'exercice de son activité, étant entendu que ces polices couvrent suffisamment les risques auxquels elles sont soumises.

10. INVESTISSEMENTS COMPTABILISÉS PAR LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE

Aux 31 décembre 2015 et 2014, les participations dans des entités associées et des coentreprises au Groupe ELEC NOR qui ont été évaluées par la méthode de la mise en équivalence (Note 2.f) sont les suivantes :

Société	Milliers d'euros	
	2015	2014
Cosemel Ingeniería, A.I.E.	144	398
Consorcio Eólico Marino Cabo de Trafalgar, S.L.	68	71
Parque Eólico Gaviota, S.A.	334	434
Jauru Transmissora de Energia, S.A.	18.221	21.541
Brilhante Transmissora de Energia, S.A.	28.201	37.213
Sociedad Aguas Residuales Pirineos, S.A.	4.818	4.767
Gasoducto de Morelos, S.A.P.I. de C.V.	9.901	10.652
Dioxipe Solar, S.L. (*)	-	-
Aries Solar Termoeléctrica, S.L.	43.770	-
Brilhante Transmissora de Energia, S.A. II	3.350	183
Morelos EPC, SAPI de C.V.	15.825	-
	124.632	75.259

(*) Une fois que le montant de la participation est à zéro, les pertes de la société participée sont considérées comme la valeur la plus basse des autres actifs financiers faisant partie de l'investissement net dans ladite société participée (Note 11).

Les mouvements qui se sont produits dans les exercices 2015 et 2014 à cette rubrique de l'état de situation financière consolidé ont été les suivants :

	Milliers d'euros	
	2015	2014
Solde initial	75.259	92.375
Résultat de l'exercice	3.038	(17.786)
Augmentations de capital	120.931	-
Réductions de capital	-	(1.789)
Écarts de conversion	(14.762)	2.727
Dividendes perçus	(1.007)	(850)
Variations dans le périmètre de consolidation	5.447	(14.490)
Variation juste valeur dérivés de couverture (après effet fiscal)	6.250	(25.911)
Autres mouvements	34	(171)
Transfert des actifs financiers (*)	(72.995)	-
Transfert aux actifs financiers (**)	2.437	41.154
Solde final	124.632	75.259

(*) Reclassement des dépréciations comptabilisées au 31 décembre 2014 pour les prêts accordés à Aries Solar Termoeléctricas, S.L suite à l'augmentation de capital de cette société (Note 11).

(**) Une fois que le montant de la participation est à zéro, les pertes de la société participée sont considérées comme la valeur la plus basse des autres actifs financiers faisant partie de l'investissement net dans ladite société participée (Note 11).



L'Annexe III ci-jointe reprend les principaux résultats des sociétés comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

Les augmentations de capital de l'exercice 2015 correspondent principalement à l'augmentation du capital social avec prime d'émission approuvée par la société Aries Solar Termoeléctrica, S.L. pour un montant total de 211 millions d'euros, dont 55,7 % ont été souscrits par la Société.

Les variations du périmètre de consolidation de l'exercice 2015 correspondent entièrement à l'intégration par mise en équivalence de la société Morelos EPC SAPI de CV.

Les sorties de l'exercice 2014 correspondent principalement à la vente de 50 % des sociétés Eólica Cabanillas, S.L., Eólica La Bandera, S.L. et Eólica Caparrosa, S.L. et à l'acquisition de 50 % de Eólica Montes del Cierzo, S.L., société qui a été consolidée par la méthode de l'intégration globale, n'étant pas significatifs l'effet sur le résultat des ventes ni l'effet du regroupement d'entités sur les actifs et passifs acquis.

D'autre part, dans les exercices 2015 et 2014, la dépréciation du réal brésilien par rapport à l'euro a supposé une diminution des capitaux propres des sociétés brésiliennes évaluées par la méthode de la mise en équivalence dans le processus de conversion de ses états financiers à la monnaie fonctionnelle du Groupe (Notes 2.c et 2.f).

En 2010, le Groupe a acquis 55 % des sociétés dépendantes Dioxipe Solar, S.L. et Aries Solar Termoeléctrica, S.L., dont l'objet social est la construction et l'exploitation de trois centrales thermo-solaires à technologie cylindro-parabolique en Estrémadure et Castille-La Manche. Par ailleurs, dans ce même exercice, différents accords ont été signés entre leurs sociétaires, pour réguler leurs relations en tant que sociétaires, leurs relations avec leurs propres sociétés, leur gestion et administration, ainsi que les divers aspects du développement des projets et de leurs phases postérieures. Ces accords établissent notamment une série de matières réservées sur lesquelles toute décision à prendre requiert l'unanimité.

Les matières réservées à propos desquelles toute décision de l'Assemblée Générale d'associés requiert l'unanimité, sont les suivantes :

- a) Remboursement de la Prime, augmentation ou réduction du capital social, modifications des statuts et, notamment, l'approbation de toute clause en matière de restrictions à la transmission de participations ;
- b) Fusion, scission, transformation, dissolution, cession globale d'actifs et passifs et disposition d'une part substantielle des actifs ;
- c) Participation dans toute joint-venture, société ou association ou dans l'acquisition de toute participation dans le capital social ou les actifs et activités de toute autre société ;
- d) Conclusion, modification et achèvement de tout contrat souscrit avec les associés ou les sociétés qui font partie du même Groupe, ou l'approbation de toute opération avec des entités liées aux antérieures ;
- e) Approbation de la concession aux associés ou entités liées, de prêts, gages ou garanties de tout type ;
- f) Modification du nombre d'administrateurs ;
- g) Nomination ou destitution d'audits ;
- h) Modification de la politique de maximisation des distributions aux associés ;
- i) Accords relatifs à des décisions clé du Projet à propos de tout changement d'activité, souscription de toute opération ou contrat qui altèrent la nature de l'activité ou la portée du projet ou qui le modifient de façon substantielle, et l'abandon du Projet, ainsi que la conclusion de tout contrat qui ne se réfère pas à l'activité habituelle ou qui n'est pas menée dans le cours habituel de l'activité de la Société ;
- j) Modification du régime fiscal ;
- k) Accords relatifs à la souscription du financement du projet et à tout refinancement possible ; et
- l) Modification des termes des contrats de crédit qui conforment le financement du projet, en affectant la TIR sur l'investissement à la date de clôture financière, les garanties du financement, ou la résolution de ces contrats.

Quant aux matières réservées à propos desquelles toute décision du Conseil d'Administration requiert l'unanimité des Administrateurs, ce sont les suivantes :

- a) Concession de prêts, crédits ou toute autre forme de financement, ou la prestation de toute garantie à un tiers ;
- b) Reprise de tout endettement, et octroi de garanties différentes de celles requises par les fournisseurs courants ;
- c) Approbation du plan d'activités et du premier budget d'exploitation ;
- d) Approbation du budget d'exploitation quand il comporte une augmentation des charges totales dépassant 10 % du budget de l'exercice antérieur ;
- e) Octroi de pouvoirs relatifs à des matières réservées ;
- f) Modification de contrats de financement relatifs au financement du projet ;
- g) Constitution de filiales ou acquisition d'actions d'autres sociétés ;
- h) Augmentations du Capital Social ;
- i) Octroi du Certificat d'Agrément Provisoire et Définitif de la centrale conformément au contrat EPC, approbation de waivers et variations du contrat EPC, O&M ou « Owner's Engineering ».

Vu la nature des matières réservées et les régimes de majorités établis pour la prise de décisions les concernant, le GROUPE ELECNOR a considéré, conformément aux principes de consolidation décrits à la note 2.f, que les participations dans ces sociétés doivent être qualifiées comme une coentreprise et, au moins, comme des coentreprises, donc ces participations ont été consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. À la date de présentation de ces comptes annuels consolidés, les trois centrales thermo-solaires dans lesquelles se matérialisent ces projets sont opérationnelles.

Le tableau suivant reprend les principaux comptes de ces sociétés au 31 décembre 2015 :

	2015	
	Dioxipe Solar, S.L.	Aries Solar Termoeléctrica, S.L.
Actifs :		
Immobilisations corporelles	254.033	466.629
Autres actifs non courants	24.958	51.243
Actif courant	7.392	14.721
Passifs :		
Dette financière et It (*)	243.614	457.659
Prêts participatifs	56.315	119
Autres passifs non courants	41.103	11.366
Autres passifs courants	13.522	4.622
Ajustements pour changement de valeur	(29.132)	(57.717)
Résultat de l'exercice	(12.049)	(16.199)

(*) Y compris les passifs correspondant aux évaluations des dérivés de taux d'intérêt au 31 décembre 2015.

Comme nous l'avons commenté, l'activité des sociétés associées Dioxipe Solar, S.L. et Aries Solar Termoeléctrica, S.L. consiste en l'exploitation des trois centrales thermo-solaires à technologie cylindro-parabolique.

Le Groupe a analysé l'impact des changements réglementaires introduits depuis l'exercice 2012 dans ces sociétés associées, en révisant en 2013 les projections financières de ces projets et en réalisant les correspondants tests de dépréciation des immobilisations corporelles de ces derniers, tout en tenant compte de la situation réglementaire actuelle et des diverses incertitudes existantes liées au développement et au fonctionnement futur du secteur.

Toutes les hypothèses et les estimations réalisées par les administrateurs de la société en ce qui concerne les tests de dépréciation des participations dans les sociétés Dioxipe Solar, S.L. et Aries Solar Termoeléctrica, S.L. sont conformes aux valeurs énumérées dans le décret IET/1045/2014 qui valident les paramètres de rétribution des installations types, applicables à certaines installations de production d'électricité utilisant des sources d'énergies renouvelables, la cogénération ou des résidus.

Les principales hypothèses utilisées par les Administrateurs de la Société mère dans la réalisation des tests de dépréciation dans les exercices 2015 et 2014 ont été les suivantes :

Période des projections : 25 ans.

Produits : Production selon des rapports du secteur pour ce type de centrale.

Taux d'escompte : 5,4 % (*)

(*) Taux après impôts étant donné que dans ce genre de projet la composante fiscale est très importante et une variable fondamentale au moment de décider d'investir. Des flux nets d'impôt ont été utilisés pour réaliser ces tests.

Les projets thermo-solaires participés par le Groupe sont soumis à une réglementation garantissant une rentabilité raisonnable des projets pour une entreprise efficiente et bien gérée, et ce jusqu'à ladite valeur d'investissement initial.

En vue de maintenir cette rentabilité raisonnable dans le temps, la rétribution réglementaire s'appuie sur le rendement moyen des Obligations de l'État à dix ans sur le marché secondaire, majorée d'un différentiel. De cette manière, des variations dans le coût du capital sont transférées aux produits attendus, de telle sorte que ces variations dans le coût du capital n'affectent aucunement la valeur récupérable.

Il existe en outre certaines obligations assumées par les entités accréditées dont le manquement pourrait être cause de résolution anticipée obligatoire de ces prêts. Selon les Administrateurs de la Société mère, ces obligations ont été remplies dans l'exercice 2015 pour la plupart des



financements et l'on n'attend pas d'éventuels manquements à ces obligations à l'avenir. Dans le cas où lesdites obligations n'ont pas été remplies, cela est dû à l'entrée en vigueur de la réglementation en matière de production d'énergie renouvelable. Pour ces cas, les Administrateurs des Sociétés sont en pourparlers avec les établissements de crédit et il est attendu qu'un accord sera trouvé. Quant aux participations que le Groupe maintient dans ces sociétés et dans les parcs éoliens de Parques Eólicos Gaviota, S.A., il existe un droit réel de gage en faveur des entités financières en garantie de l'accomplissement de toutes les obligations de paiement qui résultent des prêts que ces sociétés ont souscrits, en général, sous la modalité de « Project financing ». De l'avis des Administrateurs de la Société mère, ces obligations sont honorées normalement (Note 14). Les Annexes I et IV incluent une liste des participations dans des sociétés associées et coentreprises dans laquelle est détaillée l'information légale et financière la plus significative les concernant.

11. ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Le détail des différents postes qui composent les actifs financiers non courants, différents des sociétés comptabilisées par la méthode de la mise en équivalence, est le suivant :

	Actifs financiers disponibles pour la vente		Prêts et comptes à recouvrer				
	Participations nettes en capital	Instruments dérivés d'actif (Note 15)	Prêts à long terme (Note 26)	Prêts au personnel	Concessions administratives	Autres actifs non courants	Total
Solde au 31 décembre 2013	3.772	528	117.053	31	521.101	54.660	697.145
Variation dans le périmètre de consolidation (Note 2.g)	(199)	3.054	-	-	(1.740)	-	1.115
Entrées	2.436	-	5.200	-	51.562	12.789	71.987
Sorties	-	-	-	(2)	-	(4.407)	(4.409)
Transferts (Note 10)	-	-	(41.154)	-	-	-	(41.154)
Dépréciation	-	-	-	-	-	-	-
Écarts de conversion	-	-	2.003	-	5.210	(411)	6.802
Variation dans la valeur de marché	-	(167)	-	-	-	-	(167)
Solde au 31 décembre de 2014	6.009	3.415	83.102	29	576.133	62.631	731.319
Variation dans le périmètre de consolidation (Note 2.g)	(1.683)	-	-	-	-	-	(1.683)
Entrées	609	7.736	5.273	-	38.799	10.895	63.312
Sorties	(534)	(3.054)	-	(5)	-	(9.290)	(12.883)
Transferts (Note 10)	-	-	(32.722)	-	-	-	(32.722)
Dépréciation	-	-	-	-	-	-	-
Écarts de conversion	-	-	1.902	-	(147.866)	(16.161)	(162.125)
Variation dans la valeur de marché	-	(139)	-	-	-	-	(139)
Solde au 31 décembre 2015	4.401	7.958	57.555	24	467.066	48.075	585.079

a) Participations nettes en capital-

La juste valeur des participations maintenues à cette rubrique a été déterminée en utilisant des estimations internes faites par le Groupe puisqu'il existe des cours de ces dernières sur des marchés organisés.

Le 26 juillet 2010, Elecnor, S.A. a constitué avec trois associés la société CPTR-Companhia Paranaense de Tratamento de Resíduos au capital social de 50.000 milliers de réales brésiliens, et a souscrit 26 % de ce capital, soit un montant de 5.673 milliers d'euros environ, dont il restait à déboursier au 31 décembre 2014 un montant de 3.640 milliers d'euros environ. Au cours de l'exercice 2015, le Groupe a cédé sa participation dans cette société (voir note 2.g).

Le 28 décembre 2005, Elecnor Financiera, S.L. a acquis 100 % des actions de Vendaval Promociones Eólicas, S.A.U. pour un montant d'environ 53.850 milliers d'euros. Cette opération incluait la participation minoritaire dans Sociedad Eólica de Andalucía, S.A. (5,27 %) que le Groupe Elecnor a classée au compte de résultat consolidé comme « Actifs financiers disponibles à la vente ».

b) Prêts à long terme-

Le chapitre « Prêts à long terme » du tableau précédent, au 31 décembre 2015, inclut principalement divers prêts accordés à des entreprises associées au Groupe ELECNOR (Notes 10 et 26).

Le 20 décembre 2011, la société dépendante Celeo Termosolar, S.L. a accordé à Aries Solar Termoeléctrica, S.L. un crédit participatif et un crédit subordonné au financement principal obtenu par elle (Note 10), respectivement pour un montant d'environ 33.720 et 67.440 milliers d'euros, dont l'échéance est le 1er janvier 2031, pour le financement de deux centrales thermo-solaires en Castille-La Manche (Notes 10 et 20). Le crédit participatif produisait un taux d'intérêt qui se compose d'un intérêt fixe annuel et d'un intérêt variable annuel référencé à la marge d'exploitation de l'accrédité après impôts et après déduction des intérêts correspondant à ce crédit participatif ou à toute autre dette subordonnée. Le crédit subordonné produit un taux d'intérêt référencé à l'Euribor plus un différentiel de marché. Le montant dont il a disposé au 31 décembre 2014 s'élevait respectivement à environ 38.364 milliers d'euros et 77.028 milliers d'euros, et il est enregistré aux rubriques « Actifs financiers non courants - Autres investissements financiers » et « Actifs financiers courants - Créances commerciales, sociétés liées » de l'état de situation financière consolidé ci-joint à cette date. Au cours de l'exercice 2015, les deux crédits ont été capitalisés, sauf 115 milliers d'euros (voir note 10).

Le 5 mars 2010, la société dépendante Celeo Termosolar, S.L. a accordé à Dioxipe Solar, S.L. un crédit participatif subordonné au financement principal obtenu par elle (Note 10), d'un montant d'environ 68.514 milliers d'euros environ, dont l'échéance est le 6 mars 2030, pour financer une centrale thermo-solaire en Estrémadure (Notes 10 et 20). Ce crédit produit un intérêt qui se compose d'un intérêt fixe annuel et d'un intérêt variable annuel référencé aux bénéfices bruts du bénéficiaire avant impôts et avant de déduire les intérêts correspondant à ce crédit participatif ou à toute autre subordonnée. Le montant dont il a disposé au 31 décembre 2015 s'élève à environ 60.309 milliers d'euros (57.446 milliers d'euros au 31 décembre 2014) et il est enregistré aux rubriques « Actifs financiers non courants - Autres investissements financiers » et « Actifs financiers courants - Créances commerciales, sociétés liées » de l'état de situation financière consolidé ci-joint à cette date.

Le crédit participatif et le crédit subordonné cités, accordés par Celeo Termosolar, S.L. à Aries Solar Termoeléctrica, S.L. et à Dioxipe Solar, S.L., ont été minorés au 31 décembre 2015 pour un montant de 32.149 milliers d'euros (102.702 milliers d'euros le 31 décembre 2014. Note 2.f) du fait qu'ils ont été considérés comme un investissement net lors de l'enregistrement de la valeur de ces Sociétés par la méthode de la mise en équivalence. Par conséquent, le solde figurant sur le compte de résultat est constitué par les montants des paragraphes antérieurs minorés par l'ajustement signalé, dont le montant net total s'élève à 28.160 milliers d'euros au 31 décembre 2015 (70.136 milliers d'euros au 31 décembre 2014).

Les Administrateurs de la Société mère considèrent que tous les prêts mentionnés ne seront pas annulés à court terme, ce pourquoi ils restent classés à long terme dans l'état de situation financière consolidé ci-joint.

d) Concessions administratives-

Le Groupe ELECNOR développe et exécute actuellement, en régime de concession, divers projets pour la construction et la maintenance de diverses lignes de transmission d'énergie électrique au Brésil, à travers ses filiales constituées à cet effet et dont le chef de file dans ce pays est Celeo Redes Brasil, S.A. (anciennement Elecnor Transmissão de Energia, S.A.). D'après les contrats de concessions, le Groupe touchera un montant donné au cours de la période de la concession comme rétribution, tant pour les travaux de construction que pour ceux d'exploitation et maintenance, montant qui ne dépend pas de l'utilisation qui sera faite, le cas échéant, de ces lignes de transmission. Les périodes de la concession tournent autour de 30 ans environ. Ce montant à recouvrer fera l'objet d'une actualisation périodique en fonction de certaines variables comme les taux d'intérêt, l'indice général des prix à la consommation et autres taux de référence du marché selon ce qu'établissent les divers contrats, bien que les modifications ne soient pas significatives.

Le Groupe s'engage, en vertu des accords de concession, à implanter intégralement les installations de transmission dans une période déterminée, et à prêter les services d'opération et de maintenance en employant des matériaux et des équipements de qualité, et en maintenant les installations et les méthodes opératives adaptées qui garantissent de bons niveaux de régularité, efficacité, sécurité, actualité,



effort permanent de réduction des coûts, intégration sociale et conservation de l'environnement. L'entité concessionnaire ne pourra céder ni donner en garantie les actifs associés au service public de transmission sans l'autorisation d'ANEEL.

L'extinction de la concession aura lieu dans les cas suivants : terme final du contrat, caducité, rescision, annulation pour vice ou irrégularité, ou extinction de la société de transmission. L'extinction de la concession déterminera la réversion au pouvoir concédant de tous les biens liés au service, en procédant aux évaluations et aux analyses correspondantes, qui serviront, le cas échéant, à déterminer l'indemnisation à verser à la société de transmission. Les biens devront être dans des conditions correctes d'opération et techniques, maintenues conformément aux procédures de réseaux approuvés par l'ANEEL qui assurent la continuité du service public de transmission d'énergie.

Au terme final du contrat, ANEEL est autorisée, sur son choix exclusif, à proroger le contrat. Le délai de rénovation maximum est pour la même période que la concession et moyennant demande de la société de transmission. Une éventuelle prorogation du délai de concession peut également être accordée en fonction de l'intérêt public et des conditions stipulées dans le contrat.

La société de transmission pourra promouvoir la rescision du contrat en cas de manquement par le pouvoir concédant aux normes établies dans le contrat. Dans ce cas, la société de transmission ne pourra pas interrompre la prestation du service tant que n'aura pas été donnée l'approbation par décision judiciaire décrétant l'extinction du contrat.

Conformément aux critères décrits à la Note 3.j, le Groupe enregistre au moment initial un actif financier à la juste valeur des montants à toucher pour la construction des infrastructures, qui est dès lors évalué à son coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Selon ce critère, le Groupe a enregistré, dans l'exercice 2015, un versement à la rubrique « Produits financiers » du compte de résultat de l'exercice en question, d'un montant de 48.084 milliers d'euros (55.276 milliers d'euros dans l'exercice 2014) environ, correspondant à l'effet financier de l'application de cette méthode.

Pendant l'exercice 2014, la société concessionnaire Cantareria Transmissora de Energia, S.A., qui développe le même type d'activité décrite antérieurement, est entrée dans le périmètre de consolidation. Le chapitre « Concessions administratives » du tableau précédent inclut au 31 décembre 2014 un montant de 3.662 milliers d'euros environ pour ladite société.

Autres actifs non courants-

La composition du chapitre solde « Autres actifs non courants » du tableau précédent est la suivante :

	Milliers d'euros	
	2015	2014
Compte de réserve du service de la dette	33.156	56.498
Cautions	1.848	1.974
Autres	13.071	4.159
	48.075	62.631

Le chapitre « Compte de réserve du service de la dette » inclut les montants que les sociétés dépendantes Aerogeneradores del Sur, S.A., Galicia Vento, S.L., Ventos do Sul Energia, S.A., Parques Eólicos Villanueva, S.L.U., Parques Eólicos Palmares, S.A., Ventos da Lagoa, S.A., Ventos do Litoral Energia, S.A et Ventos dos Índios Energia, S.A. doivent maintenir des dépôts bancaires, en vertu des contrats de financement qu'elles ont souscrits (Note 14), et qui s'élèvent respectivement à 2.500 milliers d'euros, 7.564 milliers d'euros, 4.490 milliers d'euros, 3.184 milliers d'euros, 1.327 milliers d'euros, 1.377 milliers d'euros, 2.646 milliers d'euros et 590 milliers d'euros, respectivement, au 31 décembre 2015. (Au 31 décembre 2014, le compte de réserves du service de la dette correspondant aux sociétés Aerogeneradores del Sur, S.A., Galicia Vento, S.L., Ventos do Sul Energia, S.A., Parques Eólicos Villanueva, S.L.U., Parques Eólicos Palmares, S.A., Ventos da Lagoa, S.A. et Ventos do Litoral Energia, S.A. s'élevait à 40.839 milliers d'euros).

En outre, ce chapitre comprend le montant du compte de réserves du service de la dette des sociétés concessionnaires LT Triangulo, S.A., Vila do Conde Transmissora de Energia, S.A., Coqueiros Transmissora de Energia, S.A., Pedras Transmissora de Energia, S.A., Encruzo Novo Transmissora de Energia, S.A., Caiua Transmissora de Energia, S.A., Integração Maranhense Transmissora de Energia, S.A. et Linha de Transmissão Corumbá, Ltda pour un montant de 9.478 milliers d'euros, environ (15.659 milliers d'euros, environ au 31 décembre 2014).

Ces dépôts produisent un taux d'intérêt de marché.

Par ailleurs, Elecnor, S.A. maintient des cautions et des dépôts principalement pour locations d'un montant de 1.818 milliers d'euros environ (1.957 milliers d'euros au 31 décembre 2014).

Les actifs financiers non courants aux 31 décembre 2015 et 2014 sont comptabilisés selon leur coût amorti, hormis pour les dérivés qui sont comptabilisés selon leur juste valeur.

12. ACTIFS FINANCIERS COURANTS

a) Créances commerciales et autres comptes à recouvrer-

Le chapitre « Créances commerciales et autres comptes à recouvrer » de l'actif courant de l'état de situation financière reprend les comptes à recouvrer qu'a le Groupe comme conséquence des opérations réalisées avec des tiers.

Aux 31 décembre 2015 et 2014, il existait des comptes à recouvrer échus pour un montant de 59.991 milliers d'euros et 182.743 milliers d'euros. L'analyse d'ancienneté de ces comptes est la suivante :

Description	Milliers d'euros	
	2015	2014
Soldes non échus	908.732	745.073
Jusqu'à 6 mois	27.798	48.314
Entre 6 et 12 mois	16.611	69.754
Plus de 12 mois	15.582	64.675
Total	968.723	927.816

Par ailleurs, le Group dote une provision pour couvrir les dettes en situation irrégulière pour arriérés de paiement, suspension de paiements, insolvabilité ou autres causes, après une étude individualisée de leur possibilité de recouvrement. Les dotations sont réalisées en fonction des meilleures estimations à la clôture de l'exercice.

Le mouvement enregistré durant les exercices 2015 et 2014 et la composition de la rubrique « Dépréciation des comptes à recouvrer » aux 31 décembre 2015 et 2014, sont les suivants :

Dépréciation	Milliers d'euros					31/12/2015
	31/12/2014	Dépréciations reconnues dans l'exercice	Annulation des soldes irrécouvrables	Reprises	Écarts de conversion	
	62.783	20.694	(2.518)	(4.213)	+50	76.796

Dépréciation	Milliers d'euros					31/12/2014
	31/12/2013	Dépréciations reconnues dans l'exercice	Annulation des soldes irrécouvrables	Variation dans le périmètre de consolidation	Écarts de conversion	
	51.990	19.183	(1.699)	(453)	(6.238)	62.783

b) Trésorerie et autres moyens de trésorerie

La composition de ce chapitre de l'état de situation financière consolidé ci-joint est la suivante :

	Milliers d'euros	
	2015	2014
Équivalents de trésorerie	75.706	75.112
Trésorerie	261.283	183.787
Total	336.989	258.899



Le solde de la rubrique « Équivalents de trésorerie » au 31 décembre 2015 comprend principalement les titres à revenu fixe et les dépôts à terme souscrits par la société Elecnor Chile, S.A. dont l'échéance est inférieure à trois mois et produisent des intérêts conformes au marché. Le solde final de la rubrique « Équivalents de trésorerie » au 31 décembre 2014 correspondait principalement à l'acquisition temporaire de lettres du trésor avec pacte de rachat à date fixe non optionnelle et à des dépôts et impositions, tous à très court terme, qui produisent un intérêt de marché. À leur échéance ils sont reversés en actifs de nature similaire et de délai en fonction des besoins de trésorerie à tout moment.

13. CAPITAUX PROPRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

a) Capital social-

Aux 31 décembre 2015 et 2014, le capital social d'Elecnor, S.A. est représenté par 87.000.000 d'actions ordinaires au porteur d'une valeur nominale de 0,10 euros chacune, entièrement souscrites et libérées.

Les actions d'Elecnor, S.A. sont cotées sur le marché continu espagnol.

Aux 31 décembre 2015 et 2014, la composition de l'actionnariat de la Société mère, ainsi que sa participation, était la suivante :

	% Participation	
	2015	2014
Cantiles XXI, S.L.	52,76 %	52,76 %
Bestinver Gestión, S.A., S.G.I.I.C.	4,76 %	4,76 %
Autres (*)	42,48 %	42,48 %
	100,00 %	100,00 %

(*) Tous avec un % de participation inférieur à 3 %. Ils comprennent par ailleurs les actions propres de la Société mère qui s'élèvent à 2,85 % en 2015 (2,84 % en 2014 (Note 3.n)).

b) Ajustements dans les capitaux propres pour évaluation-

Le mouvement produit dans cette réserve durant les exercices 2015 et 2014 est le suivant :

Milliers d'euros	31/12/13	Contrat	Variation dans la valeur de marché	Liquidation de dérivés	Transfert (note 13.e)	31/12/14	Contrat	Variation dans la valeur de marché	Liquidation de dérivés	31/12/15
Par intégration globale-										
Couverture de flux de trésorerie :										
Swaps de taux d'intérêt-IRS (Note 15)	(23.238)	(784)	(19.069)	2.233	-	(40.858)	(2.465)	1.176	3.957	(38.190)
Assurances de taux de change (Note 15)	(866)	2.729	(2.822)	853	-	(106)	3.255	(65)	(20)	3.064
Autres (Note 11)	1.487	-	1	-	-	1.488	-	148	-	1.636
	(22.617)	1.945	(21.890)	3.086	-	(39.476)	790	1.259	3.937	(33.490)
Impôts différés pour ajustements dans les capitaux propres pour évaluation (Note 19)	5.425	(486)	5.473	(772)	-	9.640	(198)	(315)	(984)	8.143
Total ajustements dans les capitaux propres pour évaluation par la méthode d'intégration globale	(17.192)	1.459	(16.417)	2.314	-	(29.836)	593	944	2.952	(25.347)
Sociétés mises en équivalence	(31.611)	-	(39.472)	13.559	-	(57.524)	446	(6.476)	12.281	(51.273)
Minoritaires	230	81	1.080	-	3.711	5.102	554	(817)	-	4.839
Total ajustements dans les capitaux propres pour évaluation	(48.573)	1.540	(54.809)	15.873	3.711	(82.258)	1.592	(6.349)	15.233	(71.781)

c) Autres réserves-

Le détail, par concept, du solde de ce chapitre de l'état de situation financière consolidé est le suivant :

	Milliers d'euros	
	2015	2014
Réserves restreintes-		
Réserve légale	1.743	1.743
Réserve fonds de commerce	1.031	1.031
Réserve capitalisation	1.756	-
Réserve de reconversion à l'euro	15	15
Réserve pour actions propres (Note 3.n)	22.341	22.264
Autres réserves	491.983	495.511
Réserves de la société mère	518.869	520.564
Réserves sociétés consolidés (*)	160.598	117.061
Écart de conversion	(237.546)	(130.540)
Actions propres (Notes 3.n)	(22.341)	(22.264)
Total	419.580	484.821

(*) Il inclut les ajustements de consolidation et ajustements aux Normes Internationales



Réserve légale-

Conformément à l'article 274 du Texte Remanié de la Loi sur les sociétés de capitaux espagnole, un montant égal à 10 % du bénéfice de l'exercice doit être destiné à la réserve légale jusqu'à ce que celle-ci atteigne au moins 20 % du capital social, limite qui est atteinte.

La réserve légale pourra être utilisée pour augmenter le capital dans la part de son solde qui dépasse 10 % du capital une fois augmenté. Sauf aux fins mentionnées antérieurement, et tant qu'elle ne dépassera pas les 20 % du capital social, cette réserve ne pourra pas être destinée qu'à la compensation de pertes, à condition qu'il n'y ait pas d'autres réserves disponibles suffisantes à cette fin.

Aux 31 décembre 2015 et 2014, la Société mère a pourvu cette réserve conformément au montant minimum établi par le Texte Remanié de la Loi sur les sociétés de capitaux.

Réserve fonds de commerce-

La réserve pour fonds de commerce provient intégralement de la Société mère. Cette réserve a été pourvue conformément à l'article 273.4 du Texte Remanié de la Loi sur les sociétés de capitaux qui établit qu'en toute hypothèse il est obligatoire de pourvoir une réserve non disponible équivalente au fonds de commerce et que celle-ci doit apparaître dans l'état de situation financière individuelle de la société, et qu'un montant minimum de 5 % du bénéfice qu'il représente doit être destiné à ce fonds de commerce. En cas d'absence de bénéfices, ou si ceux-ci sont insuffisants, les réserves disponibles doivent être utilisées à cette fin.

Réserve capitalisation-

La réserve de capitalisation a été pourvue conformément à l'article 25 de la Loi relative à l'impôt sur les sociétés, qui établit que la réserve doit être pourvue à hauteur du montant du droit d'abattement associé à la base imposable de l'exercice. Le droit d'abattement sur la base imposable s'élève à 10 % de l'augmentation des fonds propres, telles que définies dans l'article cité, sans pouvoir en aucun cas être supérieur au montant équivalent à 10 % de la base imposable positive pour la période d'imposition antérieure à la réduction et à l'intégration à laquelle fait référence l'alinéa 12 de l'article 11 de la loi et à la compensation des bases imposables négatives. Cependant, si la base imposable n'est pas suffisante pour appliquer l'abattement, ce dernier peut être appliqué aux reliquats lors des périodes d'imposition qui se terminent au cours des deux années suivantes à la clôture de la période d'imposition lors de laquelle est né le droit à l'abattement en question, conjointement avec l'abattement qui pourrait être appliqué lors de cet exercice et dans les limites indiquées. La réserve n'est pas disponible et assujettie au maintien de l'augmentation des capitaux propres pendant une période de 5 ans à compter de la clôture de la période d'imposition à laquelle correspond l'abattement, hormis en cas de pertes comptables.

d) Actions propres en portefeuille-

En vertu des décisions successives prises par l'Assemblée Générale des Actionnaires d'Elecnor, S.A., durant les derniers exercices, diverses actions propres de cette société ont été acquises et destinées à leur cession progressive sur le marché. En particulier, le 23 mai 2012, l'Assemblée Générale des Actionnaires a décidé d'autoriser pour une durée de cinq ans l'acquisition, par elle-même ou à travers des sociétés du Groupe, des actions émises par la Société jusqu'à 10 % du capital social (Note 3.n), à condition que le prix d'achat ne diffère pas, de plus ou moins 30 % du prix du marché.

Le détail et le mouvement des actions propres durant les exercices 2015 et 2014 sont les suivants :

	N° d'actions
Actions propres au 31 décembre 2013	2.488.452
Acquisition d'actions propres	241.137
Vente d'actions propres	(258.557)
Actions propres au 31 décembre 2014	2.471.032
Acquisition d'actions propres	246.633
Vente d'actions propres	(234.555)
Actions propres au 31 décembre 2015	2.483.110

L'achat et la vente des actions propres ont représenté des montants d'environ 2.191 milliers et 2.114 milliers d'euros, respectivement (environ 2.512 milliers et 2.669 milliers d'euros respectivement au 31 décembre 2014).

La totalité des actions propres que possédait la Société mère aux 31 décembre 2015 et 2014 représentent, respectivement, 2,85 % et 2,84 % du total d'actions qui composent le capital social d'Elecnor S.A. à ces dates.

Aux 31 décembre 2015 et 2014, la réserve correspondante non disponible pour actions propres reste constituée pour le montant des actions d'Elecnor, S.A. en portefeuille à ces dates.

e) Participations ne donnant pas le contrôle-

La composition de la rubrique « Capitaux propres – Participations ne donnant pas le contrôle » du passif de l'état de situation financière consolidé ci-joint durant les exercices 2015 et 2014 est la suivante :

	Milliers d'euros	
	2015	2014
	▼	▼
Eólicas Páramo de Poza, S.A.	3.892	4.388
Galicia Vento, S.L.	2.969	2.568
Elecven Construcciones, S.A.	241	111
Rasacaven, S.A.	170	83
Sociedad Aragonesa de Estaciones Depuradoras, S.A.	1.259	1.267
Deimos Engenharia, S.A.	223	241
Elecnor Argentina, S.A.	1	(28)
IQA Operations Group Limited	118	76
Ventos do Sul Energia, S.A.	7.507	9.303
Aerogeneradores del Sur, S.A.	535	420
Enerfin Enervento, S.A.	16.020	15.853
Parque Eólico Malpica, S.A.	582	1.356
Enervento Galicia, S.L.	(1)	(1)
Infraestructuras Villanueva, S.L.	1	1
Parques Eólicos Palmares, S.A.	6.654	4.411
Ventos do Litoral Energia, S.A.	5.234	3.495
Ventos da Lagoa, S.A.	4.783	3.191
Enerfin Rodonita Galicia, S.L.	-	1
Ventos do Faro Farelo, S.L.	-	1
Eoliennes de L'Érable, SEC.	17.308	33.948
Sous-groupe Celeo Redes	249.513	262.642
Ventos dos Índios Energia, S.A.	4.469	-
Eólica Montes de Cierzo, S.L.	2.152	1.778
Autres	(1.070)	(981)
	322.560	344.124

Pendant les exercices 2015 et 2014, le Groupe a réalisé diverses transactions de vente de participations dans des sociétés dépendantes à participations non dominantes, sans perdre le contrôle. Les transactions les plus importantes et leurs effets sur les capitaux propres sont détaillées ci-après :



2015							
Attribué à la Société mère							
Transaction	Montant vente	Coûts transaction	Réserves	Écarts de conversion	Ajustements capitaux propres pour évaluation	Total	Participations ne donnant pas le contrôle
Vente 10 % P.E. Palmares, S.A.	4.955	-	(999)	1.292	-	293	4.662
Vente 10 % Ventos da Lagoa, S.A.	3.777	-	(442)	853	-	411	3.366
Vente 10 % Ventos do Litoral Energia, S.A.	4.160	-	(322)	998	-	676	3.484
Vente 20 % Ventos dos Índios, S.A.	3.745	-	(2.217)	1.250	-	(967)	4.712
Vente 1 % Ventos do Sul, S.A.	954	-	357	103	-	460	494
	17.591	-	(3.623)	4.496	-	873	16.718

2014							
Attribué à la Société mère							
Transaction	Montant vente	Coûts transaction	Réserves	Écarts de conversion	Ajustements capitaux propres pour évaluation	Total	Participations ne donnant pas le contrôle
Vente 49 % Celeo Redes, S.L.U.	236.740	(7.511)	(18.833)	28.293	3.711	13.171	216.058
Vente 49 % Eoliennes de L' Erable Sec	50.645	(2.894)	3.973	-	-	3.973	43.778
Vente 10 % Ventos do Sul Energia, S.A.	10.448	(1.705)	2.821	1.025	-	3.846	4.897
	297.833	(12.110)	(12.039)	29.318	3.711	20.990	264.733

Le mouvement enregistré durant les exercices 2015 et 2014 à cette rubrique de l'état de situation financière consolidé, est détaillé ci-dessous :

Milliers d'euros

Solde au 31 décembre 2013	81.112
- Résultat de l'exercice	12.462
- Variation de la valeur de marché des instruments de couverture (*)	(1.161)
- Dividendes distribués	(1.901)
- Écarts de conversion (**)	(16.583)
- Réductions du capital	(8.840)
- Augmentation du capital	15.074
- Variations des participations	264.733
- Autres	(772)
Solde au 31 décembre 2014	344.124
- Résultat de l'exercice	24.671
- Variation de la valeur de marché des instruments de couverture (*)	263
- Dividendes distribués	(658)
- Écarts de conversion (**)	(65.686)
- Réductions du capital	(16.339)
- Augmentation du capital	19.647
- Variations des participations	16.718
- Autres	(180)
Solde au 31 décembre 2015	322.560

(*) Elle correspond aux variations dans l'évaluation des Swaps de couverture qu'utilise le Groupe ELECNOR (Note 15).

(**) Ils correspondent principalement aux écarts de conversion qui se sont produits dans le Groupe Celeo Redes Brasil.

f) Écarts de conversion-

Les écarts de conversion cumulés des capitaux propres au 31 décembre 2015 et 2014 pour chaque monnaie importante sont les suivants :

	Milliers d'euros	
	2015	2014
Écarts de conversion		
Brésil	(203.662)	(91.185)
Venezuela	(40.109)	(33.100)
Argentine	(2.907)	(2.663)
Canada	(7.849)	(6.259)
Chili	8.749	3.016
États-Unis	2.228	-
Autres	6.004	(349)
Total	(237.546)	(130.540)



14. DETTE FINANCIÈRE

Comme part essentielle de sa stratégie, le Groupe suit une politique de prudence financière maximum. La structure de capital objectif est définie par cet engagement de solvabilité et l'objectif de maximiser la rentabilité de l'actionnaire.

Toutefois, certains projets dont le Groupe est titulaire, essentiellement la construction et exploitation de parcs éoliens et leurs lignes d'interconnexion électrique correspondantes et sous-stations, ainsi que ceux d'infrastructures de distribution électrique et de stations d'épuration d'eaux usées qu'exploite le Groupe en régime de concession, sont financés pour la plupart moyennant des prêts syndiqués en régime de « Project financing ». En vertu de ces prêts, les sociétés dépendantes titulaires de ces projets assument certaines contraintes à la distribution de dividendes, qui est soumise à certaines conditions, comme la constitution d'un compte de réserve pour le service de la dette. Par ailleurs, ces sociétés dépendantes devront maintenir un ratio Fonds Externes/Ressources Propres et une structure de ressources propres déterminées.

La quantification de la structure de capital objectif, hormis l'effet des projets financés par financement sans recours, s'établit comme un rapport entre le financement net et ceux des capitaux propres, selon la formule :

$$\frac{\text{Dette financière nette}}{\text{Dette financière nette} + \text{Capitaux propres}}$$

La dette financière nette inclut les rubriques suivantes de l'état de situation financière consolidé (après élimination de l'effet de la dette financière nette des financés par financement sans recours) :

	Milliers d'euros	
	2015	2014
Passif non courant - Dette financière	338.699	347.125
Passif courant - Dette financière	185.338	191.983
Actifs financiers courants - Autres investissements financiers	(71.425)	(15.663)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(172.591)	(175.537)
Dette financière nette	280.021	347.908

L'analyse et l'évolution de ce ratio sont faits de manière continue, avec en plus des estimations à futur comme facteur clé et limitatif dans la stratégie d'investissements et dans la politique de dividendes du Groupe. Aux 31 décembre 2015 et 2014, ce ratio se situait respectivement à environ 27,44 % et 30,05 %.

La composition des rubriques « Dette financière et dérivés » du passif non courant et du passif courant des états de situation financière consolidés aux 31 décembre 2015 et 2014 ci-joints est la suivante :

	Milliers d'euros			
	2015	2015	2014	2014
	Long terme	Court terme	Long terme	Court terme
Prêts et crédits syndiqués	304.669	-	291.162	-
Prêts concessions	387.769	50.437	340.859	29.872
Prêts syndiqués parc éoliens et photovoltaïques	393.356	47.159	502.150	54.759
Prêts avec garantie personnelle	-	10.756	22.935	22.136
Prêts avec garantie hypothécaire	7.859	659	8.509	646
Passifs financiers pour l'émission d'obligations et autres valeurs négociables	-	99.419	-	98.800
Crédits TVA Parcs éoliens et concessions	-	8.203	-	17.057
Lignes de crédits avec garantie personnelle	10.007	59.289	8.751	49.677
Effets en attente d'échéance	-	9.170	-	13.841
Intérêts produits non payés :				
Parc éoliens, photovoltaïques et concessions	-	3.559	85	676
Autres	-	1.610	-	1.872
Dettes pour contrats de location-financement (Note 9)	6.620	619	6.853	550
Instruments dérivés de couverture (Note 15) :				
Parc éoliens, photovoltaïques et concessions	25.600	2.894	31.395	1.461
Autres	9.545	3.808	8.915	2.831
Lignes d'escompte			-	1.632
Total	1.145.425	297.582	1.221.614	295.810

Le détail par échéance de la part à long terme (« non courante ») des prêts et crédits est le suivant pour les exercices 2015 et 2014 :

Dettes dont l'échéance est en	Milliers d'euros
	31/12/2015
2017	125.983
2018	122.693
2019	152.214
2020 et années suivantes	744.535
Total	1.145.425

Dettes dont l'échéance est en	Milliers d'euros
	31/12/2014
2016	145.357
2017	137.321
2018	166.285
2019 et années suivantes	772.651
Total	1.221.614



Prêts et crédits syndiqués

Le 21 juillet 2014, Elecnor a signé un contrat de financement syndiqué pour un montant de 600 millions d'euros avec un groupe de 19 établissements financiers, lequel a remplacé les 401 millions d'euros utilisés à la date de refinancement du financement syndiqué signé en 2012. Ce financement est structuré en deux tranches : une tranche-prêt, d'un montant de trois cents millions d'euros avec amortissements partiels, et une tranche ligne de crédit revolving, d'un plafond de trois cents millions d'euros arrivant à échéance en juillet 2019.

Le 2 juillet 2015, Elecnor a signé une novation de ce contrat souscrite par 18 des 19 établissements prêteurs (Novo Banco a cédé sa participation de 1,5 %, soit 9 millions d'euros, à Abanca).

Le but de cette novation était de :

- Modifier les conditions financières en réduisant la marge applicable qui devient initialement de 1,55 % par an.
- Prolonger l'échéance du financement en retardant d'un an la date de chaque amortissement partiel et la date de remboursement de la tranche crédit, qui arrivent désormais à échéance en juillet 2020.

En ce qui concerne la couverture des risques de taux d'intérêt, avant la novation il existait des swaps liés couvrant 100 % du calendrier de crédit. Il a été décidé de couvrir le risque de taux d'intérêt du notionnel supplémentaire entraîné par la novation, raison pour laquelle 8 nouveaux swaps de type IRS ont été souscrits, avec un notionnel maximum de 145 millions d'euros et un nouveau basis swap. Au 31 décembre 2015, 21 swaps de type IRS et 3 basis swap assignés au financement syndiqué ont été souscrits. Les échéances des swaps, ainsi que les dates de liquidation des intérêts, coïncident avec celle du contrat de prêt auquel elles sont assignées.

Ce prêt produit un taux d'intérêt référencé à l'Euribor du délai de la période d'intérêt choisie par l'accrédité (1, 3 et 6 mois) plus un différentiel, lequel est référencé au niveau du ratio Dette Financière Nette/(EBITDA + Dividendes de projet). La Société s'est engagée à accomplir pendant la durée du contrat de financement bancaire différents ratios ((Dette financière nette/EBITDA), (EBITDA/Charges financières nettes) et (Dette financière nette/Fonds propres)) qui seront calculés en se basant sur les chiffres consolidés correspondants du Groupe ELECNOR et dont l'inaccomplissement pourrait être une cause de résiliation du contrat. De plus, le prêt prévoit l'obligation de respecter les Ratios de Couverture de Garanties qui, au 31 décembre 2015, sont respectés.

Aux 31 décembre 2015 et 2014, le solde utilisé du prêt syndiqué est de 300 millions d'euros, respectivement, appartenant entièrement à la tranche prêt.

Durant l'exercice 2015, la Société a souscrit des couvertures pour risque de taux d'intérêt liées au financement syndiqué obtenu au cours de la même année. En outre, la Société a souscrit pendant l'exercice 2014 des couvertures pour risque de taux d'intérêt liées au financement syndiqué obtenu en 2014. Ces contrats demeurent en vigueur au 31 décembre 2015.

Le contrat de financement syndiqué mentionné ci-avant (tranche prêt et tranche crédit) a produit en 2015 des intérêts d'un montant de 10.601 milliers d'euros, compte tenu de l'effet des couvertures, (18.968 milliers d'euros pour l'exercice 2014) que la Société a comptabilisés sous la rubrique « Charges financières » du compte de résultat de l'exercice 2015 ci-joint (Note 21).

Le 22 mai 2013 la société Elecnor Transmissão de Energia, S.A. (devenue Celeo Redes Brasil, S.A.) a obtenu un prêt pour un montant de 110 millions de réales brésiliens, dont la dernière échéance est au 21 novembre 2014, pour financer ses participations dans des concessionnaires de transmission d'énergie au Brésil au moyen de l'apport de fonds. Ce prêt produisait un taux d'intérêt résultant de la somme d'une marge de 2,95 % au taux d'intérêt variable interbancaire CDI (« Certificat de Dépôt Interbancaire »). Au 31 décembre 2014, il était entièrement amorti.

Prêts concessions

Le 12 novembre 2015, la société Charrua Transmisora de Energia, S.A. a souscrit un prêt en régime de « Project finance » pour un montant de 175 millions de dollars, en sus d'un crédit de financement de la TVA pour un montant de 23 millions de dollars. L'objet de ce financement est la construction et future exploitation d'une ligne de transmission d'énergie au Chili (Note 9). Ce financement arrivant à échéance à la fin 2034 porte intérêts au taux référencé sur le Libor à 180 jours plus un différentiel de 1,65 % qui augmentent de 0,25 % tous les cinq ans. Le montant disposé au 31 décembre 2015 s'élève à environ 37,8 millions d'euros, dont environ 32 millions correspondent au prêt et le reste au crédit de financement de la TVA. Elle a en outre contracté une opération de couverture de 70 % du principal du prêt afin de couvrir la possible variation à la hausse des taux d'intérêt du crédit. Les échéances des liquidations des intérêts coïncident avec celles des intérêts du crédit.

Le 29 janvier 2015, la société Alto Jahuel Transmisora de Energia, S.A. a souscrit un prêt en régime de « Project finance » pour un montant de 100 millions de dollars, en sus d'un crédit de financement de la TVA pour un montant de 15 millions de dollars. L'objet de ce financement est la construction et future exploitation d'une deuxième ligne de transmission d'énergie au Chili (Note 9). Ce financement, dont l'échéance finale est en 2035, produit un taux d'intérêt référencé au LIBOR à 180 jours plus un différentiel de 2,25 % plus une hausse de 0,25 % tous les cinq ans pour la tranche en dollars, et au ICP NOMINALE plus un différentiel de 3,25 % pour la tranche en pesos. Le montant disposé au 31 décembre 2015 s'élève à environ 86,3 millions d'euros, dont environ 83,3 millions correspondent au prêt et le reste au crédit de financement de la TVA. Les échéances des liquidations des intérêts coïncident avec celles des intérêts du crédit.

Le 15 janvier 2013, la société Alto Jahuel Transmisora de Energia, S.L. a souscrit un prêt en régime de « Project finance » pour un montant de

167 millions de dollars, en sus d'un crédit de financement de la TVA pour un montant de 29 millions de dollars. L'objet de ce financement est la construction et future exploitation d'une ligne de transmission d'énergie au Chili (Note 9). Ce financement, dont l'échéance finale est en 2032, produit un taux d'intérêt référencé au LIBOR à 180 jours plus un différentiel de 4,25 % pour la tranche en dollars, et au TAB UF à 180 jours plus un différentiel de 1,60 % pour la tranche en UF. Le montant disposé au 31 décembre 2015 s'élève à environ 122,2 millions d'euros (135,9 millions d'euros au 31 décembre 2014), dont le montant total correspond au prêt (118,9 millions en 2014 et le reste au crédit de financement de la TVA). Elle a en outre contracté une opération de couverture de 75 % du principal du prêt afin de couvrir la possible variation à la hausse des taux d'intérêt du crédit. Les échéances des liquidations des intérêts coïncident avec celles des intérêts du crédit. Le 5 juillet 2007, la concessionnaire Sociedad Aragonesa de Aguas Residuales, S.A. a contracté un crédit d'une limite de 23 millions d'euros dont l'échéance est le 5 décembre 2026. La concessionnaire a disposé de la totalité du crédit. Ce financement produit un intérêt au taux de l'Euribor plus un différentiel. La charge financière générée par ce prêt dans les exercices 2015 et 2014 s'est élevée respectivement à 201 milliers et 244 milliers d'euros environ. Cette société a contracté un swap de taux d'intérêt de 17.250 milliers d'euros pour se protéger contre la variation possible à la hausse des taux d'intérêt du crédit. Les échéances des liquidations des intérêts coïncident avec celles des intérêts du crédit.

Le 21 juillet 2009, la concessionnaire Sociedad Aragonesa de Estaciones Depuradoras, S.A. a pris un crédit d'une limite de 15,5 millions d'euros dont l'échéance est le 31 décembre 2026. La concessionnaire a disposé de la totalité du crédit. Ce financement produit un intérêt au taux de l'Euribor plus un différentiel. La charge financière générée par ce prêt dans les exercices 2015 et 2014 s'est élevée respectivement à 363 milliers et 416 milliers d'euros environ. Cette société a contracté un swap de taux d'intérêt de 11.625 milliers d'euros pour se protéger contre la variation possible à la hausse des taux d'intérêt du crédit. Les échéances des liquidations des intérêts coïncident avec celles des intérêts du crédit. Au 31 décembre 2015, le montant en attente de paiement du crédit à long et court terme s'élève à 11.893 milliers d'euros (12.805 milliers d'euros au 31 décembre 2014).

Le 30 décembre 2013, la société Integração Maranhense T. de Energia, S.A. a obtenu un prêt pour un montant de 142 millions de réales brésiliens, dont la dernière échéance est le 15 février 2029. Ce prêt produit un taux d'intérêt qui résulte de la somme d'une marge de 2,42 % au taux d'intérêt à long terme. Au 31 décembre 2015, le montant utilisé de ces prêts, à longue et courte échéance, est de 32,3 millions d'euros (au 31 décembre 2014 le montant utilisé de ces prêts était de 45,7 millions d'euros).

Le 23 décembre 2013, la société concessionnaire Caiua T. Energia, S.A. a obtenu un prêt d'un montant de 84,6 millions de réales brésiliens, dont la dernière échéance est le 15 février 2028. Ce prêt produit un taux d'intérêt qui résulte de la somme d'une marge de 2,28 % au taux d'intérêt à long terme. Au 31 décembre 2015, le montant utilisé de ce prêt, à longue et courte échéance, est de 19,5 millions d'euros (au 31 décembre 2014 le montant utilisé de ce prêt était de 27,6 millions d'euros).

Durant l'exercice 2010, la société LT Triângulo, S.A. a été consolidée par la méthode de l'intégration globale puisque le Groupe détient désormais la totalité de son capital social. Cette entité a obtenu un prêt en régime de « Project finance » d'une entité de financement le 7 octobre 2008, avec une échéance ultime le 4 octobre 2022, pour le financement des infrastructures de transmission d'énergie électrique objet de la concession, qui produit un intérêt à un taux qui résulte de la somme d'une marge de marché au taux d'intérêt variable à long terme du pays (« T.J.L.P »). Au 31 décembre 2015, le montant en attente de paiement de ce prêt à long et court terme s'élève à 48 millions d'euros environ (73 millions d'euros en 2014).

La Groupe Elecnor a acquis, dans l'exercice 2011, 66 % de Vila do Conde Transmissora de Energia, S.A., et consolide désormais cette société par la méthode de l'intégration globale. Le 19 décembre 2006, BNDES a accordé à Vila do Conde Transmissora de Energia, S.A. un crédit destiné au financement de la construction de lignes de transmission d'énergie électrique dont l'échéance est le 15 avril 2019. Ce crédit se divise en deux sous-crédits : le sous-crédit A produit un taux d'intérêt résultant de l'addition d'une marge de marché au coût moyen pondéré du captage de monnaie étrangère par BNDES, et le sous-crédit B produit un taux d'intérêt résultant de l'addition d'une marge de marché au taux d'intérêt variable à long terme du pays (« T.J.L.P »).

Au 31 décembre 2015, le montant en attente de paiement de ce prêt à long et court terme s'élève à 14,1 millions d'euros environ (22,1 millions d'euros environ au 31 décembre 2014).

Le remboursement des prêts à LT Triângulo, S.A. et Vila do Conde Transmissora de Energia, S.A. est garanti par gage sur les droits de la concession, garantie sur la totalité des actions, garantie sur les droits de crédit pour prestation de services et aval bancaire. Ces sociétés dépendantes doivent en outre maintenir les ratios financiers suivants pendant toute la durée de validité du contrat de prêt :

- Le taux de couverture résultant de la division du flux de caisse disponible par les intérêts à payer plus l'amortissement du principal doit être égal ou supérieur à 1,3.
- Taux de capitalisation (Capitaux Propres/Actif Total) égal ou supérieur à 0,3.

Prêts syndiqués parc éoliens et photovoltaïques-

Au cours de l'exercice 2015, Éoliennes de l'Erable SEC a obtenu un financement syndiqué d'un montant de 35 millions de dollars canadiens. Ce financement arrivant à échéance en 2033 porte intérêt à un taux fixe. Pour ce prêt, le RCSA doit être supérieur à un coefficient déterminé pendant toute la durée du prêt. Au 31 décembre, 23 millions d'euros ont été utilisés.



Dans l'exercice 2012, le Groupe a obtenu un financement syndiqué pour la construction d'un parc éolien à Québec (Canada) pour environ 250 millions de dollars canadiens. Ce financement, dont l'échéance est en 2033, produit un taux d'intérêt référencé au cours du bon canadien. Pour ce prêt syndiqué en régime de « Project financing », le ratio de couverture annuelle du service de la dette principale (R.C.S.D.P.) doit être, tel que cela figure dans les actes de prêt de financement, supérieur à un certain coefficient durant toute la durée du prêt. Pendant l'exercice de 2014, l'actif et le passif de Eoliennes de l'Erable Inc. sont transférés à la société Eoliennes de l'Erable Sec., avec transfert de ce prêt, lequel est disposé pour un montant de 152,7 millions d'euros au 31 décembre 2015 (170,8 millions d'euros au 31 décembre 2014).

Au 31 décembre 2015, le reste des dettes avec des entités de crédit incluses dans cette rubrique correspond principalement aux encours des prêts syndiqués et des contrats swaps associés à ceux-ci que Aerogeneradores del Sur, S.A., Galicia Vento, S.L., Ventos do Sul Energia, S.A., Parques Eólicos de Villanueva, S.L.U., Parques Eólicos Palmares, S.A., Ventos da Lagoa, S.A., Ventos do Litoral, S.A., Siberia Solar, S.L.U. et Ventos dos Índios, S.A. ont signé et dont elles ont disposé avec diverses entités financières pour des montants respectifs d'environ 9.366 milliers d'euros, 24.070 milliers d'euros, 60.622 milliers d'euros, 67.031 milliers d'euros, 29.943 milliers d'euros, 28.555 milliers d'euros, 27.937 milliers d'euros, 24.255 milliers d'euros et 31.123 milliers d'euros, en régime de « project financing ». Ces prêts ont été octroyés pour le financement de la construction des parcs d'éoliennes et photovoltaïques, des lignes d'interconnexion électrique et des sous-stations correspondantes dont ces sociétés sont titulaires. Le prêt syndiqué reçu par Ventos do Sul Energia, S.A., en réales brésiliens, a une limite équivalente à 529 millions de réales (Note 20). Depuis le 31 décembre 2007, il avait été disposé de la presque totalité de ce prêt. Par ailleurs, les prêts accordés à Parques Eólicos Palmares, S.A., Ventos da Lagoa, S.A., Ventos do Litoral, S.A. et Ventos dos Índios, S.A. sont limités successivement et respectivement à 153.653 milliers, 150.821 milliers, 141.250 milliers et 134.573 milliers de réales.

L'amortissement des prêts syndiqués sera réalisé en 26, 25, 37 et 28 amortissements semestriels consécutifs, dans le cas des prêts accordés aux sociétés dépendantes Aerogeneradores del Sur, S.A., Galicia Vento S.L., Parques Eólicos de Villanueva, S.L.U. et Siberia Solar, S.L.U., respectivement, et en 144, 192, 192, 192 et 192 amortissements mensuels pour ceux accordés à Ventos do Sul Energia, S.A., Parques Eólicos Palmares, S.A., Ventos do Litoral, S.A., Ventos dos Lagoa, S.A. et Ventos dos Índios, S.A.

Les prêts syndiqués espagnols produisent un taux d'intérêt équivalent à l'EURIBOR à six mois plus une marge de marché qui peut varier ensuite en fonction du R.C.S.D.P. vérifié (Ratio de couverture du service de la dette principale). Dans le cas des prêts obtenus en réales brésiliens par les sociétés dépendantes Ventos do Sul Energia, S.A., Parques Eólicos Palmares, Ltda., Ventos da Lagoa, S.A. et Ventos do Litoral, S.A., le taux d'intérêt applicable est le résultat de l'addition d'une marge de marché au taux d'intérêt variable à long terme du pays (« T.J.L.P »). Afin de réduire le risque de taux d'intérêt de leurs prêts syndiqués respectifs, Aerogeneradores, del Sur, S.A., Parques Eólicos de Villanueva, S.L.U. et Galicia Vento, S.L. ont signé avec diverses entités financières des contrats « swap » de taux d'intérêt à des taux fixes moyens qui oscillent respectivement entre 1,09 % et 5,08 %, et qui couvrent pratiquement 65 %, 75 % et 65 % de la dette existante dans chacune des sociétés mentionnées (Note 15).

Pour les prêts syndiqués en régime de « Project finance » des sociétés dépendantes espagnoles, le Ratio de couverture annuel du service de la dette principale (R.C.S.D.P.) doit être, selon les actes des prêts de financement, supérieur à un coefficient donné durant toute la durée du prêt, calculé principalement comme le quotient de la division du cash-flow disponible pour le Service de la Dette d'un exercice clos d'une durée de 12 mois, par le Service de la dette pour ce même exercice, tes qu'ils sont définis dans le prêt. En outre, ces sociétés devront maintenir un ratio Fonds Externes/Ressources Propres et une structure de ressources propres déterminés.

Les sociétés espagnoles sont tenues également à l'établissement, dans un délai de deux ans après la mise en marché du parc, d'un compte de réserve pour le service de la dette (matérialisé en un dépôt bancaire), pour le montant déterminé spécifiquement dans les contrats de financement respectifs (Note 11). Par ailleurs, elles s'obligent à réaliser une couverture du risque d'évolution du taux d'intérêt, après requête de l'entité de crédit agent, pour un minimum de 65 % du montant du prêt et un délai minimum de 9 ans, ce pour quoi ont été souscrits les contrats de « swap » mentionnés antérieurement. Dans le cas de Ventos do Sul Energia, S.A., Parques Eólicos Palmares, S.A., Ventos da Lagoa, S.A., Ventos do Litoral, S.A. et Ventos dos Índios, S.A., il existe aussi l'obligation de maintenir des ratios de couverture de la dette dans des limites, et de déposer sur un compte de réserve un montant monétaire couvrant au moins 3 mensualités de paiement de principal et d'intérêts. De l'avis des Administrateurs de la Société mère, aucun problème n'a surgi en ce qui concerne l'accomplissement des covenants. En garantie de chacun des prêts syndiqués des sociétés espagnoles, un droit réel de gage sur les actions des sociétés dépendantes correspondantes a été constitué ainsi que sur les indemnités, les compensations et les pénalisations qu'ils pourraient générer en leur faveur, en ce qui concerne les contrats d'exécution des travaux et de gestion de l'exploitation et sur tous les comptes de trésorerie de ces sociétés éoliennes. Quant aux sociétés Ventos do Sul Energia, S.A., Parques Eólicos Palmares, S.A., Ventos da Lagoa, S.A., Ventos do Litoral, S.A. et Ventos dos Índios, S.A., elles ont signé avec les entités financières une garantie fiduciaire sur les immobilisations corporelles.

Par ailleurs, les sociétés dépendantes ont assumé, en vertu de ces prêts, diverses contraintes à la liberté de cession de leurs immobilisations corporelles et de distribution de dividendes. Ces restrictions sont soumises à l'accomplissement de certaines conditions, telles que la maintenance du Ratio de Couverture de la Dette stipulé dans les actes des prêts de financement et la constitution du compte de réserve pour le service de la dette (Note 11).

Les Administrateurs considèrent que toutes les conditions établies pour les prêts syndiqués souscrits sont accomplies et que le financement en régime de « Project financing » sera assuré normalement par les produits générés par l'activité de chaque projet.



Passifs financiers pour émission d'obligations et autres valeurs négociables-

Pendant l'exercice 2015, Elecnor a émis des billets à ordre sur le Marché alternatif obligataire d'une valeur nominale de 171 millions d'euros, avec une échéance maximale d'un an et un taux d'intérêt de 1,24 %, après l'annulation de 171 millions d'euros. Le montant maximal du programme des billets à ordre est d'un montant nominal de 200 millions d'euros. Au 31 décembre 2015, le montant nominal en attente de paiement est de 100 millions d'euros, correspondant à 1.000 titres d'une valeur nominale de 100 millions d'euros, et dont la valeur nette comptable s'élève à 99 millions d'euros.

Pendant l'exercice 2014, Elecnor a émis des billets à ordre sur le Marché alternatif obligataire d'une valeur nominale de 126 millions d'euros, avec une échéance maximale d'un an et un taux d'intérêt de 2,84 %, après l'annulation de 26 millions d'euros au 31 décembre 2014. Le montant maximal du programme des billets à ordre était d'un montant nominal de 200 millions d'euros. Au 31 décembre 2014, le montant nominal en attente de paiement était de 100 millions d'euros qui correspondent à 1.000 titres et dont la valeur nette comptable s'élève à 99 millions d'euros.

Prêts avec garantie personnelle-

Au cours de l'exercice 2015, Elecnor n'a pas souscrit de nouveaux prêts bancaires avec garantie personnelle.

Autres financements-

Durant l'exercice 2014, le Groupe a contracté, à travers la société dépendante Deimos Castilla La Mancha, S.L., une ligne de crédit à garantie personnelle limitée à 30 millions d'euros pour la construction d'un satellite. Au 31 décembre 2014, elle a disposé d'un montant de 28,4 millions d'euros.

Durant l'exercice 2013, le Groupe a contracté, à travers la société dépendante Deimos Castilla La Mancha, S.L., une ligne de crédit et un prêt à garantie personnelle limitée à 25 millions d'euros pour la construction d'un satellite. Au 31 décembre 2014, elle a disposé d'un montant de 12,5 millions d'euros.

Ces deux prêts ont été entièrement remboursés au cours de l'exercice 2015 suite à la vente du satellite d'observation de la Terre d'Elecnor, Deimos 2 (voir note 2.g)

Le Groupe ELECNOR a souscrit dans l'exercice 2007 un prêt à garantie hypothécaire pour l'acquisition d'un bâtiment industriel à Valence, pour mener son activité de fabrication de modules solaires (Note 9). Le solde en attente d'échéance de ce prêt s'élève à environ 8.534 milliers d'euros, au 31 décembre 2015 (9.288 milliers d'euros au 31 décembre 2014).

En outre, au 31 décembre 2015, la Société mère Elecnor S.A. maintient ouvertes avec différentes entités de crédit 9 lignes de crédit avec une limite maximum totale de 157 millions d'euros, au 31 décembre 2015 avait disposé d'un million d'euros, et produisent un taux d'intérêt de l'EURIBOR/LIBOR plus un différentiel de marché, avec des échéances moyennes à 1 an ou des échéances annuelles avec reconduction tacite jusqu'à un maximum de 3 ans. Par ailleurs, au 31 décembre 2014, elle conservait des lignes de crédit d'un plafond total de 144 millions d'euros environ, dont rien n'a été utilisé.

Dans l'ensemble, aux 31 décembre 2015 et 2014, le Groupe a des lignes de crédit à garantie personnelle dont il n'a pas disposé, pour un montant total d'environ 538 et 570 millions d'euros, respectivement, toutes à garantie personnelle. (Note 4.c)

Au 31 décembre 2015, le Groupe ELECNOR ne dispose pas de dette avec des entités de crédit référencée à un taux d'intérêt fixe d'un montant significatif, sauf pour l'effet des opérations de couverture décrites à la Note 15.

15. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Le Groupe Elecnor utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir les risques auxquels sont exposées ses activités, ses opérations et ses flux de trésorerie futurs dérivés des variations des taux de change et des taux d'intérêt, lesquels affectent les résultats du Groupe. Les détails des compositions des soldes qui reprennent l'évaluation de dérivés des états de situation financière consolidés aux 31 décembre 2015 et 2014 sont les suivants :



	Milliers d'euros							
	2015				2014			
	Actif non courant (Note 11)	Actif courant	Passif non courant (Note 14)	Passif courant (Note 14)	Actif non courant (Note 11)	Actif courant	Passif non courant (Note 14)	Passif courant (Note 14)
Couverture de taux d'intérêt								
Couverture de flux de trésorerie :								
Taux d'intérêt swap	222	-	35.145	2.894	361	-	40.310	1.461
Couverture de taux de change								
Couverture de flux de trésorerie :								
Assurances de change	7.736	-	-	3.808	3.054	-	-	2.831
	7.958	-	35.145	6.702	3.415	-	40.310	4.292

Taux de change-

Le Groupe ELECNOR utilise des instruments de couverture de taux de change, principalement pour mitiger l'effet négatif possible que les variations des taux de change pourraient entraîner dans les flux de caisse futurs correspondant à deux types de transactions :

- Paiements correspondant à des contrats de travaux et fourniture exprimés dans une monnaie distincte de l'euro.
- Recouvrements correspondant à des contrats de travaux exprimés dans une monnaie distincte de l'euro.

Aux 31 décembre 2015 et 2014, la valeur nominale totale objet de couverture de taux de change est la suivante :

Monnaies	31/12/2015	31/12/2014
Milliers de dollars américains	67.885	69.534
Milliers d'euros	2.731	8.413

Du total des nominaux couverts au 31 décembre 2015, 45.674 milliers d'euros correspondent à des assurances d'achats de dollars pour couvrir des flux futurs de paiement dans cette devise, et 14.925 milliers d'euros correspondent à des assurances de vente de dollars pour couvrir des flux futurs de recouvrement dans cette devise (54.887 milliers d'euros correspondent à des assurances d'achats de dollars pour couvrir des flux futurs de paiement dans cette devise, et 2.593 milliers d'euros correspondent à des assurances de vente de dollars pour couvrir des flux futurs de recouvrement dans cette devise en 2014).

Le montant de la contrepartie en euros de la valeur nominale objet de couverture de taux de change au 31 décembre 2015 s'élève à environ 63.330 milliers d'euros (environ 65.893 milliers d'euros en 2014).

L'échéance de ces assurances de change aura lieu à partir de l'exercice 2016, en coïncidence avec le courant prévu de paiements et recouvrements qu'elles couvrent, le risque de variations des flux de caisse attendus étant très faible puisqu'il existe des contrats signés qui indiquent l'échéancier des paiements et recouvrements correspondants.

Taux d'intérêt-

Le Groupe ELECNOR réalise des opérations de couverture de taux d'intérêt conformément à sa politique de gestion de risques. Ces opérations ont pour objet de mitiger l'effet que la variation des taux d'intérêt peut avoir sur les flux de caisse futurs de certains crédits et prêts à long terme référencés à taux d'intérêt variable, associés au financement corporatif de la Société mère et aux financements des projets. Aux 31 décembre 2015 et 2014, la valeur nominale totale des passifs objets de couverture de taux d'intérêt est, respectivement, de 505.295 et 491.291 milliers d'euros.

Le détail des échéances des flux de trésorerie contractuels des instruments financiers dérivés aux 31 décembre 2015 et 2014 est le suivant :

Milliers d'euros	31/12/2015 Échéance					Total
	2016	2017	2018	2019	2020 et années suivantes	
Couverture de taux de change :						
Vente d'USD (*)	(16.208)	-	-	-	-	(16.208)
Achat d'USD (*)	51.677	-	-	-	-	51.677
Achat d'EUR (*)	2.713	-	-	-	-	2.713
Couverture de taux d'intérêt	(18.238)	(7.475)	(6.724)	(6.013)	(10.875)	(49.325)
Cross currency swap :						
Flux en GBP (*)	2.050	-	-	-	-	2.050
Flux en AUD (*)	11.775	-	-	-	-	11.775

(*) Données exprimées dans la devise correspondante.

Milliers d'euros	31/12/2014 Échéance					Total
	2015	2016	2017	2018	2019 et années suivantes	
Couverture de taux de change :						
Vente d'USD (*)	(2.907)	(230)	-	-	-	(3.137)
Achat d'USD (*)	66.397	-	-	-	-	66.397
Achat d'EUR (*)	8.413	-	-	-	-	8.413
Couverture de taux d'intérêt	(4.366)	(6.085)	(5.636)	(4.011)	(14.723)	(34.821)
Cross currency swap:						
Flux en USD (*)	208.500	-	-	-	-	208.500

(*) Données exprimées dans la devise correspondante.

L'échéance des nominaux des divers instruments financiers dérivés décrits plus haut, sans inclure ceux de couverture de taux de change, est la suivante :

Milliers d'euros	31/12/2015 Échéance					Total
	2016	2017	2018	2019	2020 et années suivantes	
Couverture de taux d'intérêt	34.443	46.102	54.585	94.961	275.204	505.295

Milliers d'euros	31/12/2014 Échéance					Total
	2015	2016	2017	2018	2019 et années suivantes	
Couverture de taux d'intérêt	16.143	48.039	63.574	89.570	273.965	491.291



Les swaps de taux d'intérêt ont un nominal égal ou inférieur à celui des principaux vifs des prêts couverts et la même échéance et mêmes dates de liquidation que les prêts qu'ils couvrent.

En ce qui concerne les couvertures de taux de change et de taux d'intérêt, il ne s'est produit dans les exercices 2015 et 2014 aucune circonstance qui oblige à modifier la politique de comptabilité de couvertures, lors de la comptabilisation des dérivés, initialement adoptée. Au cours des exercices 2015 et 2014, le Groupe Elecnor n'a pas conservé de produits dérivés ne respectant pas les conditions permettant de les considérer comme couverture comptable.

Prix-

La valeur de marché des différents instruments financiers est calculée selon les procédures suivantes :

- La valeur de marché des dérivés cotés sur un marché organisé est leur cours à la clôture de l'exercice.
- Dans le cas des dérivés non négociables sur des marchés organisés, le Groupe ELECNOR utilise pour les évaluer des évaluations transmises par les entités financières, des hypothèses basées sur les conditions de marché à la date de clôture de l'exercice. Concrètement, la valeur de marché des swaps de taux d'intérêt est calculée moyennant l'actualisation au taux d'intérêt de marché de la différence de taux du swap, tandis que la valeur de marché des contrats de taux de change futurs est déterminée en déduisant les flux futurs estimés en utilisant les taux de change futurs existants à la clôture de l'exercice.

Cette procédure est utilisée également pour évaluer au taux de marché les prêts et crédits existants en vertu des opérations de permutation financière dénommées « cross currency swaps », moyennant lesquelles le Groupe et la banque s'échangent les courants d'un prêt exprimé en euros par les courants d'un autre prêt exprimé en dollars (canadiens/américains), la différence résultante étant liquidée à l'échéance. À la clôture de l'exercice, le Groupe convertit le prêt en dollars (plus les intérêts produits) au taux de change de clôture et le compare au prêt en euros (plus les intérêts produits), en enregistrant la valeur nette (la différence) aux rubriques « Autres actifs courants », « Actifs financiers non courants » ou « Dette financière », selon le solde débiteur ou créditeur et son échéance, en générant comme contrepartie un produit ou une charge pour écarts de change.

Les principales caractéristiques des « cross currency swaps » en vigueur aux 31 décembre 2015 et 2014 sont les suivantes :

	Milliers d'euros	
	2015	2014
Montant notionnel en devise (USD)	-	(208.500)
Montant notionnel en devise (GBP)	(2.050)	-
Montant notionnel en devise (AUD)	11.775	-
Contrevaleur en euros	10.615	168.028
Juste valeur à la date de clôture de l'exercice	(55)	4.328

Les contrats en vigueur au 31 décembre 2015 avaient leur date de démarrage établie au 29 décembre 2015 et leur date d'échéance, dans tous les cas, au 29 janvier 2016.

Les contrats en vigueur au 31 décembre 2014 avaient leur date de démarrage établie aux 18, 19 et 29 décembre 2014 et leur date d'échéance, dans tous les cas, en janvier 2015.

Ces instruments financiers n'ont pas été désignés comme une couverture, de sorte que le Groupe enregistre à la clôture de chaque exercice la variation de leurs justes valeurs directement au compte de résultat correspondant.

16. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Le mouvement et la composition de la rubrique « Provisions pour risques et charges » du passif non courant de l'état de situation financière consolidé ci-joint durant les exercices 2015 et 2014 sont les suivants :

Milliers d'euros	Provisions pour litiges et responsabilités	Provisions pour garanties	Total provisions pour risques et charges
Solde au 31 décembre 2013	20.801	2.147	22.948
Dotations en charge des résultats (Note 21)	9.071	30	9.101
Transferts	(12.694)	-	(12.694)
Écarts de conversion	(1.208)	-	(1.208)
Reprises au crédit des résultats (Note 21)	(3.535)	(1.234)	(4.769)
Solde au 31 décembre 2014	12.435	943	13.378
Dotations en charge des résultats (Note 21)	2.530	19	2.549
Transferts	-	-	-
Écarts de conversion	(822)	-	(822)
Reprises au crédit des résultats (Note 21)	(3.137)	(264)	(3.401)
Solde au 31 décembre 2015	11.006	698	11.704

Le Groupe procède à une estimation de la valeur des passifs générés pour litiges et similaires. Bien qu'il estime que la sortie de flux sera réalisée dans les prochains exercices, il ne peut pas prévoir la date de fin des litiges et ne fait donc aucune estimation des dates concrètes des sorties de flux, en considérant que la valeur de l'effet d'une actualisation possible ne serait pas significative.

Le Groupe, en raison de ses activités, est exposé à de nombreuses réclamations et litiges qui, pour la plupart, représentent des montants peu significatifs. La rubrique « Provisions pour litiges et responsabilités » du tableau précédent présente la meilleure estimation du Groupe sur les éventuelles pénalisations et autres éventualités relatives à l'exécution des différents projets mis en œuvre principalement à l'étranger. Les Administrateurs ont estimé que la provision dotée couvre raisonnablement les futurs déboursements probables qui auront lieu, dérivés de faits passés.

Le Groupe Elecnor, à travers les sociétés participées correspondantes, a signé avec un tiers dans des exercices antérieurs des contrats pour la construction et l'exploitation de deux lignes de transmission électrique. Pour le paiement de sanctions éventuelles à la concessionnaire en cas de manquement par elle à ses obligations en vertu de ce contrat, la société participée a remis à l'entité contractante les cautions solidaires, irrévocables et à réalisation automatique correspondantes, dont l'échéance était établie en 2012. Cette garantie était contre-garantie par Elecnor, S.A. dans son pourcentage de participation. Suite à diverses circonstances survenues après l'adjudication du contrat, le projet est devenu non-viable du point de vue de la rentabilité et le Groupe a donc décidé de ne pas le commencer tant que n'auront pas été négociées avec l'entité contractante de nouvelles conditions permettant d'aborder le projet dans une situation d'équilibre patrimonial, démarches qui ont été infructueuses. Puisque que le Groupe Elecnor a estimé que son préjudice patrimonial par suite du développement du projet sera supérieur aux sanctions possibles pour manquement au contrat, il a décidé de ne pas procéder à l'exécution de ce projet. Le chapitre « Provisions pour litiges et responsabilités » du tableau antérieur faisait état au 31 décembre 2012, par conséquent, d'un montant de 13.642 milliers d'euros correspondant à la part proportionnelle des cautions susmentionnées revenant au Groupe en vertu de son pourcentage de participation, étant donné le risque d'exécution de celles-ci réalisée par les Administrateurs du Groupe Elecnor dans les circonstances actuelles. Face à cette situation et compte tenu du risque d'exécution des garanties octroyées par le Groupe, un accord a finalement été conclu en décembre 2013 avec le client, en vertu duquel un plan de paiements de 2013 à 2015 a été négocié pour un montant identique à celui des garanties octroyées. Au 31 décembre 2013, le Groupe a effectué le premier paiement de l'accord souscrit, pour un montant de 1.686 milliers d'euros, 11.956 milliers d'euros étant en attente de paiement à ce jour. Ce montant a été transféré au début de l'exercice 2014 à la rubrique « Fournisseurs et autres créditeurs », aucun montant n'étant en attente de paiement au 31 décembre 2015 (4.367 milliers d'euros au 31 décembre 2014).



Le Groupe Ecnor a livré dans des exercices antérieurs divers parcs de production d'énergie solaire (parcs photovoltaïques) par rapport auxquels il existe la garantie par le Groupe, vis-à-vis de ses clients, de réparer ou de restituer les matériels et installations durant une période de 10 ans sans limitation, et durant une période de 25 ans au cas où, en raison de leur détérioration, ils n'atteindraient pas la puissance de modules stipulée dans le contrat. De leur côté, les divers fournisseurs des modules photovoltaïques ont accordé au Groupe Ecnor une garantie dans ce même sens. Au cours de l'exercice 2014, l'ensemble de cette provision d'un montant de 927 milliers d'euros a été annulé.

17. AVANCES DE CLIENTS ET FACTURATION ANTICIPÉE

La composition de ces postes inclus dans la rubrique « Fournisseurs et autres créditeurs » de l'état de situation financière consolidé ci-joint est la suivante :

	Milliers d'euros	
	2015	2014
Facturation anticipée (Note 3.c)	376.155	304.945
Acomptes clients	139.580	192.660
	515.735	497.605

La facturation anticipée est composée des factures émises en acompte, en vertu des conditions temporaires stipulées dans les contrats de travaux actuellement en cours.

Les avances de clients correspondent essentiellement aux montants versés en acompte par les clients avant le début de l'exécution des contrats respectifs. Ces avances sont déduites de la facturation au cours du développement de ces contrats.

18. IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS ET PASSIFS À LONG TERME

Le mouvement et la composition des rubriques « Impôts différés actifs » et « Impôts différés passifs » de l'état de situation financière consolidé ci-joint durant les exercices 2015 et 2014 sont les suivants :

	31/12/2013	Transferts	Crédit / débit au compte de résultat	Crédit / débit à la réserve d'évaluation des actifs et passifs	31/12/2014	Transferts	Crédit / débit au compte de résultat	Crédit / débit à la réserve d'évaluation des actifs et passifs	Écarts de conversion	Sorties du périmètre	31/12/2015
Impôts différés actifs :											
Évaluation des instruments financiers dérivés (Note 15)	7.860	156	-	3.129	11.145	41	-	(122)	283	-	11.347
Immobilisations corporelles / incorporelles	7.117	9	(1.305)	-	5.821	7.789	(1.509)	(12)	-	(298)	11.791
Crédits fiscaux	15.518	35	2.978	-	18.531	(3.455)	(3.003)	-	(524)	-	11.549
Déductions et allègements en attente d'application	4.181	259	(544)	-	3.896	1.266	(1.147)	-	-	-	4.015
Pertes successales extérieur	9.050		(2.209)	-	6.841	(24)	2014	-	-	-	8.831
Provisions non déductibles (Note 16)	8.009	2.277	(1.080)	-	9.206	460	5.737	-	-	-	15.403
Autres impôts différés actifs	22.532	(2.737)	3.020		22.815	(6.077)	1.885	-	(1.126)	-	17.497
	74.267	(1)	860	3.129	78.255	-	3.977	(134)	(1.367)	(298)	80.433
Impôts différés passifs :											
Immobilisations corporelles / incorporelles	-	7.249	4.825	-	12.074	8.671	1.633	-	(2.098)	-	20.280
Fonds de commerce	-	10.475	(1.175)	-	9.300	(6.297)	301	-	-	-	3.304
Évaluation des instruments financiers dérivés (Note 15)	158	-	-	848	1.006	-	-	2.032	(347)	-	2.691
Opération de cession d'Enerfin Enervento, S.A.	9.645	(2.649)	-	-	6.996	(200)	-	-	-	-	6.796
Provisions de portefeuille	14.416	(684)	(13.732)	-	-	-	-	-	-	-	-
Déduction prime d'émission	2.849	-	(475)	-	2.374	-	-	-	-	-	2.374
Autres impôts différés passifs	34.560	(14.394)	6.656	-	26.822	300	6.200	-	(1.806)	-	31.516
	61.628	(3)	(3.901)	848	58.572	2.474	8.134	2.032	(4.251)	-	66.961

Les actifs et passifs pour impôts différés dont le délai de réalisation ou compensation est inférieur à 12 mois sont peu significatifs.

Les chapitres « Impôts différés actifs – Immobilisations corporelles/incorporelles » et « Impôts différés passifs – Immobilisations corporelles/incorporelles » du tableau précédent incluent principalement les différences temporaires dues aux écarts entre la valeur comptable et la valeur fiscale des différents éléments des immobilisations corporelles et des actifs incorporels ainsi que les différences temporaires dérivées des écarts entre l'amortissement comptable et fiscal de ces éléments de l'actif non courant (Notes 8 et 9).

Les chapitres « Impôts différés actifs – Crédits fiscaux » et « Impôts différés actifs – Déductions et allègements en attente d'application » du tableau précédent incluent respectivement les crédits fiscaux pour bases imposables négatives et pour déductions en attente de compensation par diverses sociétés dépendantes du Groupe, qui ont été activés car les Administrateurs de la Société ont considéré qu'ils seront récupérables moyennant les produits prévus qui en seront tirés dans les prochains exercices.

Le chapitre « Impôts différés actifs – Provisions non déductibles » du tableau précédent comprend principalement l'impact fiscal des ajustements sur le résultat comptable en conséquence des diverses provisions qui n'ont pas été considérées déductibles au moment de leur enregistrement comptable (Notes 12.a et 16).

Les chapitres « Impôts différés actifs – Autres impôts différés actifs » et « Impôts différés passifs – Autres impôts différés passifs » du tableau ci-dessus reprennent principalement l'impact fiscal de divers produits et charges dont l'impact fiscal ne coïncide pas avec le moment de leur enregistrement comptable, ainsi que les différences temporaires imposables dues aux écarts entre la valeur comptable et fiscale de certains actifs (Note 11).



Le chapitre « Impôts différés passifs – Opération de cession d'Enerfin Enervento, S.A. » du tableau précédent correspond à l'impact fiscal de la plus-value obtenue uniquement au niveau consolidé par le Groupe en vertu de l'augmentation de capital avec une prime d'émission souscrite par un tiers en 2005.

Aux 31 décembre 2015 et 2014, les crédits fiscaux pour bases imposables négatives activées ainsi que les actifs et passifs pour impôts différés par des entités/sous-groupes sont indiqués ci-après :

Milliers d'euros	Crédits fiscaux	2015	Passifs
		Actifs pour impôt différé	d'impôts différés
Elecnor, S.A.	1.016	26.078	3.689
Aplicaciones Técnicas de la Energía, S.A.	4.170	5.514	-
Sous-groupe Celeo	1.634	16.956	30.496
Sous-groupe Enerfin	2.007	22.272	25.234
Audeca	-	239	4.683
Elecnor Brésil	2.526	2.526	2.630
Autres		6.848	229
	11.549	80.433	66.961

Milliers d'euros	Crédits fiscaux	2014	Passifs
		Actifs pour impôt différé	d'impôts différés
Elecnor, S.A.	1.265	20.365	3.812
Aplicaciones Técnicas de la Energía, S.A.	4.152	5.513	-
Sous-groupe Celeo	1.966	17.546	23.622
Sous-groupe Enerfin	937	22.450	24.756
Audeca	-	273	5.176
Elecnor Brésil	1.861	1.861	-
Autres	8.350	10.247	1.206
	18.531	78.255	58.572

Aux 31 décembre 2015 et 2014, les détails des bases imposables négatives non activées des entités/groupes fiscaux les plus importants ainsi que leur date de validité sont (en milliers d'euros) :

2015	Bases imposables négatives en attente de compensation et non activées	Année de validité
	Celeo Redes	4.250
Elecnor Chili	7.107	à échéance indéterminée
Montelecnor	5.461	2019
Elecnor Argentine	4.701	2019 – 2020
Elecnor, Inc.	28.160	à échéance indéterminée
	49.679	

2014	Bases imposables négatives en attente de compensation et non activées	Année de validité
Atersa	8.261	2031
Elecnor Argentine	3.088	2019
Elecnor, Inc.	16.522	à échéance indéterminée
	27.871	

19. ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Les compositions des rubriques « Actif courant – Administrations Publiques débitrices », « Trésor Public, débiteur pour Impôt sur les Sociétés », « Autres dettes – Administrations Publiques créditrices » et « Trésor Public, créancier pour Impôt sur les Sociétés » de l'actif et du passif, respectivement, de l'état de situation financière consolidé aux 31 décembre 2015 et 2014, sont les suivantes :

	Milliers d'euros	
	2015	2014
Administrations Publiques, débitrices-		
Trésor Public, débiteur pour TVA	14.147	34.148
Trésor Public, débiteur pour IRPF	15	-
Trésor Public, retenues et paiements en acompte	14.408	15.622
Trésor Public, débiteur pour Impôt sur les Sociétés	6.901	1.716
Trésor Public, débiteur à divers titres (*)	16.528	19.911
Organismes de la Sécurité Sociale, débiteurs	3.174	860
Subventions	7	-
Total	55.180	72.257
Administrations Publiques, créditrices-		
Trésor Public, créancier pour TVA	25.223	16.999
Trésor Public, créancier pour retenues effectuées	8.387	13.015
Trésor Public, créancier pour Impôt sur les Sociétés	19.016	16.824
Trésor Public, créancier à d'autres titres (*)	17.758	17.233
Organismes de la Sécurité Sociale, créanciers	10.003	8.257
Total	80.387	72.328

(*) Principalement issus des UTE et filiales extérieures.

À la clôture de l'exercice 2015, la Société mère a tous les exercices depuis 2012 ouverts à l'inspection pour tous les impôts auxquels elle est soumise, sauf pour l'impôt sur les sociétés, qui est ouvert à l'inspection depuis 2011. Comme conséquence des différentes interprétations qui peuvent être faites des normes fiscales en vigueur, il pourrait exister certains passifs de caractère contingent non susceptibles de quantification objective. Toutefois, les Administrateurs de la Société mère considèrent que les liquidations des impôts susvisés ont été correctement exécutées, c'est pourquoi même dans le cas où des divergences surviendraient dans l'interprétation des normes en vigueur pour le traitement fiscal applicable aux opérations, les éventuels passifs qui en résulteraient, s'ils venaient à se matérialiser, n'affecteraient pas de manière significative les comptes annuels consolidés ci-joints.



Le tableau suivant établit la détermination de la charge générée par l'Impôt sur les Sociétés dans les exercices 2015 et 2014, à savoir :

	Milliers d'euros	
	2015	2014
Résultat consolidé avant impôts	128.760	115.954
Charges non déductibles	3.908	4.227
Produits non imposables (**)	(28.565)	(6.248)
Résultat net de sociétés intégrées par la méthode de la mise en équivalence (Note 10)	(3.038)	17.786
Autres	(837)	-
Réserve capitalisation	(1.764)	
Crédits fiscaux appliqués	-	(3.132)
Bases imposables négatives non activées	17.728	9.885
Résultat comptable ajusté	116.129	138.472
Impôt brut calculé au taux d'imposition en vigueur dans chaque pays (*)	40.176	46.040
Déductions du montant pour stimulants fiscaux et autres	(2.832)	(2.338)
Régularisation de la charge pour Impôt sur les Sociétés de l'exercice antérieur	947	960
Activation bases imposables des exercices précédents	-	(1.963)
Effet changement taux d'imposition sur les impôts différés	-	2.451
Autres ajustements	136	(200)
Charge produite par les Impôts sur le résultat	38.427	44.950

(*) Les différentes sociétés étrangères dépendantes consolidées par la méthode de l'intégration globale calculent la charge pour l'Impôt sur les Sociétés, ainsi que les montants résultant des différents impôts qui lui sont applicables, conformément à leurs législations correspondantes et aux taux d'imposition en vigueur dans chaque pays.

(**) Les produits non imposables de l'exercice 2015 correspondent principalement aux ajustements sur le résultat comptable en raison des produits obtenus des aliénations de participations financières non assujetties aux impôts (Notes 2.g et 13) ainsi que des produits dérivés de succursales et des UTE à l'étranger.

La Loi 27/2014, du 27 novembre 2014, relative à l'Impôt sur les Sociétés, adoptée le 28 novembre 2014 et qui suppose une révision complète de la réglementation précédente concernant l'impôt cité, est entrée en vigueur le 1er janvier 2015. Parmi les nombreuses réformes introduites par le nouveau règlement, il convient de souligner l'exemption visant à éviter la double imposition sur les dividendes et les produits dérivés de la transmission de valeurs représentatives des capitaux propres des entités résidentes et non résidentes sur le territoire espagnol ainsi que la modification du taux imposition, qui est passé de 28 % en 2015 à 25 % à partir de 2016.

Les principales composantes de la charge générée par les impôts sur le résultat dans les exercices 2015 et 2014 sont :

	Milliers d'euros	
	2015	2014
Impôt courant		
de l'exercice	33.187	48.951
Ajustements des exercices antérieurs	947	960
Autres ajustements	136	(200)
Impôt différé		
Montant de la charge (produit) pour impôts différés relative à la naissance et à la réversion de différences temporaires	4.157	(4.761)
Charge produite par les Impôts sur le résultat	38.427	44.950

Le détail du montant et de la date de validité des différences temporaires déductibles, des pertes ou des crédits fiscaux, pour lesquels n'ont pas été comptabilisés des actifs pour impôts différés dans le bilan aux 31 décembre 2015 et 2014 (en milliers d'euros), est le suivant :

Bases imposables négatives en attente de compensation	31/12/2015
Année de validité	
2019	2.281
2020	7.892
2022	2.139
2023	519
à échéance indéterminée	43.484
Total	56.315

Bases imposables négatives en attente de compensation	31/12/2014
Année de validité	
2019	3.088
2022	2.284
2023	253
2029	779
2030	252
2031	8.494
2032 et années suivantes	23.447
Total	38.597

Crédits fiscaux pour déductions et autres concepts en attente d'application	31/12/2015
Année de validité	
2017	75
2027	626
2028	890
2029	451
2030	124
2031	
à échéance indéterminée	2.645
Total	4.952



Crédits fiscaux pour déductions et autres concepts en attente d'application 31/12/2014

Année de validité

2017	1.021
2018	137
2019	1.056
2020	458
2021	340
2025	77
2026	253
2027	960
2028	954
2029	530
2030	173
2031	164

Total **6.123**

Les bases imposables négatives en attente de compensation et les crédits fiscaux pour déductions et autres concepts en attente d'application décrits antérieurement ont été générés par diverses sociétés appartenant au Groupe ELEC NOR et leur future récupération est conditionnée à l'obtention de bases imposables positives suffisantes par les sociétés qui les ont générés.

Comme conséquence des différentes interprétations qui peuvent être faites des normes fiscales en vigueur, il pourrait exister certains passifs de caractère contingent non susceptibles de quantification objective. Toutefois, de l'avis des Administrateurs de la Société mère, la possibilité que se matérialisent ces passifs contingents dans les sociétés du Groupe lors de futures inspections est peu probable et, quoi qu'il en soit, la dette tributaire qui pourrait en dériver n'affecterait pas significativement les comptes annuels du Groupe ELEC NOR.

20. GARANTIES ENGAGÉES VIS-À-VIS DE TIERS

Aux 31 décembre 2015 et 2014, le risque pour sûretés reçues et cautions de licitation, de bonne exécution ou de garantie de travaux, correspondant principalement à la Société mère, et son détail, est le suivant :

	Milliers d'euros	
	2015	2014
D'exécution de travaux	546.113	607.363
D'avances de contrats :		
En vigueur	198.300	290.592
En attente d'annulation	929	3.422
En garantie de travaux	264.239	111.422
De licitation de travaux	72.579	47.703
Autres	16.206	10.406
Total	1.098.366	1.070.908

Au 31 décembre 2015, la Société mère a fourni des garanties pour un montant de 92 millions d'euros au client EDC Electricidad Car, à titre de garantie d'exécution des travaux et d'avance sur contrats (97 millions en 2014).

Durant l'exercice 2014, la Société mère avait prêté des sûretés d'un montant total de 198 millions d'euros en garantie de l'exécution correcte de la construction d'une centrale à cycle combiné au Venezuela (Note 12), ainsi qu'en garantie d'octroi de facilités de crédit en faveur de sa filiale au Venezuela.

Les Administrateurs de la Société mère estiment que les passifs que pourraient générer les sûretés accordées, le cas échéant, ne représenteraient pas des pertes significatives dans les états financiers consolidés ci-joints.

21. PRODUITS ET CHARGES

Montant net du chiffre d'affaires-

Le détail de ce solde des comptes de résultats consolidés des exercices 2015 et 2014 est le suivant :

	Milliers d'euros	
	2015	2014
Contrats de construction et de prestation de services	1.723.707	1.576.081
Ventes de bien et énergie	157.536	147.647
Total	1.881.143	1.723.728

Approvisionnements-

Le détail de ce solde des comptes de résultats consolidés des exercices 2015 et 2014 est le suivant :

	Milliers d'euros	
	2015	2014
Achats de matières premières et autres approvisionnements	962.318	765.668
Variation des stocks commerciaux, de matières premières et autres stocks	5.294	5.037
Total	967.612	770.705

Autres charges d'exploitation-

Le détail de ce solde des comptes de résultats consolidés des exercices 2015 et 2014 est le suivant :

	Milliers d'euros	
	2015	2014
Services extérieurs	289.693	282.079
Impôts et contributions	38.795	35.636
Autres charges de gestion	4.628	2.907
Total	333.116	320.622

Charges de personnel-

Le détail de ce solde des comptes de résultats consolidés des exercices 2015 et 2014 est le suivant :



	Milliers d'euros	
	2015	2014
Traitements et salaires	395.736	384.064
Sécurité sociale à la charge de l'entreprise	83.261	78.412
Autres charges sociales	34.346	28.702
Total	513.343	491.178

Le nombre moyen de personnes employées durant les exercices 2015 et 2014, distribué par catégorie, a été le suivant :

	Nombre moyen d'employés	
	2015	2014
Haute Direction (Note 25)	6	6
Direction	21	19
Techniciens	2.659	2.544
Employés de bureau	1.461	1.363
Cadres intermédiaires	1.092	1.162
Contremaîtres	5.290	5.575
Spécialistes	873	723
Manœuvres	872	1.276
Subalternes	318	555
Total	12.592	13.223

Des effectifs moyens du Groupe durant 2015 et 2014, 4.813 et 4.182 employés, respectivement, avaient des contrats à caractère temporaire. Par ailleurs, la distribution par sexes aux 31 décembre 2015 et 2014, détaillée par catégorie, est la suivante :

Catégories	31.12.2015		31/12/2014	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Haute Direction (Note 25)	6	-	6	-
Direction	18	1	19	-
Techniciens	2.252	465	2.106	457
Employés de bureau	644	853	594	759
Cadres intermédiaires	1.076	31	1.050	33
Contremaîtres	4.936	120	5.323	62
Spécialistes	1.006	29	706	9
Manœuvres	922	70	914	70
Subalternes	263	48	301	70
Total	11.123	1.617	11.019	1.460

Le nombre moyen de personnes dont le handicap est égal ou supérieur à 33 %, décomposé par catégorie, est le suivant :

Catégories	2015	2014
Techniciens	9	10
Employés de bureau	8	10
Spécialistes	2	2
Cadres intermédiaires	4	2
Contremaîtres	14	16
Manœuvres	1	-
Total	38	41

Elecnor, S.A. a clos l'exercice 2015 avec des effectifs de 6.652 salariés en Espagne, dont 38 sont handicapés, ce qui représente 0,57 % des effectifs en Espagne. L'exceptionnalité a été accordée à Elecnor, S.A. par le biais de mesures alternatives. Les contrats conclus au Centre Spécial d'Emploi et certifiés durant l'exercice 2015 s'élèvent à 1.963 milliers d'euros, ce qui équivaudrait à une embauche supplémentaire de 1,46 % de personnel handicapé. On aboutirait ainsi à un total de 2,03 %, qui dépasse le quota obligatoire (2 %).

Amortissements et provisions-

Le détail de ce solde des comptes de résultats consolidés des exercices 2015 et 2014 est le suivant :

	Milliers d'euros	
	2015	2014
Dotations pour amortissements d'actifs corporels (Note 9)	61.436	62.973
Dotations pour amortissements d'actifs incorporels (Note 8)	6.131	6.369
Variation des provisions pour risques et charges (Note 16)	(852)	4.332
Variation des dépréciations des comptes à recouvrer (Note 12)	16.481	17.031
Dépréciation des immobilisations corporelles	1.921	18
Variation d'autres provisions	14.400	3.285
Total	99.877	94.008

Produits financiers-

Le détail de ce solde des comptes de résultats consolidés des exercices 2015 et 2014 est le suivant :

	Milliers d'euros	
	2015	2014
Produits d'autres valeurs négociables et crédits avec des tiers	5.536	5.354
Autres produits financiers et assimilés (notes 11 et 12)	71.370	74.129
Total	76.906	79.483

Au cours de l'exercice 2015, un montant de 16 millions d'euros a été capitalisé (6 millions d'euros en 2014) à titre d'intérêt, avec un taux de capitalisation de 6 % environ pour les deux exercices.



Charges financières-

Le détail de ce solde des comptes de résultats consolidés des exercices 2015 et 2014 est le suivant :

	Milliers d'euros	
	2015	2014
Charges financières avec des entités de crédit (*)	89.134	87.347
Autres charges financières	3.599	3.980
	92.733	91.327

(*) Dérivés principalement des « Project finance » des parcs éoliens et photovoltaïques des sociétés concessionnaires, des prêts syndiqués d'Elecnor, S.A. et des Swaps de taux d'intérêt (IRS) (Notes 14 et 15).

Les charges financières correspondent dans leur quasi-totalité à l'application de la méthode du taux d'intérêt effectif aux passifs financiers dans la catégorie des prêts et des créditeurs.

22. INTÉRÊTS DANS DES GROUPEMENTS D'ENTREPRISES - UNIONS TEMPORAIRES D'ENTREPRISES

Dans les exercices 2015 et 2014, tel que cela est indiqué à la Note 2.a, le bilan de situation et le compte de résultat des Unions Temporaires d'Entreprises dont fait partie Elecnor, S.A. ou ses sociétés dépendantes, sont incorporés par la méthode de l'intégration proportionnelle dans les comptes annuels consolidés ci-joints conformément aux dispositions de l'IAS 31.

La liste des Unions Temporaires d'Entreprises (UTE), le pourcentage de participation du Groupe, aux 31 décembre 2015 et 2014, ainsi que le montant de travaux exécuté en 2015 et 2014 et le carnet de commandes à la clôture est incluse à l'Annexe II de ces comptes annuels consolidés.

L'apport des Unions Temporaires d'Entreprises aux différentes rubriques de l'état de situation financière et du compte de résultat (consolidés) ci-joints aux 31 décembre 2015 et 2014 a été le suivant :

	Milliers d'euros			Milliers d'euros	
	2015	2014		2015	2014
ACTIF			PASSIF		
Immobilisations incorporelles	-		Résultat de l'exercice	10.590	9.341
Immobilisations corporelles	1.975	1.472	Dettes long terme	0	164
Immobilisations financières	10	322	Créditeurs et dettes à court terme	123.039	77.786
Stocks	5.647	3.323			
Débiteurs	103.703	45.621			
Investissements financiers temporaires	(319)	(589)			
Trésorerie	20.475	34.149			
Compte de régularisation	2.138	2.990			
Total	133.629	87.291	Total	133.629	87.291

	Milliers d'euros	
	2015	2014
Compte de résultats	▼	▼
Montant net chiffre d'affaires	101.265	101.262
Approvisionnements	(67.022)	(67.544)
Produits accessoires	259	657
Charges de personnel	(5.313)	(6.775)
Services extérieurs	(11.268)	(12.059)
Impôts et contributions	(1.824)	(1.075)
Pertes, dépréciation et variation des provisions pour opérations commerciales	113	(688)
Dotations à l'amortissement	(177)	(285)
Dépréciation et résultat pour cession des immobilisations	-	(1)
Produits financiers	57	65
Charges financières	(3.081)	(2.926)
Écarts de change	181	151
Impôts étrangers	(2.600)	(1.441)
Total	10.590	9.341

23. CARNET DE COMMANDES

Le carnet de commandes en attente d'exécution aux 31 décembre 2015 et 2014 par la Société mère, hormis les Unions Temporaires d'Entreprises (Note 22), détaillé par ligne d'activité, est le suivant :

	Milliers d'euros	
	2015	2014
Par zone géographique	▼	▼
National	307.748	346.649
Extérieur	1.798.694	1.654.241
Total	2.106.442	2.000.890
Par activités		
Électricité	675.461	888.355
Installations	42.829	24.966
Gaz	167.822	58.448
Génération d'énergie	910.711	785.007
Chemins de fer	71.779	70.714
Construction	121.505	41.883
Environnement et eau	12.302	12.607
Télécommunications et systèmes	70.825	94.775
Maintenance	33.208	24.135
Total	2.106.442	2.000.890

En outre, au 31 décembre 2015 le carnet des commandes en attente d'exécution par les sociétés dépendantes s'élève à 396.003 milliers d'euros (415.880 milliers en 2014), en rapport essentiellement avec celles réalisées pour des sociétés du secteur électrique.



24. RÉTRIBUTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

a) Rétributions et autres prestations au Conseil d'Administration-

Durant l'exercice 2015, il a correspondu aux membres du Conseil d'Administration de la Société mère des rétributions d'un montant de 7.215 milliers d'euros à tous les titres (7.042 milliers d'euros dans l'exercice 2014). Ces rétributions incluent celles dérivées de la qualité du personnel dirigeant.

La Société mère a versé un montant de 17 milliers d'euros, environ, à titre d'assurances vie souscrites en faveur des membres anciens et actuels du Conseil d'Administration (30 milliers d'euros dans l'exercice 2014).

Par ailleurs, aux 31 décembre 2015 et 2014, la Société mère n'avait pas d'obligations en matière de pensions ni de garanties avec les membres anciens ou actuels de cet organe d'Administration, ni aucun crédit accordé.

Au 31 décembre 2015, le Conseil d'Administration de la Société mère est composé de 14 membres, dont une femme. Au 31 décembre 2014, le Conseil d'Administration de la Société mère était composé de 12 membres, tous des hommes.

b) Situation de conflit d'intérêt des Administrateurs-

Les membres du Conseil d'Administration de Elecnor, S.A. et les personnes liées à ces derniers ne se sont trouvées dans aucune situation de conflit d'intérêt ayant dû faire l'objet d'une communication conformément aux dispositions de l'article 229 du texte révisé de la loi sur les sociétés de capitaux.

25. RÉTRIBUTIONS À LA HAUTE DIRECTION

Les coûts de personnel (rétributions en nature, en espèces, Sécurité Sociale, etc.) des Directeurs Généraux de la Société mère et des personnes qui mènent des fonctions similaires - sauf celles qui ont simultanément la condition de membre du Conseil d'Administration (dont les rétributions ont été détaillées plus haut) - durant les exercices 2015 et 2014, s'élèvent respectivement à environ 1.967 milliers et 2.124 milliers d'euros.

Dans les exercices 2015 et 2014, il n'y a pas eu d'autres opérations avec des dirigeants étrangères au cours normal de l'activité.

Tous les Directeurs Généraux de la Société mère sont des hommes aux 31 décembre 2015 et 2014.

26. SOLDES ET TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Tous les soldes significatifs maintenus à la clôture de l'exercice entre les entités consolidées et l'effet des transactions réalisées entre elles au cours de l'exercice ont été éliminés dans le processus de consolidation (Note 2.f).

Les conditions des transactions avec les parties liées sont équivalentes à celles établies pour les transactions faites dans des conditions de marché. Les transactions réalisées par le Groupe avec les sociétés participées non consolidées par intégration globale ou proportionnelle et avec les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation durant les exercices 2015 et 2014 sont les suivantes :



Exercice 2015	Milliers d'euros			
	Approvisionnements	Services extérieurs	Ventes et autres produits d'exploitation	Produits financiers
Par la méthode de la mise en équivalence :				
Cosemel Ingeniería, A.I.E.	-	-	14	258
Dioxipe Solar, S.L.	-	-	5.659	-
Aries Solar Termoeléctrica, S.L.	324	-	10.784	216
Gasoducto de Morelos, S.A.	-	-	1.028	2.400
Sociedad Aguas Residuales Pirineos, S.A.	-	-	1	-
Morelos EPC	-	-	3.191	-
Autres sociétés :				
Centro Logístico Huerta del Peñon, S.L.	-	-	7	7
Fundación Elecnor	-	600	3	-
Total	324	600	20.687	2.881

Exercice 2014	Milliers d'euros			
	Approvisionnements	Services extérieurs	Ventes et autres produits d'exploitation	Produits financiers
Par la méthode de la mise en équivalence :				
Cosemel Ingeniería, A.I.E.	-	-	43	-
Dioxipe Solar, S.L.	-	-	5.369	-
Aries Solar Termoeléctrica, S.L.	-	-	9.339	837
Eólica Montes de Cierzo, S.L.	-	-	15	-
Eólica La Bandera, S.L.	-	-	34	-
Eólica Caparroso, S.L.	-	-	6	-
Eólica Cabanillas, S.L.	-	-	2	-
Gasoducto de Morelos, S.A.	-	-	82	1.495
Sociedad Aguas Residuales Pirineos, S.A.	-	-	3	-
Autres sociétés :				
Centro Logístico Huerta del Peñon, S.L.	-	-	-	7
Enertel, S.A de C.V.	654	2.434	949	-
Fundación Elecnor	54	400	-	2
Total	708	2.834	15.842	2.341

Aux 31 décembre 2015 et 2014, la composition des soldes à recouvrer et à payer à ces sociétés participées non consolidées par intégration globale ou proportionnelle et avec les sociétés non incluses dans le périmètre de consolidation, dérivés des opérations antérieures, est la suivante :



	2015			2014		
	Créances	Dettes		Créances	Dettes	
	Autres investissements financiers (Note 11)	Débiteurs commerciaux, sociétés liées et investissements dans des sociétés liées à court terme	Créditeurs commerciaux, sociétés associées et liées	Autres investissements financiers (Note 11)	Débiteurs commerciaux, sociétés liées et investissements dans des sociétés liées à court terme	Créditeurs commerciaux, sociétés associées et liées
Milliers d'euros						
Par la méthode de la mise en équivalence :						
Eólica La Bandera, S.L.	-	-	-	-	4	-
Eólica Caparroso, S.L.	-	-	-	-	3	-
Eólica Montes del Cierzo, S.L.	-	-	-	-	1	-
Cosemel Ingeniería, A.I.E.	-	7	5	-	4	5
Sociedad Aguas Residuales Pirineos, S.A.	-	1	-	-	5	-
Dioxipe Termosolar, S.L.	28.160	4.967	-	25.092	9.789	-
Aries Solar Termoeléctrica, S.L.	119	2.124	-	41.060	35.645	-
Gasoducto de Morelos, S.A.P.I. de C.V.	29.026	2.226	-	16.700	3.257	-
Brilhante Transmissora de Energia, S.A. Morelos EPC	-	138	-	-	738	-
	-	1.260	-			
Autres sociétés :						
Fundación Ecnor	-	-	-	-	2	-
Centro Logístico Huerta del Peñón, S.L.	-	258	-	-	261	-
Elecen, S.A. de C.V.	-	-	-	-	9	259
Ecnor Perú, S.A.	-	-	-	-	617	-
Enervento, S.A.	-	-	-	-	3	-
Enervento, Ventos do Faro Farelo, S.A.	-	13	-	-	13	-
Enertel, S.A. de C.V.	-	-	-	-	724	860
Ace Omnistal - Ecnor	-	-	-	-	3	96
Cantiles XXI, S.L. (Note 5)	-	-	2.361	-	-	2.278
Consortio Eólico Marino Cabo de Trafalgar, S.A.	250	-	-	250	-	-
	57.555	10.994	2.366	83.102	51.078	3.498

Ecnor, S.A. a achevé la construction en 2013 des centrales thermo-solaires de Dioxipe Solar, S.L et Aries Termoeléctrica, S.L. Au 31 décembre 2015, le montant dû à Ecnor, S.A., par la société Aries Solar Termoeléctrica, S.L., en vertu des contrats de construction et des dernières facturations s'élève à environ 2.105 milliers d'euros (33.855 milliers d'euros au 31 décembre 2014) et il est enregistré à la rubrique « Créances commerciales, sociétés liées » de l'état de situation financière consolidé ci-joint à cette date.

Au 31 décembre 2015, la société Bestinver Gestión, S.A., S.G.I.I.C. possède une participation significative dans Ecnor, S.A., la société mère du GROUPE ELECNOR. Aucune transaction n'a été effectuée durant l'exercice avec cette société, aucun solde en attente de recouvrement ou versement n'étant non plus maintenu au 31 décembre 2015.

27. HONORAIRES POUR SERVICES PRÊTÉS PAR LES AUDITEURS AUX COMPTES

Durant les exercices 2015 et 2014, les honoraires au titre des services d'audit des comptes et autres services prêtés par l'audit de la Société mère, KPMG Auditores, S.L, ou par une société liée à l'audit par contrôle, propriété commune ou gestion, ont été les suivants (en milliers d'euros) :

Exercice 2015	Milliers d'euros	
	Services prêtés par l'auditeur principal	Services prêtés par d'autres firmes d'audit
Description		
Services d'audit	578	473
Autres services de vérification	220	-
Total services d'audit et similaires	798	473
Services d'assistance fiscale	16	59
Autres services	125	271
Total services professionnels	939	803

Exercice 2014	Milliers d'euros	
	Services prêtés par l'auditeur principal	Services prêtés par d'autres firmes d'audit
Description		
Services d'audit	578	472
Autres services de vérification	90	-
Total services d'audit et similaires	668	472
Services d'assistance fiscale	19	12
Autres services	64	129
Total services professionnels	751	613

28. BÉNÉFICES PAR ACTION

Les bénéfices de base par action correspondant aux exercices 2015 et 2014 sont les suivants :

	2015	2014
Bénéfice net attribuable (milliers d'euros)	65.662	58.542
Nombre total d'actions en circulation	87.000.000	87.000.000
Moins - Actions propres (Note 13.d)	(2.483.110)	(2.471.032)
Nombre moyen d'actions en circulation	84.516.890	84.528.968
Bénéfices de base par action (euros)	0,78	0,69



Aux 31 décembre 2015 et 2014, Elecnor, S.A., Société mère du Groupe ELECNOR, n'a pas émis d'instruments financiers ni d'autres contrats qui donnent droit à leur propriétaire de recevoir des actions ordinaires de la Société. Par conséquent, les bénéfices dilués par action coïncident avec les bénéfices de base par action.

29. INFORMATION ENVIRONNEMENTALE

Vu l'importance que le respect de l'environnement a dans le maintien et l'amélioration de vie des générations actuelle et futures, la Direction de la Société a mené de bonnes pratiques environnementale en partant de la base de l'accomplissement de la législation environnementale. Avec l'entrée en vigueur de la Norme UNE-EN ISO 14001 en 1996, la Société incorpore la Gestion Environnementale au mode de gestion de l'entreprise, avec l'engagement d'améliorer de manière continue l'impact environnementale de ses produits et services et de ses processus de production.

Les principales actions dans des installations et activités du groupe ont été celles qui sont décrites ci-après :

Gestion environnementale-

Le Groupe a consolidé l'implantation de Systèmes de Gestion Environnementale, en maintenant la certification d'AENOR selon la norme UNE-EN ISO 14001 :2004 pour chacune des Sous-directions générales et Directions suivantes :

- Sous-direction général d'énergie (GA-2000/0294)
- Sous-direction général des grands réseaux (GA-2000/0295)
- Délégations Nord (GA-2002/0183)
- Direction Est (GA-2002/0225)
- Direction Centre (GA-2003/0220)
- Direction Nord-est (GA-2004/0031)
- Direction Sud (GA-2004/0273)
- Elecnor Environnement (GA-2004/0030)

De la même façon, durant l'exercice 2015 le Système de Gestion Énergétique UNE-EN ISO 50001(GE-033/2013) a été consolidé.

Actions environnementales-

Durant l'exercice 2015, diverses actions ont été menées dans le but de diminuer les niveaux de nuisance sonore, réduire et améliorer la gestion des déchets, réduire la consommation de papier et d'augmenter l'usage de papier recyclé dans les bureaux et entrepôts, ainsi que de soutenir et développer des activités liées à une gestion efficace de l'énergie, ce qui traduit par le respect et la protection intégrale de l'environnement dans toutes et chacune des activités développées par l'entreprise.

Au cours de l'exercice 2015, dans le but d'améliorer la gestion environnementale et énergétique, Elecnor a mesuré et vérifié pour AENOR les émissions de GES (gaz à effet de serre) de ses activités, ce qui représente un point de référence au moment de concevoir des stratégies destinées à réduire ces émissions.

30. INFORMATION SUR LE DÉLAI MOYEN DE PAIEMENT AUX FOURNISSEURS DEUXIÈME DISPOSITION FINALE DE LA LOI 31/2014, DU 3 DÉCEMBRE

La Loi 15/2010, du 5 juillet, de modification de la Loi 3/2004, du 29 décembre, qui fixe les mesures de lutte contre la morosité dans les opérations commerciales, a établi, entre autres questions, des restrictions aux délais maximums de paiement des compagnies.

Dans ce contexte, le Groupe Elecnor a constitué un groupe de travail intégré par les départements de systèmes d'information, contrôle de gestion, comptabilité générale, assistance juridique et trésorerie afin de concilier les dispositions de cette Loi et les procédures et systèmes du Groupe. Comme résultat des travaux réalisés, une note interne a été rédigée et distribuée aux Directions d'Activité et aux Filiales du Groupe au mois de juillet 2010, dans laquelle, entre autres questions, était établi ceci :

- Pour les contrats antérieurs au 7 juillet 2010 les conditions pactisées avec les fournisseurs seraient maintenues.
- Pour les contrats postérieurs au 7 juillet 2010, les conditions pactisées dans le contrat en aucun cas ne pourront dépasser les délais maximum de paiement établis dans la Loi qui, pour la période allant du 31 décembre 2013 au 31 décembre 2015, sont de 60 jours, en général et pour le génie civil.
- Exigence aux clients, de leur côté, d'accomplir les délais établis par la Loi.

Ci-après les informations préparées conformément à la décision de l'Institut de comptabilité et d'audit des comptes du 29 janvier 2016 et requises par la deuxième disposition finale de la Loi 31/2014, du 3 décembre, qui modifie la troisième disposition additionnelle de la Loi 15/2010, du 5 juillet :

	Jours
Délai moyen de paiement aux fournisseurs	62
Ratio des opérations payées	69
Ratio des opérations en attente de paiement	40
<hr/>	
	Montant en milliers d'euros
Total des paiements effectués	786.415
<hr/>	
Total des paiements en attente	206.862
<hr/>	

Les données exposées dans le tableau précédent concernant les paiements aux fournisseurs se réfèrent à ceux des sociétés de l'ensemble consolidé qui, de par leur nature, ce sont des créanciers commerciaux pour dettes avec des fournisseurs de biens et services, de sorte qu'elles incluent les données relatives aux postes « Fournisseurs et autres créditeurs - Dettes pour achats ou prestation de services » du passif courant de l'état de situation financière consolidé.



DONNÉES DES ENTREPRISES 2015

(Milliers d'euros)

EXERCICE 2015

Sociétés participées consolidées :	Siège	Audit	Activité	% de participation directe ou indirecte	Capital souscrit	Réserves	Résultat net de l'exercice 2015	Acompte sur dividende de l'exercice 2015
Par intégration globale								
Aerogeneradores del Sur, S.A. (*)	Seville	Deloitte	Construction, exploitation et utilisation des ressources éoliennes	76,00%	2.912	2.829	440	-
Alto Jahuel Transmisora de Energía, S.A. (*)	Chili	KPMG	Promotion, construction et exploitation des installations d'énergie électrique	50,99%	50.325	14.189	9.453	-
Aplicaciones Técnicas de la Energía, S.L. (ATERSA)	Valence	Deloitte	Énergie solaire	100,00%	24.535	(852)	(828)	-
Área 3 Equipamiento y Diseño Interiorismo, S.L.U.	Madrid	***	Travaux de conception d'intérieur	100,00%	12	417	12	-
Audeca, S.L.U.	Madrid	KPMG	Restauration et reboisement du milieu naturel et exploitation de routes	100,00%	132	2.257	754	(700)
Barcardine Remote Community Solar Farm PTY, Ltd.	Australie	ESV	Promotion, construction et exploitation de parcs photovoltaïques	100,00%	4.889	(107)	(23)	-
Belco Ecnor Electric, INC (*)	États-Unis	RP&B	Installations électriques	100,00%	14.964	(9.779)	(2.683)	-
Bulgana Wind Farm PTY, Ltd. (*)	Australie	***	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100,00%	1.819	(956)	(39)	-
Caiua Transmissora de Energia, S.A. (*)	Brésil	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	26,01%	30.713	(10.301)	1.334	-
Cantareira Transmissora de Energia, S.A. (*)	Brésil	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	26,01%	32.910	(5.174)	58	-
Ceelo Concesiones e Inversiones, S.L.U.	Madrid	KPMG	Administration et gestion des entreprises	100,00%	90.344	267.412	860	-
Ceelo Energia Brasil, Ltda (*) (****)	Brésil	***	Promotion, construction et exploitation de toute forme d'énergies et services, fournitures, traitement des déchets, etc.	100,00%	114	80	(569)	-
Ceelo Energia Chile, S.P.A. (*) (****)	Chili	***	Promotion, construction et exploitation de toute forme d'énergies et services, fournitures, traitement des déchets, etc.	100,00%	--	(1)	(27)	-
Ceelo Energia, S.L. (*) (****)	Espagne	***	Promotion, construction et exploitation de toute forme d'énergies et services, fournitures, traitement des déchets, etc.	100,00%	18	135	(16)	-
Ceelo Redes Brasil, S.A. (*)	Brésil	KPMG	Promotion, construction et exploitation des installations d'énergie électrique	51,00%	344.164	(92.461)	19.229	-
Ceelo Redes Chile, Ltda (*)	Chili	KPMG	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	51,00%	76.677	11.533	537	-
Ceelo Redes, S.L.U. (*)	Madrid	KPMG	Administration et gestion des entreprises	51,00%	41.101	433.320	(2.672)	-
Ceelo Termosolar, S.L. (*)	Madrid	KPMG	Construction et exploitation postérieure de centrales thermo-solaires	100,00%	3.440	5.562	2.833	-
Charrua Transmisora de Energia, S.A. (*)	Chili	KPMG	Montage, installation et exploitation de la nouvelle ligne 2 x 500 Charrúa - Ancoa	51,00%	23.458	111	(890)	-
CLN, S.A. (*)	Venezuela	***	Sans activité	100,00%	385	(194)	48	-
Coqueiros Transmissora de Energia, S.A. (*)	Brésil	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	51,00%	25.468	(10.001)	129	-
Corporación Electrade, S.A.	Venezuela	Olivier D. Baylone Garrido	Construction et montage	100,00%	799	(889)	382	-
Deimos Castilla La Mancha, S.L.U.	Ciudad Real	KPMG	Développement de logiciels, ingénierie et assistance technique en matière de télédétection	100,00%	500	6.776	(5.377)	-
Deimos Engenharia, S.A.	Portugal Espirito Santo Associados	ESAC	Prestation de services en matière de télécommunications, énergie, aéronautique et spatiale	80,00%	250	854	9	-
Deimos Space UK, Limited (*)	Royaume-Uni	KPMG	Analyse, ingénierie et développement de missions spatiales et logiciels	100,00%	496	(126)	11	-

EXERCICE 2015

	Siège	Audit	Activité	% de participation directe ou indirecte	Capital souscrit	Réserves	Résultat net de l'exercice 2015	Acompte sur dividende de l'exercice 2015
Deimos Space, S.L.U.	Madrid	KPMG	Analyse, ingénierie et développement de missions spatiales et logiciels	100,00%	500	5.139	7.482	-
Ditra Cantabria, S.A.U.	Santander	***	Installation de réseaux électriques	100,00%	60	949	292	-
Ehisa Construcciones y Obras, S.A.	Saragosse	Luis Ruiz Apilanez	Construction et montage	100,00%	600	3.974	1.119	-
Elecldal, URL	Algérie	***	Construction et montage	100,00%	12	1.741	(59)	-
Elecdor, S.A.	Équateur	Atig Auditores	Construction et montage	100,00%	821	108	883	-
Elecen, S.A.	Honduras	***	Construction et montage	100,00%	8	771	8	-
Elecfrance, S.A.S.U.	France	Excelia Conseil	Étude et réalisation d'activités électriques	100,00%	1.000	(649)	149	-
Elecnor Argentina, S.A.	Argentine	KPMG	Construction et montage	99,89%	15.223	(11.265)	(3.153)	-
Elecnor Chile, S.A.	Chili	Armando Vergara Gutiérrez	Construction et montage	100,00%	19.507	4.477	(10.930)	-
Elecnor do Brasil, Ltda	Brésil	KPMG	Construction et montage	100,00%	6.551	9.905	(6.292)	-
Elecnor Financiera, S.L. (*)	Bilbao	Deloitte	Administration et assistance	100,00%	12.000	17.044	384	-
Elecnor Perú, S.A.	Pérou	***	Construction et montage	100,00%	51	(92)	2.039	-
Elecnor Australia PTY, Ltd.	Australie	ESV	Administration et gestion des entreprises	100,00%	2.867	(390)	(96)	-
Elecnor de Mexico, S.A.	Mexique	KPMG	Construction et montage	100,00%	910	1.819	262	-
Elecnor Energie & BAU, GmbH	Allemagne	***	Les plus amples activités commerciales d'ingénierie, projection, construction, montage, réparation, mouvement et conservation de tout type, en particulier d'efficacité énergétique et des énergies renouvelables	100,00%	75	553	669	-
Elecnor Hawkeye, LLC (*)	États-Unis	***	Installations électriques	100,00%	10.819	1.405	(5.104)	-
Elecnor Montagens Elétricas, Ltda.	Brésil	***	Construction et montage	100,00%	372	866	33	-
Elecnor Seguridad, S.L.	Madrid	***	Installation et maintenance de systèmes de sécurité contre les incendies	100,00%	120	640	220	-
Elecnor South Africa (PTY), Ltd.	Afrique du Sud	***	Construction et montage	100,00%	--	(293)	(468)	-
Elecnor, Inc.	Delaware (États-Unis)	RP&B	Installations	100,00%	28.996	2.227	(374)	-
Encruzo Novo Transmissora de Energia, Ltda (*)	Brésil	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	51,00%	16.662	(5.517)	499	-
Enerfera, S.R.L. (*)	Italie	***	Construction, exploitation et utilisation des ressources éoliennes	100,00%	10	40	(7)	-
Enerfin Developments British Columbia, Inc. (*)	Canada	***	Promotion et direction d'activités éoliennes	100,00%	74	(22)	(9)	-
Enerfin do Brasil Sociedad de Energia, Ltda (*)	Brésil	Deloitte	Exploitation de concessions de services de transmission d'énergie électrique	100,00%	96.412	(40.918)	2.644	-
Enerfin Energy Company of Australia PTY, Ltd. (*)	Australie	***	Promotion et direction d'activités éoliennes	100,00%	2.242	(1.221)	(37)	-
Enerfin Energy Company of Canada, INC (*)	Canada	***	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100,00%	7.281	(920)	(14)	-
Enerfin Energy Company, Inc. (*)	États-Unis	***	Promotion et direction d'activités éoliennes	100,00%	3.275	(2.297)	(208)	-
Enerfin Enervento Exterior, S.L.U. (*)	Madrid	***	Administration et gestion des entreprises	100,00%	38.772	31.630	1.729	-
Enerfin Québec Services, INC (*)	Canada	***	Promotion et direction d'activités éoliennes	100,00%	1.259	(108)	248	-
Enerfin Rodonita Galicia, S.L. (*)	La Corogne	***	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	80,00%	4	(2)	(0)	-
Enerfin Sociedad de Energía, S.L.	Madrid	Deloitte	Administration et gestion des entreprises	100,00%	64.224	219.890	836	-
Enerfin Enervento, S.A. (*)	Madrid	Deloitte	Administration et gestion des entreprises	70,00%	11.163	40.840	1.397	-



EXERCICE 2015

	Siège	Audit	Activité	% de participation directe ou indirecte	Capital souscrit	Réserves	Résultat net de l'exercice 2015	Acompte sur dividende de l'exercice 2015
Enertel, S.A. de C.V.	Mexique	KPMG	Construction et montage	99,99%	55	(22)	46	-
Enervento Galicia, S.L. (*)	La Corogne	***	Construction, installation, vente et gestion de parcs et stations éoliennes en Galice	59,50%	10	(8)	-	-
Éólica Montes de Cierzo, S.L. (*)	Tudela	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	70,00%	1.313	263	4.460	(1.800)
Éólica Páramo de Poza, S.A. (*)	Madrid	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	55,00%	601	11.459	(1.102)	-
Éoliennes de l'Érable Commanditaire, Inc. (*)	Canada	***	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100,00%	6.433	4.167	(32)	-
Éoliennes de l'Érable Commandite, Inc. (*) (****)	Canada	***	Administration et assistance	100,00%	7	(0)	(2)	-
Eoliennes de l'Érable, SEC. (*)	Canada	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	51,00%	35.920	(4.554)	3.957	-
Galicia Vento II, S.L. (*)	Lugo	***	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	69,44%	4	(2)	(0)	-
Galicia Vento, S.L. (*)	Lugo	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	69,44%	8.250	6.751	1.762	-
Green Light Contractors PTY, Ltd. (*)	Australie	***	Construction d'un parc photovoltaïque	100,00%	67	27	826	-
Grupo Ecnor Angola	Angola	***	Activités en matière de travaux publics et génie civil	55,00%	842	(36)	(12)	-
Helios Almussafes II, S.L.U. (*)	Valence	***	Exploitation d'installations d'énergies renouvelables	100,00%	10	116	16	-
Helios Almussafes, S.L.U. (*)	Valence	***	Exploitation d'installations d'énergies renouvelables	100,00%	10	112	18	-
Helios Inversión y Promoción Solar, S.L.U. (*)	Madrid	***	Promotion, construction et exploitation de parcs photovoltaïques	100,00%	3.306	5.245	23	-
Hidroambiente, S.A.U.	Getxo (Biscaye)	KPMG	Activités environnementales	100,00%	615	6.832	462	-
IDDE, S.A.	Madrid	***	Commercial	100,00%	1.202	77	--	-
Infraestructuras Villanueva, S.L. (*)	Valence	***	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	59,47%	3	0	--	-
Integração Maranhense Transmissora de Energia, S.A. (*)	Brésil	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	26,01%	63.611	(21.453)	1.585	-
Investissements Éoliennes de l'Érable, INC. (*)	Canada	***	Administration et assistance	100,00%	8	(5)	(2)	-
Investissements Éoliennes de l'Érable, SEC. (*)	Canada	***	Administration et assistance	100,00%	6.690	(1.045)	(2)	-
IQA Operations Group, Ltd.	Écosse	KPMG	Installations électriques	96,88%	2.271	117	1.318	-
Jauru Transmissora de Energia, S.A. (*)	Brésil	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	16,99%	102.042	(42.035)	(136)	-
Jomar Seguridad, S.L.U.	Guadalajara	***	Vente, installation et maintenance de systèmes de lutte contre les incendies et de sécurité	100,00%	60	1.399	23	-
Lambton Enerwind General Partner, Inc (GP) (*) (****)	Canada	***	Administration et assistance	100,00%	599	(54)	(241)	-
Lambton Enerwind Limited Partnership (SEC) (*) (****)	Canada	***	Promotion de parcs éoliens	100,00%	1	(0)	(0)	-
Linha de Transmissao Corumbá, Ltda (*)	Brésil	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	51,00%	58.929	(23.206)	341	-
Lt Triangulo, S.A. (*)	Brésil	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	51,00%	94.601	(45.019)	6.890	-
Montagens Elétricas da Serra, Ltda	Brésil	***	Construction et montage	100,00%	7	162	12	-
Montelecnor, S.A.	Uruguay	Ernst Et Young	Construction et montage	100,00%	4.815	5.313	(6.165)	-

EXERCICE 2015

	Siège	Audit	Activité	% de participation directe ou indirecte	Capital souscrit	Réserves	Résultat net de l'exercice 2015	Acompte sur dividende de l'exercice 2015
Muiño do Vicedo, S.L. (*)	La Corogne	***	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	94,00%	3	(2)	(0)	-
Omninstal Electricidade, S.A.	Portugal	KPMG	Construction et montage	100,00%	1.053	1.646	165	-
Parque Eólico Cofrentes, S.L.U. (*)	Valence	***	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100,00%	10	(2)	(0)	-
Parque Eólico Malpica, S.A. (*)	La Corogne	Deloitte	Construction et exploitation d'installations d'utilisation énergétique	68,64%	950	978	10	-
Parques Eólicos Villanueva, S.L.U. (*)	Valence	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100,00%	5.000	20.557	1.048	-
Parques Eólicos Palmares, S.A. (*)	Brésil	Deloitte	Exploitation de concessions de services de transmission d'énergie électrique	80,00%	48.645	(17.698)	2.324	-
Pedras Transmissora de Energia, S.A. (*)	Brésil	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	51,00%	33.895	(13.750)	348	-
Rasacaven, S.A.	Venezuela	Deloitte	Construction et montage	93,72%	2.731	(2.558)	775	-
S.C. Deimos Space, S.R.L. (*)	Roumanie	***	Analyse, ingénierie et développement de missions spatiales et logiciels	100,00%	250	18	103	-
Sdad Aragonesa de Estaciones Depuradoras, S.A. (*)	Saragosse	KPMG	Construction et exploitation de stations d'épuration	60,00%	6.000	161	156	-
Siberia Solar, S.L. (*)	Madrid	KPMG	Promotion, construction et exploitation de parcs photovoltaïques	100,00%	500	3.106	(308)	-
Sociedad Aragonesa De Aguas Residuales, S.A.U.	Saragosse	KPMG	Construction et exploitation de stations d'épuration	100,00%	6.600	(530)	523	-
Ventos da Lagoa, S.A. (*)	Brésil	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	80,00%	36.981	(14.124)	1.058	-
Ventos de Granja Vargas Energia, S.A. (*)	Brésil	***	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100,00%	489	122	(1.401)	-
Ventos de Granja Vargas II Energia, S.A. (*)	Brésil	***	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100,00%	501	192	(1.797)	-
Ventos de Cabo Verde I, S.A. (*)	Brésil	***	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100,00%	398	(86)	6	-
Ventos de Cabo Verde II, S.A. (*)	Brésil	***	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100,00%	830	(170)	2	-
Ventos de Cabo Verde III, S.A. (*)	Brésil	***	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100,00%	581	(131)	11	-
Ventos do Litoral Energia, S.A. (*)	Brésil	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	80,00%	41.404	(16.039)	802	-
Ventos do Sul, S.A. (*)	Brésil	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	80,00%	47.123	(21.068)	8.075	-
Vila do Conde Transmissora de Energia, S.A. (*)	Brésil	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	51,00%	46.731	(22.264)	8.083	-
Vilhena Montagens Elétricas, Ltda (*)	Brésil	***	Construction et montage	100,00%	8	830	111	-
Zaragua 2005, S.L.U. (*)	Saragosse	***	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100,00%	60	(59)	(0)	-
Zinertia Antequera, S.L.U. (*)	Madrid	***	Promotion, construction et exploitation de parcs photovoltaïques	100,00%	3	(19)	156	-
Zinertia Renovables AASCV 2, S.L.U. (*)	Madrid	***	Promotion, construction et exploitation de parcs photovoltaïques	100,00%	3	475	113	-
Zinertia Renovables AASCV, S.L.U. (*)	Madrid	***	Promotion, construction et exploitation de parcs photovoltaïques	100,00%	3	533	89	-



EXERCICE 2015

	Siège	Audit	Activité	% de participation directe ou indirecte	Capital souscrit	Réserves	Résultat net de l'exercice 2015	Acompte sur dividende de l'exercice 2015
Zinertia Renovables Eic, S.L.U. (*)	Madrid	***	Promotion, construction et exploitation de parcs photovoltaïques	100,00%	123	2.009	86	-
Zinertia Renovables Hae, S.L.U. (*)	Madrid	***	Promotion, construction et exploitation de parcs photovoltaïques	100,00%	84	1.307	75	-
Zogu, S.A. (*)	Équateur	Atig Auditores	Construction et montage	100,00%	316	2.290	(13)	-

Par la méthode de la mise en équivalence (Note 10)

Aries Solar Termoeléctrica, S.L. (Aste) (*)	Madrid	KPMG	Développement, construction et exploitation de centrales solaires d'énergie thermoélectrique	55,70%	10.156	122.588	(16.199)	-
Brilhante II Transmissora de Energia, S.A. (*)	Brésil	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	25,50%	6.984	(1.092)	90	-
Brilhante Transmissora de Energia, S.A. (*)	Brésil	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	25,50%	96.383	(42.408)	1.380	-
Consorcio Eólico Marino Cabo de Trafalgar, S.L. (*)	La Corogne	***	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	35,00%	200	(59)	(6)	-
Cosemel Ingeniería, A.I.E.	Madrid	***	Promotion, construction et développement d'installations et électrifications ferroviaires à grande vitesse	33,33%	9	411	22	-
Dioxipe Solar, S.L. (*)	Madrid	KPMG	Développement, construction et exploitation de centrales solaires d'énergie thermoélectrique	55,00%	109	(27.099)	(12.049)	-
Gasoducto de Morelos, S.A.P.I. (Sdad Anónima Promotora de Inversión) de C.V.	Mexique	Deloitte	Exploitation et maintenance du gazoduc Morelos	50,00%	28.524	504	(2.752)	-
Morelos EPC S.A.P.I. de C.V.	Mexique	Deloitte	Construction, ingénierie et fourniture au gazoduc Morelos	50,00%	6	10.894	20.877	-
Parque Eólico La Gaviota, S.A. (*)	Îles Canaries	Ernst Et Young	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	34,53%	1.352	(186)	(178)	-
Sdad. Aguas Residuales Pirineos, S.A.	Saragosse	***	Construction et exploitation de stations d'épuration	50,00%	9.158	1.415	99	-
Ventos do Faro Farelo, S.L. (*)	Galice	***	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	37,50%	4	(13)	(1)	-

(*) Sociétés participées indirectement par Elecnor, S.A.

(***) Sociétés non obligées par les lois à soumettre leurs comptes annuels à un audit.

(****) Sociétés incorporées au périmètre de consolidation dans l'exercice 2015.

DONNÉES DES ENTREPRISES 2014

(Milliers d'euros)

EXERCICE 2014

Sociétés participées consolidées : Par intégration globale	Siège	Audit	Activité	% de participation directe ou indirecte	Capital souscrit	Réserves	Résultat net de l'exercice 2014	Acompte sur dividende de l'exercice 2014
Adhorna Prefabricación, S.A.	Bilbao	Deloitte	Fabrication d'articles dérivés du ciment et en polyester renforcé de fibre de verre	100%	1.081	3.178	(2.253)	-
Aerogeneradores del Sur, S.A. (*)	Séville	Deloitte	Construction, exploitation et utilisation des ressources éoliennes	76%	2.912	3.109	(279)	--
Alto Jahuel Trans. Energía (*)	Chili	KPMG	Exploitation de concessions de services de transmission d'énergie électrique	51%	46.080	(319)	7.919	--
Aplicaciones Técnicas de la Energía, S.L. (ATERSA)	Valence	Deloitte	Énergie solaire	100%	24.535	(876)	27	--
Área 3 Equipamiento y Diseño Interiorismo, S.L.U.	Madrid	***	Travaux de conception d'intérieur	100%	12	402	15	--
Audeca, S.L.U.	Madrid	KPMG	Restauration et reboisement du milieu naturel et exploitation de routes	100%	132	2.931	659	(600)
Belco Elecnor Electric, INC	États-Unis	RP&B	Installations électriques	100%	14.964	(5.829)	(4.675)	--
Bulgana Wind Farm PTY, Ltd. (*) (****)	Australie	***	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100%	1.386	(28)	(894)	--
Caiua Transmissora de Energia, S.A. (*)	Brésil	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	26%	30.713	(3.927)	959	--
Cantareira Transmissora de Energia, S.A. (*) (****)	Brésil	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	26%	9.936	(279)	(47)	--
Celeo Concesiones e Inversiones, S.L.U.	Madrid	KPMG	Administration et gestion des entreprises	100%	88.946	264.083	23.630	--
Celeo Redes Chile, Ltda (*)	Chili	KPMG	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	51%	61.526	3.813	(280)	--
Celeo Redes, S.L.U. (*)	Madrid	KPMG	Administration et gestion des entreprises	51%	40.025	413.570	(676)	--
Celeo Termosolar, S.L.	Madrid	KPMG	Construction et exploitation postérieure de centrales thermo-solaires	100%	105	(58.830)	2.395	--
Charrua Transmisora de Energia, S.A. (*)	Chili	KPMG	Montage, installation et exploitation de la nouvelle ligne 2 x 500 Charrúa - Ancoa	51%	77	(220)	(616)	--
CLN, S.A. (*)	Venezuela	***	Sans activité	100%	385	1.127	10	--
Coqueiros Transmissora de Energia, S.A. (*)	Brésil	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	51%	25.468	(4.806)	173	--
Corporación Electrade, S.A.	Venezuela	Muñoz y Asociados	Construction et montage	100%	799	(1.288)	968	--
Deimos Castilla La Mancha, S.L.	Ciudad Real	KPMG	Développement de logiciels, ingénierie et assistance technique en matière de télédétection	100%	750	3.438	(1.012)	--
Deimos Engenharia, S.A.	Portugal	ESAC Espirito Santo Associados	Prestation de services en matière de télécommunications, énergie, aéronautique et spatiale	80%	250	755	199	--
Deimos Imaging, S.L.U. (*)	Valladolid	KPMG	Développement de logiciels, ingénierie et assistance technique en matière de télédétection	100%	400	1.119	74	--
Deimos Space UK, Limited (*) (****)	Angleterre	KPMG	Analyse, ingénierie et développement de missions spatiales et logiciels	100%	496	13	(155)	--
Deimos Space, S.L.U.	Madrid	KPMG	Analyse, ingénierie et développement d e missions spatiales et logiciels	100%	500	9.508	131	--
Ditra Cantabria, S.A.U.	Santander	***	Installation de réseaux électriques	100%	60	759	190	--
Ehisa Construcciones y Obras, S.A.	Saragosse	Luis Ruiz Apilanez	Construction et montage	100%	600	3.712	262	--
Elecdal, URL	Algérie	***	Construction et montage	100%	12	184	1.302	--
Elecdor, S.A.	Équateur	Atig Auditores	Construction et montage	100%	821	(105)	(223)	--



EXERCICE 2014

	Siège	Audit	Activité	% de participation directe ou indirecte	Capital souscrit	Réserves	Résultat net de l'exercice 2014	Acompte sur dividende de l'exercice 2014
Elecfrance, S.A.S.	France	Excelia Conseil	Étude et réalisation d'activités électriques	100%	1.000	(31)	(618)	--
Elecnor Argentina, S.A.	Argentine	KPMG	Construction et montage	100%	9.293	(7.263)	(4.213)	--
Elecnor Australia PTY, Ltd.	Australie	***	Administration et gestion des entreprises	100%	1.249	9	(347)	--
Elecnor Brasil, Lt.d.a.	Brésil	KPMG	Construction et montage	100%	6.551	13.431	264	--
Elecnor Chile, S.A.	Chili	Armando Vergara Gutiérrez	Construction et montage	100%	6.406	5.648	(2.648)	--
Elecnor Financiera, S.L. (*)	Bilbao	Deloitte	Administration et assistance	100%	12.000	18.637	(1.594)	--
Elecnor de Mexico, S.A.	Mexique	KPMG	Construction et montage	100%	910	1.725	82	--
Elecnor Energie Et BAU, GmbH	Allemagne	***	Les plus amples activités commerciales d'ingénierie, projection, construction, montage, réparation, mouvement et conservation de tout type, en particulier d'efficacité énergétique et des énergies renouvelables.	100%	75	248	(1.132)	--
Elecnor Hawkeye, LLC	États-Unis	***	Installations électriques	100%	10.819	(152)	(85)	--
Elecnor Montagens Elétricas, Ltda.	Brésil	***	Construction et montage	100%	372	882	419	--
Elecnor Seguridad, S.L.	Madrid	***	Installation et maintenance de systèmes de sécurité contre les incendies	100%	120	577	63	--
Elecnor South Africa (PTY), Ltd. (****)	Afrique du Sud	***	Construction et montage	100%	--	(10)	(339)	--
Elecnor Transmissao de Energia, S.A. (*)	Brésil	KPMG	Construction et montage	51%	344.164	(16.319)	14.478	--
Elecnor, Inc.	Delaware (États-Unis)	RP&B	Installations	100%	28.562	(2.150)	(186)	--
Electrolíneas del Ecuador, S.A.	Équateur	Atig Auditores	Construction et montage	100%	1.272	1.081	43	--
Elecven Construcciones, S.A.	Venezuela	Deloitte	Construction et montage	96%	3.299	(8.221)	8.788	--
Encruzo Novo Transmissora de Energia, Ltda (*)	Brésil	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	51%	14.945	(2.605)	710	--
Enerfera, S.R.L. (*)	Italie	***	Construction, exploitation et utilisation des ressources éoliennes	100%	10	47	(7)	--
Enerfin Enervento Exterior, S.L.U.	Madrid	***	Administration et gestion des entreprises	100%	35.752	(2.261)	4.697	(1.400)
Enerfin Developments British Columbia, Inc. (*) (****)	Canada	***	Promotion et direction d'activités éoliennes	100%	74	(3)	(16)	--
Enerfin do Brasil Sociedad de Energia, Ltda (*)	Brésil	Deloitte	Exploitation de concessions de services de transmission d'énergie électrique	100%	96.412	(20.909)	(280)	--
Enerfin Energy Company of Australia PTY, Ltd. (*) (****)	Australie	***	Promotion et direction d'activités éoliennes	100%	1.692	(107)	(1.080)	--
Enerfin Energy Company of Canada, INC (*)	Canada	***	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100%	26.144	(1.691)	(36)	--
Enerfin Energy Company, LLC (*)	États-Unis	***	Promotion et direction d'activités éoliennes	100%	3.275	(2.305)	(88)	--
Enerfin Québec Services, INC (*)	Canada	***	Promotion et direction d'activités éoliennes	100%	1.259	(70)	56	--
Enerfin Rodonita Galicia, S.L. (*)	La Corogne	***	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	80%	4	(2)	--	--
Enerfin Sociedad de Energia, S.L.	Madrid	Deloitte	Administration et gestion des entreprises	100%	48.052	154.259	554	--
Enerfin Enervento, S.A.	Madrid	Deloitte	Administration et gestion des entreprises	70%	11.163	37.841	6.066	(1.000)
Enervento Galicia, S.L.	La Corogne	***	Construction, installation, vente et gestion de parcs et stations éoliennes en Galice	59,5%	10	(7)	0	--
Eólica Páramo de Poza, S.A. (*)	Madrid	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	55%	601	13.172	(1.932)	--
Eoliennes de l'Érable, INC. (*)	Canada	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100%	25.917	(630)	4.231	--

EXERCICE 2014

	Siège	Audit	Activité	% de participation directe ou indirecte	Capital souscrit	Réserves	Résultat net de l'exercice 2014	Acompte sur dividende de l'exercice 2014
Eoliennes de l'Érable, SEC. (*)	Canada	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	51%	71.179	749	(2.647)	--
Galicia Vento II, S.L. (*)	Lugo	***	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	69,44%	4	(1)	--	--
Galicia Vento, S.L. (*)	Lugo	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	69%	8.250	7.021	(269)	--
Green Light Contractors PTY, Ltd. (*) (****)	Australie	***	Construction d'un parc photovoltaïque	100%	--	--	36	--
Grupo Elecnor Angola (****)	Angola	***	Activités en matière de travaux publics et génie civil	55%	842	91	--	--
Helios Almussafes II, S.L.U. (*)	Valence	***	Exploitation d'installations d'énergies renouvelables	100%	10	104	8	--
Helios Almussafes, S.L.U. (*)	Valence	***	Exploitation d'installations d'énergies renouvelables	100%	10	104	12	--
Helios Inversión y Promoción Solar, S.L.U. (*)	Madrid	***	Promotion, construction et exploitation de parcs photovoltaïques	100%	3.306	5.493	(17)	--
Hidroambiente, S.A.U.	Getxo (Biscaye)	KPMG	Activités environnementales	100%	615	6.827	774	(705)
IDDE, S.A.	Madrid	***	Commercial	100%	1.202	77	--	--
Infraestructuras Villanueva, S.L. (*)	Valence	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	59,47%	3	0	--	--
Integração Maranhense Transmissora de Energia, S.A. (*)	Brésil	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	26%	62.238	(7.079)	401	--
Investissements Éoliennes de l'Érable, INC. (*)	Canada	***	Administration et assistance	100%	8	(3)	(2)	--
Investissements Éoliennes de l'Érable, SEC. (*)	Canada	***	Administration et assistance	100%	26.157	(1.933)	(2)	--
IOA Operations Group, Ltd.	Écosse	KPMG	Installations électriques	96,88%	2.271	(400)	205	--
Jomar Seguridad, S.L.U.	Guadalajara	***	Vente, installation et maintenance de systèmes de lutte contre les incendies et de sécurité	100%	60	1.372	27	--
Linha de Transmissao Corumbá, Ltda (*)	Brésil	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	51%	58.929	(11.433)	634	--
Lt Triangulo, S.A. (*)	Brésil	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	51%	94.601	(27.509)	7.637	--
Montagens Elétricas da Serra, Ltda	Brésil	***	Construction et montage	100%	7	202	21	--
Monteclenor, S.A.	Uruguay	Ernst & Young	Construction et montage	100%	486	3.884	1.305	--
Muiño do Vicedo, S.L. (*)	La Corogne	***	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	94%	3	(2)	(0)	--
Ominstal Electricidade, S.A.	Portugal	KPMG	Construction et montage	100%	1.053	1.839	185	--
Parque Eólico Cofrentes, S.L.U. (*)	Valence	***	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100%	10	(2)	--	--
Parque Eólico Malpica, S.A. (*)	La Corogne	Deloitte	Construction et exploitation d'installations d'utilisation énergétique	69%	950	1.397	(419)	--
Parques Eólicos Villanueva, S.L.U. (*)	Valence	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100%	5.000	20.533	984	--
Parques Eólicos Palmares, S.A.	Brésil	Deloitte	Exploitation de concessions de services de transmission d'énergie électrique	90%	48.645	(6.011)	1.477	--
Pedras Transmissora de Energia, S.A. (*)	Brésil	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	51%	33.895	(7.216)	497	--
Rasacaven, S.A.	Venezuela	Deloitte	Construction et montage	94%	2.731	(5.543)	4.662	--



EXERCICE 2014

	Siège	Audit	Activité	% de participation directe ou indirecte	Capital souscrit	Réserves	Résultat net de l'exercice 2014	Acompte sur dividende de l'exercice 2014
S.C. Deimos Space, S.R.L. (*) (****)	Roumanie	***	Analyse, ingénierie et développement de missions spatiales et logiciels	100%	250	1	21	--
Sdad Aragonesa de Estaciones Depuradoras, S.A. (*)	Saragosse	KPMG	Construction et exploitation de stations d'épuration	60%	6.000	(15)	176	--
Siberia Solar, S.L. (*)	Madrid	KPMG	Promotion, construction et exploitation de parcs photovoltaïques	100%	500	3.106	(308)	--
Sociedad Aragonesa De Aguas Residuales, S.A.U.	Saragosse	KPMG	Construction et exploitation de stations d'épuration	100%	6.600	(3.356)	2.825	--
Ventos da Lagoa, S.A.	Brésil	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	90%	36.981	(5.548)	474	--
Ventos do Litoral Energia, S.A.	Brésil	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	90%	41.404	(6.661)	210	--
Ventos do Sul, S.A. (*)	Brésil	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	81%	47.123	(4.964)	6.809	--
Ventos dos Índios Energia, S.A.	Brésil	Deloitte	Exploitation de concessions de services de transmission d'énergie électrique	100%	20.782	(1.090)	3.957	--
Vila do Conde Transmissora de Energia, S.A. (*)	Brésil	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	51%	46.731	(10.067)	10.593	--
Vilhena Montagens Elétricas, Ltda	Brésil	***	Construction et montage	100%	8	2.322	(1.179)	--
Zaragua 2005, S.L.U. (*)	Saragosse	***	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100%	60	(59)	--	--
Zinertia Antequera, S.L.U. (*)	Madrid	***	Promotion, construction et exploitation de parcs photovoltaïques	100%	3	186	(205)	--
Zinertia Renovables AASCV 2, S.L.U. (*)	Madrid	***	Promotion, construction et exploitation de parcs photovoltaïques	100%	3	348	127	--
Zinertia Renovables AASCV, S.L.U. (*)	Madrid	***	Promotion, construction et exploitation de parcs photovoltaïques	100%	3	434	99	--
Zinertia Renovables Eic, S.L.U. (*)	Madrid	***	Promotion, construction et exploitation de parcs photovoltaïques	100%	123	2.023	122	--
Zinertia Renovables Hae, S.L.U. (*)	Madrid	***	Promotion, construction et exploitation de parcs photovoltaïques	100%	84	1.302	101	--
Zogu, S.A. (*)	Équateur	Atig Auditores	Construction et montage	100%	316	1.928	(30)	--
Eólica Montes de Cierzo, S.L. (*)	Tudela	Auditores Asociados del Norte, S.L.	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	70%	1.313	263	1.658	(1.200)

Par la méthode de la mise en équivalence (Note 10)

Aries Solar Termoeléctrica, S.L. (Aste) (*)	Madrid	KPMG	Développement, construction et exploitation de centrales solaires d'énergie thermoélectrique	55,7%	10.020	(62.247)	(26.042)	--
Brilhante Transmissora de Energia, S.A. (*)	Brésil	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	26%	96.383	(23.372)	1.589	--
Brilhante II Transmissora de Energia, S.A. (*)	Brésil	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	26%	202	(151)	(119)	--
Consorcio Eólico Marino Cabo de Trafalgar, S.L. (*)	La Corogne	***	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	35%	200	(53)	(6)	--

EXERCICE 2014

	Siège	Audit	Activité	% de participation directe ou indirecte	Capital souscrit	Réserves	Résultat net de l'exercice 2014	Acompte sur dividende de l'exercice 2014
Dioxipe Solar, S.L. (*)	Madrid	KPMG	Développement, construction et exploitation de centrales solaires d'énergie thermoélectrique	55%	109	(12.956)	(14.143)	--
Eólica Cabanillas, S.L. (*)	Tudela	Auditores Asociados del Norte, S.L.	Construction et exploitation postérieure de centrales énergétiques	0%	1.120	224	477	--
Eólica Caparroso, S.L. (*)	Tudela	Auditores Asociados del Norte, S.L.	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	0%	2.001	400	(2)	--
Eólica La Bandera, S.L. (*)	Tudela	Auditores Asociados del Norte, S.L.	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	0%	806	161	1.113	(700)
Gasoducto de Morelos, S.A.P.I. (Sdad Anónima Promotora de Inversión) de C.V.	Mexique	Deloitte	Exploitation et maintenance du gazoduc Morelos	50%	28.518	(506)	(2.962)	--
Jauru Transmissora de Energia, S.A. (*)	Brésil	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	17%	102.042	(21.672)	326	--
Parque Eólico La Gaviota, S.A. (*)	Îles Canaries	Ernst & Young	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	35%	1.352	189	(379)	--
Sdad. Aguas Residuales Pirineos, S.A.	Saragosse	***	Construction et exploitation de stations d'épuration	50%	9.158	1.062	353	--
Ventos do Faro Farelo, S.L. (*)	Galice	***	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	38%	4	(11)	(2)	--

(*) Sociétés participées indirectement par Elecnor, S.A.

(***) Sociétés non obligées par les lois à soumettre leurs comptes annuels à un audit.

(****) Sociétés incorporées au périmètre de consolidation dans l'exercice 2014.

LISTE UTEs INTÉGRÉES

Milliers d'euros

UTE	Pourcentage de participation	2015		2014	
		Ouvrage Liquidé	Portefeuille non liquidé	Ouvrage liquidé	Portefeuille non liquidé
UTE ELEC NOR OSEPSA	50,00%	-	-	989	-
UTE CAN COLOMER	50,00%	49	-	4	-
UTE MINGORRIA	25,00%	-	-	-	53
UTE AVELE	22,00%	500	-	1.202	376
UTE AVELE 2	22,00%	409	-	994	651
UTE ELEC NOR - EUROFINSA	50,00%	1.780	-	450	1.662
UTE ELEC NOR - DEIMOS	50,00%	-	-	7	-
UTE OIZ	33,34%	15	-	-	15
AEROPUERTO LANZAROTE SAMPOL-ELEC NOR UTE	50,00%	-	-	829	-
UTE TORRE ABANDOIBARRA	50,00%	-	-	18	-
UTE EUROCAT SUR AV	41,20%	2.024	-	3.860	-
UTE AVESUR	12,00%	821	210	1.219	315
UTE INSTALLACIONS TECNO CAMPUS	50,00%	244	-	139	139
UTE EXPLOTACION ZONA 07-A	60,00%	1.052	-	949	-
UTE SUBESTACION JUNCARIL	50,00%	-	130	614	-
UTE MARINA BAIXA	40,00%	537	92	512	629
UTE FOTOVOLTAICA FIRA	50,00%	-	-	9	-
UTE CENTRO MAYORES BAENA	20,00%	-	-	64	-
UTE TARAZONA	50,00%	-	-	60	-
UTE CASTELLO ELEC NOR	50,00%	-	-	64	-
UTE TERMINAL DE CARGA	50,00%	-	-	125	-
UTE ESTACION LA MOLINA	35,00%	-	-	138	17
UTE FERIA REQUENA	50,00%	-	-	87	157
UTE GALINDO	100,00%	1.255	1.180	1.473	884
UTE ELEC TUNEL SPA	50,00%	-	-	10	-
UTE LABORATORIO AITEX-ITE	50,00%	-	-	13	-
UTE DESVIOS LAV Sevilla	28,85%	-	810	-	810
UTE MTO. SEG. Y EMERG. MADRID	50,00%	1	-	-	-
UTE PARC ENGINYERIES	40,00%	-	-	121	-
UTE EQUIPAMIENTO TERMINAL GRAN CANARIA	50,00%	-	-	885	-
UTE MOBILIARIO TERMINAL GRAN CANARIA	50,00%	-	-	166	-
UTE FIGUERES WIFI	25,00%	7	14	6	21
UTE EDAR SERRANILLOS	100,00%	-	-	543	-
UTE MUTXAMEL	30,00%	25	14	298	39
UTE ELEC NOR ONILSA	85,00%	9	-	1.145	-
UTE SAN CRISPIN	30,00%	341	24	288	25
UTE UBE LA ISLA	30,00%	123	-	107	4
UTE RECINTOS FERIALES	30,00%	48	-	156	48
UTE EXPLOTACION ZONA P2	50,00%	612	-	664	-
UTE AS SOMOZAS	50,00%	-	42	259	33
UTE SAN JERONIMO	30,00%	104	9	98	2
UTE MANTENIMIENTO PUERTO GIJON	50,00%	-	-	89	158
UTE JARDINES MOGAN	50,00%	1.045	-	1.075	-
UTE URTEGI	60,00%	425	-	451	-
UTE ABASTECIMIENTO PEDRAZA	70,00%	224	918	242	1.142
UTE URBANIZACION PEDRO III	50,00%	145	2	398	50
UTE AYTO SEGURA DE LA SIERRA	20,00%	-	-	156	-
UTE ELEC NOR-ONDOAN SERVICIOS	50,00%	695	-	553	-

UTE	Pourcentage de participation	2015		2014	
		Ouvrage Liquidé	Portefeuille non liquidé	Ouvrage liquidé	Portefeuille non liquidé
UTE ELECNOR – DEIMOS SIPA	50,00%	1.489	-	1.446	-
UTE COMUNICACIONES SANT CUGAT	20,00%	94	-	131	-
UTE FORNILLOS	20,00%	-	-	643	9
UTE CALANDA	20,00%	-	-	515	-
UTE VALDESPARTERA	25,00%	-	-	147	-
UTE PIF ALGECIRAS	20,00%	581	-	1.240	462
UTE PATRIMONIO SEGURIDAD	33,33%	488	-	404	-
UTE ESPACIOS VERDES SAN VICENTE DEL RASPEIG	30,00%	720	94	767	266
UTE CINTAS	50,00%	-	-	134	-
UTE PLAZAS COMERCIALES T4	50,00%	-	-	682	-
UTE BT HOSPITAL DE ZAMORA	50,00%	118	681	915	799
UTE TRANVIA OUARGLA	33,00%	53.292	115.811	26.600	169.103
UTE ENERGIA GALICIA	20,00%	14.384	65.720	20.160	80.104
UTE CELLA	20,00%	48	-	918	43
UTE AEROPUERTO DE PALMA	45,00%	935	262	416	1.197
UTE VALDELINARES	20,00%	-	-	964	-
GRUPEMENT INTERNATIONAL SANTÉ POUR HAÏTI	100,00%	2.758	31.377	3.859	34.135
UTE MANCOMUNIDAD DE DURANGO	60,00%	16	-	14	16
UTE ENERGIA GRANADA	33,34%	2.735	1.982	819	4.717
UTE MOBILIARIO HUCA	50,00%	-	-	285	-
UTE ANILLO GALINDO	25,00%	6.082	9.135	763	15.217
UTE SICA BCN	20,00%	689	162	265	474
UTE HORMIGONES MTNEZ-ELECNOR, CASCO ANTIGUO ALICANTE	30,00%	-	55	-	55
UTE DEINOR NOAIN	50,00%	402	70	-	472
CONSORCIO NUEVA POLICLÍNICA DE CHITRE	100,00%	2.574	4.958	1.053	7.532
CONSORCIO NUEVA POLICLÍNICA DE CHEPO	100,00%	2.305	3.897	825	6.202
UTE ADEC LOCALES CERCANIAS	85,00%	134	278	-	412
UTE CRA ENAGAS	60,00%	300	74	81	374
UTE CAMPO DE VUELO VIGO	65,00%	629	49	-	678
UTE CAMPO DE VUELO TF NORTE	70,00%	829	169	-	-
UTE MATIKO	20,00%	1.415	8.195	-	9.610
UTE VOPI4-ELNR CA L´ALIER	50,00%	943	3.777	-	-
UTE MONTES SEVILLA SUR	70,00%	-	-	289	-
UTE REUBIC EQUIP NAV BARAJAS	70,00%	1.455	-	-	-
UTE MANTENIMIENTO AVE ENERGIA	12,37%	4.809	150.279	-	-
UTE CAUCES CORDOBA	50,00%	505	-	-	-
UTE ASEGOP IBIZA	32,50%	34	2.698	-	-
UTE ELECNOR BUTEC BELLARA	60,00%	12.371	529	-	-
UTE AVELE3	22,00%	322	79	-	-
UTE AVELE4	22,00%	276	54	-	-
UTE EDARES SEGOVIA	40,00%	2.100	1.494	-	-
UTE VIGILANCIA BOADILLA	50,00%	-	166	-	-
UTE SICA	50,00%	-	2.275	-	-
UTE CASTELFLORITE	20,00%	1.262	1.238	-	-
UTE MANTENIMIENTO AEROPUERTO DE PALMA	50,00%	448	1.067	-	-
UTE CUETO DEL MORO	25,00%	415	12	-	-
UTE ELECNOR ALGHANIM	60,00%	680	20.754	-	-

UTE	Pourcentage de participation	2015		2014	
		Ouvrage Liquidé	Portefeuille non liquidé	Ouvrage liquidé	Portefeuille non liquidé
UTE MANTENIMIENTO VALEBU	50,00%	94	3.248	-	-
UTE EMBARQUE DESEMBARQUE T4	50,00%	362	66	-	-
UTE CONTAR	95,00%	2	351	-	-
UTE INST. RECERCA SANT PAU	50,00%	-	5.114	-	-
UTE AEROPUERTO DE VALENCIA	45,00%	309	1.304	-	1.613
UTE INST. MERCAT DE SANT ANTONI	60,00%	-	9.299	-	-
UTE TUNELES ABDALAJIS	90,00%	32	1.939	-	-
UTE TORRENTE - XATIVA	50,00%	-	9.169	-	-
UTE EMPALME II	50,00%	8.556	60.899	-	-
UTE CENTRO LOG. IBEREBRO	41,90%	-	30.454	-	-
UTE AEROPUERTO TERUEL	50,00%	-	1.350	-	-
UTE URBANIZADORA RIODEL	50,00%	-	194	-	194
UTE OVERTAL - ELECNOR	24,00%	-	360	-	360
UTE ENERGÍA LÍNEA 9	20,00%	16.940	925	42.395	17.063
UTE CAL PARACUELLOS	50,00%	169	-	-	118
UTE SERRANO - ELECNOR CANSALADES	40,00%	-	114	-	114
UTE ELECNOR GONZALEZ SOTO	50,00%	173	57	119	96

INFORMATIONS FINANCIÈRES RÉSUMÉES

des sociétés consolidées mises en équivalence

31 décembre 2015	Gasoducto de Morelos, S.A. Promotora de Inversión de C.V.	Dioxipe Solar, S.L.	Aries Solar Termoeléctrica, S.L.	Brilhante Transmissora de Energia, S.A.	Jauru Transmissora de Energia, S.A.	Morelos EPC S.A.P.I. de C.V.
(exprimées en milliers d'euros)	▼	▼	▼	▼	▼	▼
Informations relatives à l'état de la situation financière						
Actifs non courants	261.625	278.991	517.873	75.444	110.254	6
Passifs non courants	215.058	328.775	454.148	20.168	52.251	-
Passifs financiers non courants (*)	215.058	326.851	448.998	19.551	52.251	-
Total actifs nets non courants	46.567	(49.784)	63.725	55.893	58.003	6
Actifs courants	55.859	7.392	14.721	5.236	9.354	42.358
Trésorerie et équivalents de trésorerie	39.403	1.635	3.461	18	47	5.240
Passifs courants	77.647	25.779	19.618	5.156	7.474	13.492
Passifs financiers courants (*)	12.123	12.258	14.996	2.559	4.829	-
Total actifs nets courants	(21.788)	(18.387)	(4.897)	80	1.880	28.866
Actifs nets	24.779	(68.171)	58.828	55.973	59.883	28.872
Pourcentage de participation	50%	55%	55,7%	50%	33%	50%
Participations dans des actifs nets	12.390	(37.494)	32.767	27.987	19.961	14.436
Fonds de commerce	-	-	-	-	-	-
Valeur comptable de la participation (**)	9.901	-	43.770	28.201	18.221	15.825
Informations relatives au compte de résultat						
Produits ordinaires	14.602	29.146	59.889	10.875	14.365	63.845
Dépréciation et amortissement	(4.404)	(12.016)	(25.012)	(3.027)	(4.020)	-
Produits d'intérêts	-	-	-	351	897	-
Charges d'intérêts	(5.243)	(19.516)	(33.236)	(2.307)	(7.078)	-
Charge/(produit) par les impôts sur le résultat	(1.353)	(648)	(1.792)	(1.180)	-	(4.189)
Résultat de l'exercice des activités continues	(2.752)	(12.049)	(16.199)	1.380	(136)	20.877
Charge/(produit) par les impôts sur le résultat des activités abandonnées	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice des activités abandonnées	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	(2.752)	(12.049)	(16.199)	1.380	(136)	20.877
Autres éléments du résultat global	(2.455)	4.236	9.216	-	-	-
Résultat global total	(5.207)	(7.813)	(6.983)	1.380	(136)	20.877
Dividendes reçus	-	-	-	-	-	-

INFORMATIONS FINANCIÈRES RÉSUMÉES

des sociétés consolidées mises en équivalence

31 décembre 2014

(exprimées en milliers d'euros)

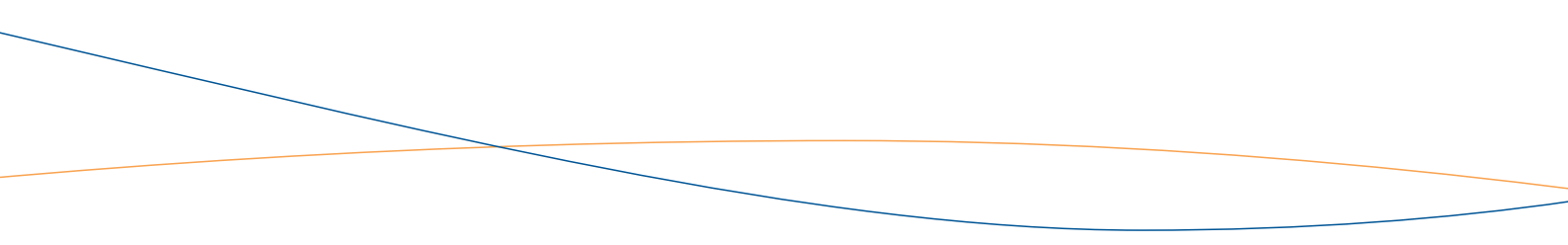
Informations relatives à l'état de la situation financière

	Gasoducto de Morelos, S.A. Promotora de Inversión de C.V.	Dioxipe Solar, S.L.	Aries Solar Termoeléctrica, S.L.	Brilhante Transmissora de Energia, S.A.	Jauru Transmissora de Energia, S.A.
Actifs non courants	192.627	291.097	542.082	104.629	153.054
Passifs non courants	162.803	337.698	681.094	30.223	58.417
Passifs financiers non courants (*)	162.803	336.226	677.283	30.223	58.417
Total actifs nets non courants	29.824	(46.601)	(139.012)	74.406	94.637
Actifs courants	40.274	11.674	53.764	6.795	10.176
Trésorerie et équivalents de trésorerie	24.452	7.574	36.762	467	94
Passifs courants	48.794	25.457	59.955	6.601	24.116
Passifs financiers courants (*)	-	11.636	20.010	3.431	6.132
Total actifs nets courants	(8.520)	(13.783)	(6.191)	194	(13.940)
Actifs nets	21.304	(60.384)	(145.203)	74.600	80.697
Pourcentage de participation	50%	55%	55,7%	50%	33%
Participations dans des actifs nets	10.652	(33.211)	(80.878)	37.300	26.899
Fonds de commerce	-	-	-	-	-
Valeur comptable de la participation (**)	10.652	-	-	37.209	21.541
Informations relatives au compte de résultat					
Produits ordinaires	-	27.941	59.584	11.892	16.752
Dépréciation et amortissement	-	(11.996)	(24.992)	(3.520)	(4.676)
Produits d'intérêts	374	-	4	222	578
Charges d'intérêts	(1.677)	(19.843)	(38.889)	(2.587)	(7.029)
Charge/(produit) par les impôts sur le résultat	(1.334)	(2.092)	(7.080)	(433)	(179)
Résultat de l'exercice des activités continues	(4.119)	(14.143)	(26.042)	1.589	326
Charge/(produit) par les impôts sur le résultat des activités abandonnées	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice des activités abandonnées	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	(4.119)	(14.143)	(26.042)	1.589	326
Autres éléments du résultat global	(4.759)	(13.938)	(28.485)	-	-
Résultat global total	(8.878)	(28.081)	(54.527)	1.589	326
Dividendes reçus	-	-	-	-	-

(*) Sont exclus les Fournisseurs et autres crédateurs, ainsi que les Provisions.

(**) La différence avec la participation dans des actifs nets/réconciliation correspond à l'homogénéisation de critères avec les normes internationales et les politiques du Groupe.

RAPPORT
DE GESTION
2015



RAPPORT DE GESTION 2015

Correspondant à l'exercice annuel clos le 31 décembre 2015

1. INTRODUCTION

Au cours de l'exercice 2015, le résultat net d'Elecnor a progressé de **12,2 %**, pour se situer à **65,7 millions d'euros**, face aux 58,5 millions d'euros pour l'exercice 2014.

Ces bons chiffres ont été obtenus dans un contexte économique marqué par une faible croissance de l'économie mondiale, notamment dans certains des pays où opère le Groupe, ainsi que par la reprise naissante de l'économie espagnole, sous l'influence de la réforme énergétique du gouvernement sur les sociétés qui, comme Elecnor, ont misé sur la stabilité du cadre réglementaire pour entreprendre de gros efforts d'investissement pour promouvoir des projets d'énergie renouvelable.

Dans ce contexte, Elecnor poursuit son processus d'internationalisation, tout en maintenant sa position de leader sur le marché intérieur, dans lequel le Groupe reste une entreprise de référence dans ses secteurs d'activité. On constate que **54,7 %** du chiffre d'affaires au 31 décembre, évalué à **1.881,1 millions d'euros**, provient de l'extérieur. En outre, en analysant le comportement du portefeuille de contrats en cours, qui augmente de manière générale (+ **3,5 %**, pour se situer à **2.502 millions d'euros**, par rapport à décembre 2014), repose sur une progression significative de nouveaux projets de caractère international : **+5,9%**.

En ce qui concerne les ventes, les 1.881,1 millions d'euros atteints au 31 décembre, comme indiqué ci-avant, supposent une **augmentation de 9,1 %** par rapport aux 1.723,7 millions de l'exercice 2014.

Compte tenu de l'ampleur du portefeuille de contrats en cours, Elecnor prévoit pour l'exercice 2016 une augmentation des résultats et du chiffre d'affaires par rapport à ceux obtenus en 2015.

La vue d'ensemble du Groupe pour cet exercice ne pourrait être complète sans mentionner plusieurs faits importants qui ont donné un élan décisif en direction des orientations stratégiques de développement du Groupe Elecnor pour les prochaines années. Elecnor, à travers son département technologique, Elecnor Deimos, a conclu le 22 juin dernier un accord stratégique avec la compagnie canadienne UrtheCast pour réaliser des projets en commun dans le secteur aérospatial. La transaction comprend la vente à UrtheCast des deux satellites d'observation de la Terre d'Elecnor, Deimos-1 et Deimos-2, ainsi que plusieurs autres accords accessoires, pour un montant total de 76,4 millions d'euros, suite à l'accord définitif conclu le 15 juillet dernier.

En outre, et grâce à l'amélioration des marchés financiers en raison des taux d'intérêt réduits, Elecnor a signé un contrat de novation pour modifier certaines conditions de financement syndiqué que la société a souscrit auprès de 19 établissements financiers nationaux et internationaux en juillet 2014, pour un montant total de 600 millions d'euros. Cette novation suppose un report de l'échéance d'un an, jusqu'à juillet 2020, et une amélioration substantielle des conditions de marge conclues au départ pour ce financement. De plus, ce dernier impliquait le maintien d'un plafond de 600 millions d'euros, réparti en deux tranches : un prêt de 300 millions d'euros et une ligne de crédit revolving du même montant.

Au cours de l'exercice 2015, un accord a été trouvé avec les banques qui financent les projets des deux centrales solaires thermiques situées à Alcázar de San Juan (Ciudad Real), auxquels participe le Groupe Elecnor, afin d'adapter le financement de ces projets à la nouvelle réalité de l'industrie des énergies renouvelables en Espagne affectée par le changement de réglementation. Plus précisément, ces nouvelles conditions de financement incluent un étalement des remboursements du prêt et une réduction du différentiel d'intérêts.

2. MODÈLE D'ENTREPRISE ET CONTEXTE

2.1. Modèle d'entreprise

Elecnor est une société espagnole de caractère mondial, exerçant ses activités dans 53 pays dans de grands secteurs d'affaires qui se complètent et s'enrichissent mutuellement :

- **Infrastructures** : réalisation de projets d'ingénierie, la construction et les services, notamment dans les secteurs de l'électricité, de la production d'énergie, des télécommunications et des systèmes, des installations, du gaz, de la construction, de la maintenance, de l'environnement et de l'eau, des chemins de fer et de l'espace.
- **Patrimonial** : opération de service à travers l'investissement dans des actifs de production d'énergie, principalement éoliens et thermosolaires, et dans des systèmes de transport d'énergie et autres actifs stratégiques.

2.2. Contexte économique

2.2.1. Économie mondiale

Selon le Fonds Monétaire International, en 2015 l'activité économique est restée peu dynamique, et selon ses estimations, elle a progressé à un rythme de 3,1 % face aux 3,4 % atteints en 2014. Les économies des marchés émergents, qui contribuent en grande partie à la croissance mondiale, ont dû faire face à un ralentissement pour la cinquième année consécutive. Les économies des pays développés, quant à elles, ont continué à montrer de légers signes de reprise. Ce scénario est conditionné par trois facteurs essentiels : le ralentissement et le rééquilibrage progressif de l'activité économique en Chine, qui s'éloigne de l'investissement et de la fabrication et se rapproche de la consommation et des services ; la baisse des prix de l'énergie et des autres matières premières, et enfin, le durcissement progressif de la politique monétaire aux États-Unis dans un contexte de reprise économique alors que d'autres économies avancées maintiennent une politique économique moins austère.

Dans la zone euro, la reprise économique se poursuit au cours de ces derniers mois de l'année, stimulée par l'augmentation de la demande intérieure, dans un contexte extérieur moins favorable qui a freiné la croissance des exportations et des investissements des entreprises. La politique monétaire accommodante, les prix faibles de l'énergie (qui augmente le revenu réel disponible des ménages et les bénéfices des entreprises) et l'orientation plus expansionniste de la politique budgétaire ont compensé la faiblesse de la croissance de la demande des économies émergentes et la modération du commerce mondial. D'ailleurs, l'exercice de prévisions de l'Eurosystème estime pour l'ensemble de la zone euro un taux de croissance du PIB de 1,5 % pour 2015 face à une croissance de l'année précédente de 0,9 %.

2.2.2. Principaux marchés stratégiques d'Elecnor

2.2.2.1. Espagne

L'évolution de l'activité au cours du dernier trimestre de l'année a été légèrement plus favorable que prévu au mois de septembre, ce qui a conduit à une révision à la hausse (un dixième) du taux estimé de croissance moyenne annuelle du PIB en 2015, pour se situer à 3,2 % (selon le bulletin économique, décembre 2015, de la Banque d'Espagne).

Pour l'exercice 2016, le comportement dynamique de l'activité devrait se maintenir, bien que le taux de croissance devrait être légèrement inférieur à celui des derniers trimestres. Plus précisément, le gouvernement estime que la croissance moyenne annuelle du PIB en 2016 pourrait être de 2,8 %, tandis que le FMI prévoit une croissance de 2,7 %.

Le rythme du recul interannuel de l'IPC s'est atténué au cours des derniers mois, pour passer de -0,9 % en septembre à -0,3 % en novembre, et à 0% à la fin de l'année. Cette courbe est due principalement à l'effet provoqué par l'évolution du prix du pétrole sur la composante énergétique de l'indice.

Biens d'équipement : À la clôture du troisième trimestre 2015, dernières données disponibles, les investissements en biens d'équipement ont augmenté de 10,6 % par rapport aux neuf premiers mois de l'année 2014, face à 9,9 % au deuxième trimestre.

Infrastructures : Selon les données du ministère espagnol des Travaux publics, le marché des travaux publics soumissionnés en 2015 a atteint un montant de 10.237 millions d'euros, soit environ 21,3 % de moins que l'exercice 2014.

Sur le total soumissionné, 70 % ont été des travaux de génie civil, 28 % des travaux de construction non résidentielle et 2 % des travaux construction résidentielle.

Énergie : Selon le rapport sur le système électrique 2015 du réseau électrique espagnol (REE), le point le plus important du bilan du système électrique espagnol pour 2015 a été la croissance de la demande par rapport à l'année précédente, après quatre ans consécutifs de baisse. Du côté de la production, le point le plus important a été la diminution des énergies renouvelables en raison principalement de la baisse de la production hydraulique.

Le parc de production électrique en Espagne a légèrement augmenté (0,4 % de plus qu'à la fin de l'année 2014), avec une puissance installée de 108 299 MW.

La puissance installée péninsulaire conserve une structure similaire à celle de 2014, et seule la production hydraulique varie : elle a représenté cette année 20,2 % du total de la péninsule face à 19,5 % en 2014, et celle du fioul/gaz a disparu de la structure de production. En ce qui concerne la couverture de la demande, le point principal a souligné est l'augmentation du charbon qui, avec une contribution de 20,3 % de la demande (16,5 % en 2014), se situe à la deuxième place et occupe désormais celle de l'énergie éolienne qui se retrouve en troisième position. Les énergies renouvelables conservent un rôle important dans l'ensemble de la production électrique mais diminuent d'environ cinq points par rapport à l'année dernière en raison de la variabilité des productions hydrauliques et éoliennes qui, cette année, ont diminué de 28,2 % et de 5,3 % respectivement. Cependant, il faut souligner que l'énergie éolienne a été la technologie qui a contribué le plus à la production totale d'électricité de la péninsule au mois de février et de mai.



2.2.2.2. Amérique latine

L'Amérique latine, dont les pays les plus avancés ont fait office de marché alternatif pour les entreprises espagnoles dans les moments les plus difficiles de la crise, est la région du monde qui présente les pires perspectives de croissance à court terme. La banque mondiale (BM) estime que 2015 s'est terminée avec une contraction de 0,9 % pour l'ensemble de la région. Pour 2016, cet organisme prévoit une croissance zéro, alors que le FMI, encore plus pessimiste, prévoit -0,3 %.

Au **Brésil**, les bas prix des matières premières, l'inflation élevée, les grands déséquilibres budgétaires et la crise politique ont marqué le rythme de l'économie l'année dernière, avec une baisse estimée du PIB de 3,7 %, selon la BM. Le FMI prévoit que l'économie brésilienne va encore chuter de 3,5 % en 2016 et se rétablira à 0,0 % en 2017.

En ce qui concerne le domaine énergétique, l'Association nationale de l'énergie éolienne (ABEEólica) prévoit que le Brésil aura atteint une capacité d'énergie éolienne installée à la fin de 2015 de 9 GW. Actuellement, il y a 202 parcs d'éoliennes en exploitation et 378 en cours de construction. Malgré cette situation, on estime qu'en 2015 l'investissement en énergie propre a diminué de 10 %.

Les investissements en infrastructure, quant à eux, avaient diminué de 46 % à la fin du premier semestre 2015 selon la Banque interaméricaine pour le développement (BID) et les dernières données disponibles.

Mexique : L'économie mexicaine a progressé à un taux estimé de 2,5 % en 2015, selon la BM. Pour 2016 et 2017, le FMI prévoit une certaine accélération de cet indice et des taux de 2,6 et de 2,9 % respectivement.

En matière énergétique, les investissements dans des projets de production d'énergie propre au Mexique ont battu des records en 2015, et ont atteint un total de 3.900 millions de dollars, selon un rapport de « Bloomberg New Energy Finance ». Cela représente une augmentation de 4 % par rapport aux chiffres de l'année 2014.

Ce rapport signale que les investissements ont porté en partie sur une augmentation de la capacité de production de 64 GW de source éolienne est de 57 GW en installation solaire, ce qui constitue une augmentation globale dans le domaine des énergies renouvelables de 30 % par rapport à la fin de l'année 2014.

En ce qui concerne les infrastructures, le Mexique présentait jusqu'à il y a peu le taux relatif d'investissement le plus faible des 16 pays d'Amérique latine et des Caraïbes, selon la Banque interaméricaine pour le développement (BID). Les capitaux publics et privés qui ont été investis au Mexique ces dernières années pour la construction de routes, d'infrastructures électriques, pour l'eau et l'assainissement, entre autres chantiers, totalisent à peine 1,5 % du PIB, soit près de la moitié de la moyenne de la région (2,8 %).

Pour remédier à cette situation, le président Enrique Peña Nieto a mis en marche le Programme national pour les infrastructures 2014-2018 (PNI), initiative visant à encourager la construction, la modernisation et la conservation des infrastructures du pays. Ce plan ambitieux comprend 743 programmes d'investissement et projets, pour un investissement estimé à 7,7 billions de pesos (environ 415.000 millions de dollars) dans sept secteurs clés : les communications et les transports, l'énergie, le secteur hydraulique, la santé, le tourisme et le développement urbain et du logement.

Chili : Selon le FMI, ce pays a terminé l'année 2015 avec une croissance de 2,1 %, soit deux dixièmes de moins que prévu. Cet organisme estime que la croissance de ce pays sera la même en 2016.

En matière énergétique, la puissance installée en exploitation de sources renouvelables au Chili à la fin 2015 était de 2 633 MW (y compris les projets en phase de test), tandis que la puissance en construction atteignait 2 815 MW. En outre, 18 065 MW ont déjà reçu l'approbation environnementale obligatoire et 5 814 MW supplémentaires sont en attente d'approbation. Les principales énergies de la puissance en exploitation sont l'énergie éolienne, avec 904 MW, l'énergie solaire, avec 848 MW, ainsi que les petites centrales hydrauliques et la biomasse, toutes deux fournissant 417 MW chacune. Néanmoins, la puissance solaire est nettement majoritaire parmi les installations en construction, avec 2 195 MW.

Venezuela : ce pays a terminé l'année 2015 avec une baisse de 5,7 % du PIB. L'inflation, quant à elle, a augmenté au quatrième trimestre de 34,6 %, ce qui donne une variation totale cumulée des prix de 180,9 % pour les 12 mois de l'année 2015. Cette situation est la conséquence, en grande partie, des effets de la baisse des prix du pétrole qui ont eu des conséquences importantes sur les données macroéconomiques du pays.

Pour le **Pérou**, en 2015 et selon un pourcentage estimé par le gouvernement du pays, la croissance a été de 2,8 %. En 2016, la croissance devrait se renforcer et atteindre 3,4 %.

Au Pérou, les énergies renouvelables représentent actuellement à peine 3,5 % de la production d'électricité du pays.

En matière d'infrastructures, l'Organisme de contrôle des investissements en infrastructures de transport à usage public (Ositran) estime que pour l'année 2015 les investissements réalisés pour les 31 concessions qu'il supervise a augmenté de 20,6 %, soit un montant total de 873 millions de dollars, face à 723 millions pour 2014.



2.2.2.3. Amérique du nord

États-Unis : L'activité économique des États-Unis a légèrement ralenti dans la seconde moitié des années 2015, après une reprise solide pendant la première moitié de l'année. À la fin de l'exercice, la croissance du PIB était la même qu'en 2014, soit 2,4 %. Le ralentissement à la fin 2015 est dû en grande partie à une croissance des dépenses de consommation plus faible que prévu, lesquelles représentent près de deux tiers de l'activité économique des États-Unis, et qui ont augmenté de 2,2 % face à 3 % lors de la période précédente. Malgré cela, les dépenses des ménages restent le moteur de la reprise grâce à la croissance de l'emploi, à l'augmentation des salaires nominaux et du revenu réel disponible, dans un contexte de diminution des prix du pétrole et de l'inflation, et grâce également à des conditions de crédit favorable et à l'amélioration des bilans des ménages.

Canada : Selon le FMI, la réduction des investissements dans le secteur pétrolier, à la suite de la baisse prononcée des prix du brut, a également été un facteur important du ralentissement au Canada, dont l'activité économique a subi une légère contraction durant les deux premiers trimestres 2015, finissant l'exercice avec un taux de croissance d'environ 1 %. Selon le FMI, le PIB canadien pourrait progresser de 1,7 % en 2016 et de 2,1 % en 2017.

2.2.2.4. Afrique

On estime que la croissance moyenne annuelle en Afrique subsaharienne a été de 4,2 % en 2015, pourcentage inférieur aux 4,6 % de l'année 2014. Cette diminution est due principalement à la perte de vitesse des deux grands producteurs et exportateurs de pétrole, l'Angola et le Nigeria, et également de l'Afrique du Sud.

Malgré le ralentissement des principales économies africaines, le PIB de la région devrait se redresser et atteindre un taux de 4,6 % en 2016 et de 5 % en 2017. Cette croissance sera soutenue par la demande interne et encouragée par les investissements actuels en infrastructures et par la consommation privée, lesquels sont à leur tour encouragés par la baisse des prix du pétrole. La demande externe devrait également soutenir la croissance en raison de l'amélioration des perspectives pour les économies de revenus élevés.

En ce qui concerne les principaux marchés d'Elecnor en Afrique, selon les données de la banque mondiale, le PIB de **l'Angola** pour l'année 2015 a augmenté de 3 %, face à 3,9 % en 2014. Pour 2016 le gouvernement angolais a prévu une récupération de 3 dixièmes, jusqu'à 3,3 %. Dans la région du Maghreb, **l'Algérie** a vécu un climat de tension en raison de la menace que fait peser sur le pays l'effondrement des prix du pétrole et du gaz qui représentent conjointement 97 % des exportations, 30 % du PIB et 60 % du revenu national.

2.2.2.5. Australie

Entre 2008 et 2014, l'Australie a maintenu des taux de croissance relativement élevée, soit une moyenne de 2,6 %. Ce dynamisme sur le long terme est dû principalement au comportement du secteur minier pendant la dernière décennie, qui est passé de 2 % du PIB à 8 % et qui a contribué à la croissance de 13 % du revenu par habitant. L'Australie a d'ailleurs été l'un des rares pays développés à ne pas entrer en récession technique au cours de l'éclatement de la crise financière internationale.

Néanmoins, actuellement l'économie australienne vit une époque de transition, en partie à cause de la baisse des prix des matières premières. Cet ajustement se traduit par une baisse du taux de croissance qui atteint environ 2 % sur l'année au deuxième trimestre 2015 selon les derniers chiffres disponibles, par la baisse du revenu par habitant, une augmentation minimum des salaires et un taux de chômage supérieur à 6 % par rapport aux 5 % enregistrés pendant les années de prospérité.

Face à cette situation, la banque centrale australienne a décidé de baisser les taux d'intérêt à deux reprises en 2015 jusqu'à 2 %, le taux le plus bas des deux dernières décennies, et la monnaie australienne a été dépréciée d'environ 25 % par rapport au dollar US pour relancer l'économie.



3. ANALYSE DES PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'EXERCICE

3.1. Données consolidées

Groupe Elecnor

Au 31 décembre de chaque année et en milliers d'euros

	2015	2014	Variation
Données sur les résultats			
Résultat d'exploitation	124.433	134.838	-8%
EBITDA	224.310	228.846	-2%
Résultat avant impôt	128.760	115.954	+11%
Résultat de l'exercice	90.333	71.004	+27%
Résultat attribuable aux intérêts minoritaires	24.671	12.462	+98%
Résultat attribuable à la Société mère	65.662	58.542	+12%
Capitaux propres			
Capitaux propres	740.371	809.736	-9%
Chiffre d'affaires			
Ventes	1.881.143	1.723.728	+9%
national	851.500	794.539	+7%
international	1.029.643	929.189	+11%

3.1.1. Bénéfice net

Le bénéfice net consolidé de l'exercice est de **65,7 millions d'euros**, soit une **augmentation de 12,2 %** par rapport à celui de l'année 2014.

Les principaux facteurs qui ont eu une influence sur l'évolution favorable du résultat consolidé de l'année 2015 par rapport à celui de l'exercice précédent sont :

- La contribution positive de la plupart des sociétés du Groupe qui opère sur les marchés étrangers.
- Le résultat entraîné par l'exportation des deux satellites d'observation de la Terre du Groupe, Deimos-1 et Deimos-2, en tant que partie de l'alliance stratégique passée au mois de juin dernier avec le Groupe canadien UrtheCast.
- Le bon comportement du marché national aussi bien en ce qui concerne le chiffre d'affaires que sa rentabilité.
- Les données positives de la production d'énergie des parcs d'éoliennes que le Groupe gère en Espagne, soutenues par les prix obtenus sur le Marché ibérique de l'électricité (MIBEL).

Cette croissance du bénéfice net a été atteinte malgré que le Groupe n'a obtenu que 51 % du résultat produit par ses activités de réseaux de transmission au Brésil et au Chili et par ses activités dans le secteur éolien au Canada suite aux accords passés pendant la deuxième moitié de l'exercice 2014 pour l'entrée d'associés stratégiques dans ces activités, alors que l'année dernière le Groupe avait obtenu 100 % résultats pour ces activités. En outre, ces résultats ont été possibles malgré les coûts d'implantation dans les pays où le Groupe a commencé ses opérations au cours des dernières années, notamment aux États-Unis. Il est prévu que ces deux facteurs, les alliances stratégiques avec les associés et les coûts d'implantation sur les marchés prioritaires, produisent des résultats positifs à moyen terme.

Parallèlement, le Groupe a continué à renforcer ses politiques de limite et de contrôle des dépenses pour lesquelles toutes les sociétés du Groupe travaillent de manière récurrente, notamment sur le marché actuel. Tout cela a contribué à atténuer les effets des facteurs décrits précédemment. Dans ce contexte, le Groupe a réalisé un effort important pour adapter les ressources utilisées dans ses activités à la situation économique actuelle.

En ce qui concerne la société-mère du Groupe, Elecnor, S.A., cette dernière a enregistré en 2015 une baisse de son bénéfice de 7,5 % après impôts, soit un montant de 36,4 millions d'euros. Cela est dû au fait qu'au cours de l'exercice précédent, Elecnor, S.A. a repris la provision qu'elle maintenait dans sa société liée Celeo Concesiones en Inversiones, fait qui n'est pas compensé par un encaissement supérieur de dividendes reçus par la société mère au cours de cet exercice (18,5 millions d'euros face à 9,3 millions d'euros en 2014), et également dû à la réalisation de différents projets à travers des sociétés situées à l'étranger afin d'optimiser les structures du Groupe.

3.1.2. EBITDA

L'EBITDA consolidée du Groupe Elecnor s'élève à **224,3 millions d'euros**. Ces données, qui sont pratiquement égales à celles de l'EBITDA de 2014, ont pu être atteintes en dépit des effets négatifs de l'évolution défavorable des monnaies de certains des principaux pays où opère le Groupe sur le compte de résultat consolidé. Les mêmes raisons qui expliquent la croissance du résultat consolidée ont permis de surmonter ce facteur.

Ce montant est concerné par l'application de la norme IFRIC 12 relative au contrat de concession de services des lignes de transmission que le Groupe gère au Brésil. Selon cette interprétation, seuls les résultats relatifs aux services d'entretien et d'exploitation de ces lignes de transmission sont comptabilisés comme des résultats d'exploitation. Si la norme mentionnée n'avait pas été d'application, l'EBITDA aurait été de **49,2 millions d'euros de plus**, à rajouter aux 224,3 millions cités précédemment.

3.1.3. Ventes

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2015 a atteint **1.881 millions d'euros**, ce qui représente une progression de **9,1 %** par rapport aux chiffres de l'année 2014. Les raisons qui expliquent ces résultats sont :

- Le bon comportement des sociétés du Groupe qui opèrent sur les marchés étrangers, notamment en Australie, en raison de la mise en œuvre d'un important projet photovoltaïque pour Moree Solar Farm, de la réalisation de l'une des sections du gazoduc Sud péruvien, ainsi qu'aux chiffres d'affaires obtenus par la société écossaise IOA et la société américaine Hawkeye.
- Le chiffre d'affaires de la succursale d'Elecnor en Jordanie, conséquence du projet de construction d'un parc d'éoliennes.
- Les données positives de la production d'énergie des parcs d'éoliennes en Espagne, soutenues par les prix obtenus sur le marché ibérique de l'électricité (MIBEL).
- L'évolution favorable de l'activité traditionnelle du Groupe dans le domaine des infrastructures sur le marché intérieur.

Quant à la distribution du chiffre d'affaires par zone géographique, le marché international représente **54,7 %** du total et le marché national **45,3 %**. Ces résultats confirment le succès de l'engagement international entrepris par le Groupe Elecnor comme moteur de croissance pour les exercices à venir, sans pour autant délaissier les activités du marché national.

3.1.4. Portefeuille

À la fin 2015, le portefeuille des contrats en cours s'élevait à **2.502 millions d'euros**. Selon le type de marchés, le portefeuille d'origine internationale se situait à **2.095 millions (84 % du total)**, et le portefeuille de contrats sur le marché national était de **407 millions d'euros**, soit 16 % du portefeuille total.

3.2. Ventes 2015 par activité

Groupe Elecnor

Au 31 décembre de chaque année et en milliers d'euros

Zone géographique	2015	2014	Variation
National	851.500	794.539	+7%
International	1.029.643	929.189	+11%
	1.881.143	1.723.728	+9%

Activités	2015	2014	Variation
Électricité	540.512	640.583	-16%
Installations	127.779	117.301	9%
Gaz	121.361	104.272	16%
Génération d'énergie	471.281	325.130	45%
Chemins de fer	43.025	31.789	35%
Construction, environnement et eau	160.924	142.236	13%
Infrastructures de télécommunications	201.407	185.203	9%
Systèmes de télécommunications	49.948	38.866	29%
Maintenance	164.906	138.348	19%
	1.881.143	1.723.728	+9%

Une année de plus, l'activité principale en termes de chiffre d'affaires a été **l'électricité**, avec 540 millions d'euros, suivie de près par la **production d'énergie** en raison de l'importante croissance de cette activité au cours de cet exercice due à la mise en œuvre de grands projets de centrales sur le marché international.

Il convient de souligner que les activités telles que les **systèmes de télécommunications, la maintenance et les chemins de fer**, entre autres, ont augmenté de manière importante par rapport à l'exercice précédent.

4. INFORMATIONS BOURSIÈRES

	2015	2014
Prix de l'action à la clôture (€)	8,23	8,50
Volume total des titres (en millions)	5,7	5,7
Total du volume d'échanges (en millions €)	50,2	60,0
Nombre d'actions (millions)	87,0	87,0
Capitalisation boursière (en millions €)	716,0	739,5
PER	10,9	12,6
Rendement des dividendes	2,9%	2,1%

À la clôture de l'exercice le prix des titres d'Elecnor était de **8,23 euros par actions**, ce qui représente une baisse de 3,2 %, nettement inférieur à celle de l'IBEX-35, qui a été de 7,1 %. Le volume d'échange des actions a été d'un montant de 50,2 millions d'euros. La capitalisation boursière, quant à elle, a été de 716 millions d'euros, et le PER de 10,9.

Le rendement des dividendes, quant à lui, a été de **2,9 %**, face à 2,1 % en 2014.

5. POLITIQUE DE GESTION DU CAPITAL

L'un des points essentiels de la stratégie d'Elecnor est la prudence en matière de politique financière. La structure du capital est définie par l'engagement de solvabilité et l'objectif de maximiser la rentabilité de l'actionnaire.

6. POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

ELECNOR est exposée à certains risques financiers qu'elle gère moyennant le regroupement de systèmes d'identification, mesure, limitation de concentration et supervision. La gestion et la limitation des risques financiers s'effectuent de manière coordonnée entre la Direction Corporative et les différentes Unités d'Activité et Filiales qui composent le Groupe. Les opérations relatives à la gestion des risques financiers sont approuvées au plus haut niveau de décision et conformément aux normes, aux politiques et aux procédures établies.

Le premier risque à mitiger est le risque de marché, principalement pour le risque de taux de change, conséquence des opérations que mène le Groupe sur les marchés internationaux dans le cadre de ses activités. Une part des produits et charges d'approvisionnements est exprimée en monnaies distinctes de l'euro. Pour cette raison, il pourrait y avoir un risque que les fluctuations des taux de change de ces monnaies par rapport à l'euro puissent affecter les bénéfices du Groupe. Pour gérer et minimiser ce risque ELECNOR utilise des stratégies de couverture, puisque l'objectif est de générer des bénéfices uniquement à travers le développement des activités ordinaires qu'elle mène et non pas à travers la spéculation sur les fluctuations du taux de change. Les instruments utilisés pour obtenir cette couverture sont essentiellement l'endettement référencé à la devise de recouvrement du contrat, les assurances de change et les opérations de swap au moyen desquels ELECNOR et l'entité financière échangent les courants d'un prêt exprimé en euros pour les courants d'un autre prêt exprimé dans une autre devise, ainsi que l'utilisation de « panier de monnaies » pour couvrir des financements mixtes indexés à différentes devises.

Les variations dans les taux d'intérêt modifient la juste valeur des actifs et passifs qui produisent un intérêt à taux fixe ainsi que les flux futurs des actifs et passifs référencés à un taux d'intérêt variable. ELECNOR bénéficie d'un financement externe pour la réalisation de ses opérations, en rapport essentiellement avec la promotion, la construction et l'exploitation des parcs éoliens, des projets thermosolaires et des concessions d'infrastructures électriques, et qui sont réalisés sous la modalité de « Project financing ». Ce type de contrats requiert que soient clos contractuellement les Risques d'Intérêt moyennant des contrats d'instrument de couverture de taux. Tant pour les financements de type Project Financing, que pour les financements corporatifs, l'endettement est établi contractuellement à un taux variable, en utilisant, s'il y a lieu, des instruments de couverture pour minimiser le risque d'intérêt du financement. Les instruments de couverture qui sont spécifiquement assignés aux instruments de dette financière et qui ont au maximum les mêmes montants nominaux et les mêmes dates d'échéance que les éléments couverts, sont essentiellement des « swaps » des taux d'intérêt (IRS), dont la finalité est d'avoir un taux d'intérêt fixe pour les financements concertés à l'origine à des taux d'intérêt variables. Quoi qu'il en soit, les couvertures de taux d'intérêt sont contractées selon un critère d'efficacité comptable.

De même, le Groupe est exposé au risque que les flux de trésorerie et ses résultats soient affectés, entre autres, par l'évolution du prix de l'énergie. Dans ce sens, pour gérer et minimiser ce risque, le Groupe utilise ponctuellement des stratégies de couverture.

En outre, le risque de liquidité est mitigé par la politique consistant à maintenir la trésorerie et les instruments hautement liquides et non spéculatifs à court terme, comme l'acquisition temporaire de bons du trésor avec condition de rachat non optionnel et impositions en dollars à très court terme à travers des entités de crédit de premier ordre afin de pouvoir honorer ses engagements futurs, ainsi que les contrats de facilités de crédit engagées pour une limite et un terme suffisant pour supporter les besoins prévus.

Le principal Risque de Crédit est attribuable à des comptes à recouvrer pour des opérations commerciales, dans la mesure où une contrepartie ou un client n'honore pas ses engagements contractuels. Pour mitiger ce risque, on opère avec des clients présentant un historique de crédit approprié ; en outre, vu l'activité et les secteurs dans lesquels opère le Groupe, Elecnor dispose de clients de haute qualité de crédit. Toutefois, dans des ventes internationales à des clients non récurrents, on utilise des mécanismes tels que les avances, la lettre de crédit irrévocable et couverture de polices d'assurance pour garantir le recouvrement. Une analyse de la solvabilité financière du client est par ailleurs réalisée et des conditions spécifiques sont incluses dans le contrat afin de garantir le recouvrement.

Dans le cas des parcs d'éoliennes, l'énergie produite selon le cadre réglementaire électrique en vigueur, est vendue sur le Marché Ibérique d'Électricité (MIBEL), en recouvrant les produits de l'opérateur du marché OMIE, avec un système de garantie de paiements et de la Commission espagnole des marchés et de la concurrence (CNMC), entité régulatrice des marchés énergétiques en Espagne, dépendant du ministère de l'Industrie. Pour leur part, Ventos do Sul Energia, S.A., Parques Eólicos Palmares, Ltda, Ventos da Lagoa, S.A, Ventos do Litoral Energia, S.A. et Ventos dos Índios Energia, S.A. (Brésil) ont signé des contrats de vente de l'énergie électrique qu'elles produisent pour une période de 20 ans par le biais de contrats à long terme conclus avec les compagnies de distribution électrique brésiliennes correspondantes, de même que les sociétés brésiliennes concessionnaires d'infrastructures électriques ont des accords de distribution d'énergie avec des clients de haute qualification, ce qui, avec les restrictions imposées par le propre système de transmission, écarte la possibilité d'insolvabilité.

En ce qui concerne les lignes de transmission, concrètement pour lesquelles le Groupe fournit ses services au Brésil selon un régime de concession, l'opérateur national des systèmes électriques (ONS) est responsable de coordonner les recettes et les dépenses du système et indique tous les mois à la société concessionnaire les sociétés qui doivent la payer : productrices, grands consommateurs, entreprises de distribution connectées au système. Ces sociétés ont déposé avant même de se connecter au système une garantie qui est exécutée en cas de défaut de paiement, suite à quoi elles sont immédiatement déconnectées du système, puis l'obligation de paiement est répartie automatiquement entre le reste des utilisateurs du système. De cette manière, le système électrique national garantit le paiement à la concessionnaire.



En ce qui concerne les lignes de transmission au Chili, ces dernières appartiennent au système de transmission principale, pour lequel le Centre de gestion économique de chargement du système correspondant CDEC-SIC (Centro de Despacho Económico de Carga del Sistema-Sistema Interconectado) ou CDEC-SING (Sistema Interconectado del Norte Grande) est chargé de coordonner les flux de paiements des producteurs aux transmetteurs. La garantie de recouvrement du système de transmission principale repose sur un protocole selon lequel le CDEC déconnecte le producteur du système en cas de défaut de paiement, puis répartit l'obligation de paiement entre le reste des producteurs utilisateurs du système.

Dans une conjoncture économique comme l'actuelle, ce risque est marqué comme un risque prépondérant sur le reste des risques financiers. Face à cette situation, Elecnor continue de prendre toutes les mesures possibles pour mitiger ce risque et procède à des analyses périodiques de son exposition au risque de crédit, en dotant les corrections opportunes de la valeur dues à la dépréciation.

Quant au risque régulateur et, en particulier, celui qui est lié aux énergies renouvelables, Elecnor mène un suivi détaillé afin de recueillir de façon adéquate son impact dans le compte de résultat.

7. ENVIRONNEMENT

Conscient de l'impact environnemental que peuvent entraîner ses activités, Elecnor a établi et applique les mécanismes et les mesures de correction les plus efficaces possibles pour en minimiser les effets.

Par ailleurs, Elecnor a pris en charge en tant que partie intégrante de ses activités des actions spécifiques qui contribuent à la protection de l'environnement et des ressources. Il s'agit, entre autres, de la production d'énergies renouvelables, du traitement et du recyclage de l'eau, ou encore de l'efficacité énergétique que l'entreprise applique dans toutes les activités.

D'une manière générale, la stratégie de gestion de l'environnement, en tant qu'élément important de son système intégré de gestion, est régie par les principes suivants :

- La recherche constante de l'équilibre entre la rentabilité économique et la protection de l'environnement grâce à des approches qui renforcent ces deux aspects mutuellement.
- Prendre en compte l'aspect environnemental dans les décisions d'investissement dans de nouveaux projets et dans les activités que le Groupe met à l'étude.
- La sensibilisation des employés à travers des formations appropriées ainsi que la mise en place de protocoles d'action agiles afin de minimiser les éventuels dommages en cas d'incident.
- Impliquer également les autres parties prenantes (actionnaires, clients, fournisseurs et la société en général) dans la recherche commune de solutions utiles face aux défis de la préservation de l'environnement et des ressources énergétiques.
- Améliorer la gestion environnementale et énergétique, en mesurant et en vérifiant les émissions de gaz à effet de serre de ses activités, ce qui représente un point de référence lors de la conception de stratégies de l'entreprise incluant les objectifs visant à réduire les émissions de GES afin de contribuer à la lutte contre le changement climatique.

8. RESSOURCES HUMAINES

Personnel Groupe Elecnor

Au 31 décembre de chaque année	2015	2014	Variation
National	7.535	7.077	6%
International	5.205	5.402	-3%
	12.740	12.479	2%

Les personnes sont le principal actif d'Elecnor qui fonde sa stratégie globale sur des valeurs telles que le talent, la transparence et le travail en équipe dans des conditions de sécurité maximale. À cet égard, la prévention des risques professionnels et un dénominateur commun pour

toutes les activités entreprises par le Groupe. L'engagement envers la prévention fait partie de sa culture d'entreprise. Il s'agit d'un engagement qui va au-delà des lois et des exigences de nos clients et qui fixe des objectifs exigeants et très clairs : aucun accident et tolérance zéro en ce qui concerne les infractions aux mesures de prévention prise par l'entreprise.

À la clôture de l'exercice 2015, l'effectif du Groupe avait augmenté de 261 personnes (plus 2,1 %), pour se situer à **12 740 employés**. La raison principale qui explique l'augmentation du personnel sur le marché intérieur est la signature de contrats à la fin de l'année dernière dans le domaine des infrastructures des télécommunications et de l'entretien. De son côté, la baisse du nombre d'employés sur le marché étranger est due à l'achèvement de projets de construction de lignes de transmission au Brésil et au Chili.

9. R&D

Des changements importants ont été introduits dans le système de gestion de la R&D de l'entreprise au cours de l'année 2015 afin d'encourager la création de projets, d'optimiser le retour sur investissement, d'aligner la R&D sur le développement des nouvelles activités et de renforcer la valeur ajoutée des services fournis par le Groupe Elecnor. Ces changements ont porté principalement sur l'amélioration des outils de l'entreprise et la consolidation de la culture d'innovation du Groupe. Parmi les actions mises en œuvre, il convient de souligner :

- Le lancement d'un nouveau modèle d'appel à projets : INNOVA. Concernant les appels à projets, ce système renforce l'exploitation des résultats, fournit un meilleur financement, donne plus de flexibilité aux participants et, pour la première fois, des récompenses économiques sont prévues pour le personnel qui réalise les meilleurs projets.
- Réalisation d'ateliers de créativité coordonnés par le département de gestion de R&D des principales organisations du Groupe, axés principalement sur l'évaluation des besoins et l'amélioration des processus.
- Les certificats pour les systèmes de gestion de R&D d'Elecnor et Audeca sont maintenus, et l'entreprise travaille sur l'adaptation à la nouvelle norme UNE 166.002:2014.
- Mise à jour des axes stratégiques de R&D pour les aligner sur la création de nouvelles activités.

10. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement significatif n'a eu lieu entre la clôture de l'exercice 2015 et la préparation de ces états financiers qui pourrait supposer une modification importante de l'image fidèle donnée par les états financiers d'Elecnor, S.A. et des sociétés dépendantes qui composent le Groupe.

11. PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE 2016

11.1. Contexte économique

Selon le rapport « Perspectives de l'économie mondiale », publié le 19 janvier dernier par le Fonds monétaire international, dans les économies avancées une reprise modeste et inégale devrait se poursuivre et les écarts de production devraient se réduire progressivement. Le ralentissement et le rééquilibrage de l'économie chinoise, la baisse des cours des matières premières et les tensions dans certains grands pays des économies émergentes continueront à peser sur les perspectives de croissance pour 2016 et 2017. La croissance attendue pour les deux prochaines années s'explique principalement par les prévisions de redressement progressif de la croissance des pays qui connaissent actuellement des tensions économiques (notamment le Brésil, la Russie et certains pays du Moyen-Orient), bien qu'il existe des risques pesants sur ces hypothèses. Selon les prévisions de cet organisme, la croissance mondiale devrait atteindre 3,4 % en 2016 et 3,6 % en 2017, face à 3,1 % estimée pour 2015. La croissance des économies avancées devrait s'accélérer de 0,2 % en 2016 et rester stable en 2017. Il est également prévu que la croissance se renforce au Japon en 2016 grâce au soutien budgétaire, au recul des prix du pétrole, aux conditions financières accommodantes et à l'augmentation des revenus.

Dans la zone euro, le renforcement de la consommation privée, stimulée par la baisse des prix du pétrole et par les conditions financières favorables, compense l'affaiblissement des exportations nettes.

La croissance des économies des marchés émergents et en développement devrait se renforcer, selon les prévisions, et passer de 4 % en 2015 à 4,3 % en 2016 et à 4,7 % en 2017.

11.2. Groupe Elecnor

Pour l'exercice 2016, en supposant que le cadre réglementaire et fiscal espagnol concernant les énergies renouvelables soit maintenu, le Groupe Elecnor devrait poursuivre le chemin de la croissance récupérée en 2013 suite aux réformes successives réalisées en matière de production d'énergie renouvelable en Espagne qui ont eu des retombées importantes sur les états financiers du Groupe. À la clôture de l'exercice 2015, l'entreprise présentait une dette financière nette de 280 millions d'euros, face à presque 350 millions pour l'exercice précédent, et un ratio d'endettement financier net/EBITDA du Groupe restreint de 2,20, bien en dessous des limites fixées par les conventions financières. En raison de cette situation, les résultats produits par ces entreprises sont attribués partiellement à ces associés, et affectent donc le résultat net attribué au Groupe Elecnor.

Elecnor maintient ses efforts pour soutenir la croissance sur le marché international grâce aux projets de son portefeuille, mais ces derniers nécessitent une période de maturation de plusieurs années. En outre, sous couvert de la prudence requise en raison de l'actuelle situation d'incertitude politique, il semble que la reprise du marché national se confirme, ce qui devrait contribuer à atteindre les objectifs de croissance qui ont été fixés. Face à cette situation, le Groupe poursuit l'amélioration permanente de ses structures générales et de production pour les adapter au volume des différentes activités réalisées en Espagne et à l'étranger, ce qui augmentera la rentabilité, la productivité et la compétitivité au sein de ces environnements.

Grâce à tout cela et au solide portefeuille de projets en cours détaillés au paragraphe 3.1.5, le Groupe Elecnor aborde l'exercice 2016 avec l'objectif d'obtenir des chiffres supérieurs à ceux de l'exercice 2015, aussi bien en ce qui concerne le chiffre d'affaires que les résultats.

12. CAPITAL SOCIAL ET ACQUISITION D'ACTIONS PROPRES

Au 31 décembre 2015, le capital social d'Elecnor, S.A. était représenté par 87 millions d'actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,10 euro chacune, entièrement souscrites et libérées.

Les actions d'Elecnor, S.A. sont cotées selon le modèle SIBE (système d'interconnexion boursière) sur le marché continu, là où se concentrent les échanges des actions des entreprises les plus importantes de l'économie espagnole et où le volume d'échanges est le plus important.

Au 31 décembre 2014, Elecnor détenait 2 471 032 actions propres. Au cours de l'exercice 2015, elle a acquis un total de 246 633 titres, et en a aliéné 234 555. Ainsi, au 31 décembre 2015, elle détenait un total de 2 483 110 actions propres. Ces transactions signifient qu'elle est passée d'un pourcentage d'actions propres de 2,84 % au début de l'année à 2,85 % à la fin de l'exercice 2015.

13. OPÉRATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

En ce qui concerne les informations relatives aux opérations avec les parties liées, nous renvoyons aux détails indiqués dans les notes explicatives des états financiers consolidés au 31 décembre 2015, conformément à l'article 15 du décret royal 1362/2007.

14. RAPPORT ANNUEL DE LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Le conseil d'administration d'Elecnor, S.A. a élaboré le rapport annuel de gouvernance d'entreprise correspondant à l'exercice clôturé le 31 décembre 2015 conformément aux obligations dictées par la loi et selon du modèle distribué par la CNMV. Ce document est disponible sur le site web de la Commission espagnole du marché des valeurs (CNMV).



INFORMATIONS
ÉCONOMIQUES
CONCERNANT LA
SOCIÉTÉ
ELEC NOR, S.A.
2015



BILANS DE SITUATION

aux 31 décembre 2015 et 2014

(Milliers d'euros)

ACTIF	Ejercicio 2015	Ejercicio 2014
ACTIF NON COURANT	983.217	964.316
Actif incorporel-	2.176	2.550
Concessions administratives	45	46
Fonds de commerce	1.031	1.031
Applications informatiques	928	924
Autres actifs incorporels	172	549
Immobilisations corporelles	44.842	36.733
Terrains et constructions	16.392	10.184
Installations Techniques et autres immobilisations	28.450	26.549
Participations dans des regroupements d'entreprises et les investissements dans des entités associées, long terme	908.064	902.326
Instruments de patrimoine	872.622	879.869
Crédit à regroupements d'entreprises	35.442	22.457
Investissements financiers à long terme	2.057	2.342
Crédits avec des tiers	18	24
Dérivés	222	361
D'autres actifs financiers	1.817	1.957
Actifs pour impôts différés	26.078	20.365
ACTIF COURANT	818.720	823.330
Actifs non courants maintenus pour la vente	3.766	1.779
Stocks	13.909	20.725
Matières premières et autres approvisionnements	4.565	687
Produits finis à cycle court	1.361	-
Avances aux fournisseurs	7.983	20.038
Créances commerciales et autres comptes à recouvrer	657.308	689.217
Clients pour ventes et prestations de services	591.774	612.155
Clients, regroupements d'entreprises et entités associées.	42.217	59.911
Créances divers	5.549	1.721
Personnel	62	85
Actifs pour impôt courant	6.335	1.315
Administrations Publiques, débitrices	11.371	14.030
Participations dans des regroupements d'entreprises et les investissements dans des entités associées, court terme	30.294	13.393
Crédits avec d'autres entreprises	28.447	10.123
Autres actifs financiers	1.847	3.270
Investissements financiers à court terme	2.752	640
Crédits avec d'autres entreprises	8	30
Titres de créance	22	-
D'autres actifs financiers	2.744	588
Comptes de régularisation, court terme	462	938
Trésorerie et autres actifs liquides équivalents	110.229	96.638
Trésorerie	110.141	45.150
Autres actifs liquides équivalents	88	51.488
TOTAL ACTIF	1.801.937	1.787.646

L'annexe ci-jointe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice

Passif et Patrimoine Net	Ejercicio 2015	Ejercicio 2014
PATRIMOINE NET	527.658	533.668
<i>FONDS PROPRES</i>		
Capital	8.700	8.700
Capital en écritures	8.700	8.700
Réserves	518.869	520.564
Légale et statutaires	1.743	1.743
Autres réserves	517.126	518.821
Actions et participations sur le patrimoine propres	(22.341)	(22.264)
Résultat de l'Exercice	36.432	39.408
Dividendes	(4.350)	(4.193)
<i>AJUSTEMENT PAR CHANGEMENT DE VALEUR</i>		
D'opérations de couverture	(9.652)	(8.547)
PASSIF NON COURANT:	312.384	311.356
Dettes à long terme	306.695	305.544
Dettes avec des entités de crédit	291.113	290.203
Dettes par leasing	6.037	6.426
Dérivés financiers	9.545	8.915
Dettes regroupements d'entreprises et entités associées, long terme	2.000	2.000
Impôts différés passifs	3.689	3.812
PASSIF COURANT	961.895	942.622
Provisions à court terme	27.371	18.476
Dettes à court terme	117.425	109.142
Obligations ou autres titres	99.419	98.800
Dettes avec des entités de crédit	8.829	1.872
Dettes par leasing	368	377
Dérivés financiers	3.536	2.831
D'autres passifs financiers	5.273	5.262
Dettes regroupements d'entreprises et entités associées, court terme	16.109	5.495
Dettes commerciales et autres comptes à payer	800.990	809.509
Fournisseurs	307.719	303.546
Fournisseurs regroupements d'entreprises et entités associées	4.864	8.978
D'autres dettes	30.648	36.138
Personnel	16.802	8.686
Passifs d'impôt courant	2.533	-
Administrations Publiques, créancières	30.263	30.543
Avances aux clients	408.161	421.618
TOTAL PASSIF ET PATRIMOINE NET	1.801.937	1.787.646

COMPTES DE RÉSULTATS

CORRESPONDANT AUX EXERCICES CLOS 2015 Y 2014

(Milleurs d' euros)

	Ejercicio 2015	Ejercicio 2014
	▼	▼
OPÉRATIONS CONTINUES:		
Montant net du chiffre d'affaires	1.075.406	972.560
Ventes	1.075.406	972.560
Variation des stocks de produits finis	(739)	-
Les travaux réalisés pour ses propres immobilisations	543	1.360
Approvisionnements	(571.346)	(478.094)
Achats de matières premières et d'autres approvisionnements	(319.902)	(238.498)
Travaux réalisés pour autres entreprises	(251.444)	(239.596)
Autres produits d'exploitation	6.825	8.578
Produits accessoires	5.736	7.766
Subventions incorporées au résultat d' exploitation	1.089	812
Charges de personnel	(314.511)	(294.100)
Traitements et salaires	(237.814)	(231.092)
Charges sociales	(76.697)	(63.008)
Autres charges d'exploitation	(179.154)	(172.137)
Services extérieurs	(144.778)	(147.550)
Impôts	(6.745)	(6.230)
Pertes dépréciation et variation provisions opérations commerciales	(25.721)	(16.174)
Autres charges de gestion	(1.910)	(2.183)
Dotations pour amortissements d'actifs	(5.703)	(7.618)
Pertes dépréciation et résultat dans cessions d'actifs	(100)	(128)
Résultats par cession d'actifs et d'autres	(100)	(128)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	11.221	30.421
Produits financiers	22.010	15.714
Participations en Instruments de patrimoine		
- dans regroupement d'entreprises et dans entités associées	18.670	9.262
De valeurs négociables et autres instruments du patrimoine		
- dans regroupement d'entreprises et dans entités associées	2.654	2.769
- dans tiers	686	3.683
Charges financières	(14.173)	(24.405)
Par dettes avec regroupement d'entreprises et avec entités associées	(367)	(289)
Par dettes avec tiers	(13.806)	(24.116)
Différences de conversion	4.287	(5.877)
Pertes dépréciation et résultat dans cessions d'instruments financiers	14.973	40.119
Pertes et dépréciation	(5.565)	47.747
Résultant dans cessions et autres	20.538	(7.628)
RÉSULTAT FINANCIER	27.097	25.551
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	38.318	55.972
Impôts sur les gains	(1.886)	(16.564)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE CORRESPONDANT À LES OPERATIONS CONTINUES	36.432	39.408
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	36.432	39.408



© 2016 Elecnor

Direction et Edition :
Subdirección de Comunicación

Conception et maquettage :
JLC diseño gráfico

Photographie :
Archivo Gráfico Elecnor

Impression :
Graymo

Elecnor, S.A.
Paseo de la Castellana, 95
Edif. Torre Europa
28046 Madrid
Espagne
www.elecnor.com